La situation des auteurs pigistes au Canada

Brian R. Harrison
Direction de la recherche et
des statistiques
Arts et culture
Ministère des Communications

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

N° de cat. Co 52-2/1982F

ISBN 0-662-91772-3

En 1973, l'écrivain Eric Nicol, de Colombie-Britannique, nous disait : " Le meilleur moyen de faire fortune en tant qu'auteur est d'écrire régulièrement à un oncle qui se meurt d'un excès de pétrodollars. "

Le présent document, particulièrement détaillé, vient appuyer cette assertion en ce qui a trait aux auteurs pigistes. Leur situation est pour le moins navrante, parce que la créativité de ces écrivains constitue de bien des façons l'âme des magazines, des livres, des arts de la scène et même de la radiodiffusion au Canada. L'un de mes objectifs, à titre de ministre des Communications, est de veiller à ce que les écrivains canadiens obtiennent dans l'avenir une compensation financière proportionnelle à leur apport à notre culture et notre société. Et ce sont des études utiles et informatives comme celle-ci qui nous fournissent les données essentielles à la formulation de lignes directrices en cette matière.

Francis Fox

REMERCIEMENTS

L'auteur désire remercier les nombreuses personnes qui ont révisé le manuscrit original et lui ont apporté des suggestions en vue de l'améliorer. Il adresse des remerciements particuliers à Yvon Ferland et John Thera pour leurs commentaires précis dans plusieurs parties du manuscrit, de même qu'à divers représentants de syndicats et d'associations d'auteurs qui ont apporté une aide précieuse dans l'interprétation des résultats de la présente étude en plus d'en avoir suggéré l'approfondissement à certains égards.

L'auteur exprime également sa reconnaissance au personnel de la sous-division de la Culture de Statistique Canada pour l'extraction des données nécessaires à la présente étude; à Frances Aubry qui a compilé les tableaux et les graphiques et révisé le manuscrit; à Iris Bradley et Brian Reagan pour les nombreuses et fructueuses discussions auxquelles ils ont participé sur la nature de la base des données utilisées pour ce rapport, sans oublier le personnel de la Direction de l'information qui a effectué la dernière révision du texte et s'est chargé de l'impression.

L'auteur est seul responsable des opinions exprimées dans le présent ouvrage, ainsi que de toute erreur, omission ou mauvaise interprétation qui pourrait s'y trouver.

TABLE DES MATIÈRES

Section — Page

1. Introduction — 13

Les points saillants de l'étude..... 15

Quelques précisions sur les renseignements obtenus..... 17

2. Les caractéristiques démographiques et sociales — 21

Davantage d'auteurs habitent le centre du Canada..... 21

Les auteurs masculins sont plus nombreux que les auteurs féminins..... 23

Beaucoup d'auteurs sont jeunes, mais certains écrivent encore après 70 ans..... 25

La plupart des auteurs canadiens écrivent en anglais..... 27

Soixante et onze pour cent des auteurs sont nés au Canada..... 27

3. La formation et la carrière — 29

Les auteurs canadiens ont un niveau de scolarité élevé... 29

Le niveau de scolarité des jeunes auteurs est plus élevé que celui des auteurs plus âgés..... 31

De nombreux auteurs n'ont pas reçu de formation littéraire..... 33

Environ 50 pour cent des auteurs ont moins de dix ans d'expérience..... 35

Page

La plupart des auteurs se lancent dans le travail à la pige alors qu'ils sont très jeunes, tandis que d'autres le font beaucoup plus tard..... 35

Les auteurs de textes non romanesques sont plus nombreux que les romanciers, poètes ou dramaturges..... 37

Près de la moitié des auteurs écrivent principalement des ouvrages non romanesques..... 38

Les oeuvres des auteurs sont publiées ou diffusées grâce à divers médias..... 41

Les auteurs tirent en grande partie leur revenu de la publication de livres..... 41

Les écrits des auteurs sont, dans une large mesure, acceptés à des fins de publication ou de diffusion, mais nombre de manuscrits ne sont jamais publiés..... 45

Le taux d'acceptation des écrits à des fins de publication ou de diffusion est très différent chez les auteurs francophones et anglophones..... 47

4. Les auteurs de livres 49

Cinquante pour cent des auteurs ont publié au moins trois livres 49

Le manque de publicité ou d'efforts de commercialisation est perçu comme un important facteur limitant le succès des auteurs..... 53

Selon les auteurs, il faudrait sensibiliser le public et mettre en valeur la littérature canadienne..... 55

Page

Les auteurs francophones insistent sur l'augmentation des bourses et des subventions et sur la révision de la législation relative au droit d'auteur..... 59

5. Les auteurs d'articles de journaux et de périodiques 61

Cinquante pour cent des auteurs d'articles de journaux et de périodiques ont publié vingt et un articles ou plus 61

Les auteurs d'articles de journaux et de périodiques recommandent la création de bourses pour les oeuvres non romanesques..... 65

Les auteurs francophones favorisent l'accès aux bourses et aux avantages sociaux..... 65

La rémunération insuffisante est perçue comme le principal facteur limitant le succès de plusieurs auteurs d'articles de journaux et de périodiques..... 67

6. Les auteurs de scénarios 69

Les scénaristes écrivent davantage pour la télévision que pour tout autre média..... 69

La plupart des scénaristes ont débuté à la radio..... 69

Certains auteurs de scénarios destinés à la télévision et à la radio en ont écrit cinquante ou plus..... 71

Le manque de débouchés constitue le principal souci des scénaristes..... 73

Page

La préoccupation majeure des auteurs francophones est le manque d'ententes en bonne et due forme..... 73

7. Le revenu et l'emploi 75

Le revenu des auteurs..... 75

De nombreux auteurs ont un revenu de rédaction extrêmement faible 77

Les auteurs tirent un revenu de plusieurs travaux de rédaction..... 79

La plupart des pigistes occupent un autre emploi..... 81

Un grand nombre d'auteurs s'adonnent à l'enseignement.... 81

La médiane du revenu des auteurs à plein temps se situe à 12 500 $..... 83

Le revenu des auteurs est inférieur au revenu moyen des Canadiens..... 85

Les revenus des auteurs varient considérablement selon le domaine d'activité..... 87

Le revenu des hommes est beaucoup plus élevé que celui des femmes..... 91

Le revenu de rédaction des hommes est plus élevé que celui des femmes..... 93

Annexes

Annexe I	Méthodologie.....	97
	Description de l'échantillonnage.....	98
Annexe II	Définitions.....	101
Annexe III	Questionnaire.....	105

GRAPHIQUES

Section

2. Les caractéristiques démographiques et sociales

- 2.1 Région de résidence
- 2.2 Âge et sexe
- 2.3 Langue de travail
- 2.4 Lieu de naissance

3. La formation et la carrière

- 3.1 Niveau de scolarité
- 3.2 Niveau de scolarité selon l'âge
- 3.3 Formation littéraire
- 3.4 Nombre d'années d'expérience
- 3.5 Âge de l'auteur lorsqu'il a commencé à tirer un revenu de son travail
- 3.6 Domaine actuel d'activité
- 3.7 Principal domaine d'activité
- 3.8 Mode de diffusion
- 3.9 Mode de diffusion représentant la principale source de revenu
- 3.10 Proportion des écrits acceptés à des fins de publication ou de diffusion
- 3.11 Proportion des écrits acceptés à des fins de publication ou de diffusion, selon la langue

4. Les auteurs de livres

- 4.1 Nombre de livres publiés depuis ou en janvier 1974
- 4.2 Nombre de livres publiés avant janvier 1974
- 4.3 Nombre de livres publiés avant décembre 1978
- 4.4 Facteurs contribuant à limiter le succès
- 4.5 Recommandations visant à encourager le secteur littéraire
- 4.6 Recommandations visant à encourager le secteur littéraire, selon la langue

5. Les auteurs d'articles de journaux et de périodiques

5.1 Nombre d'articles publiés dans des journaux depuis ou en janvier 1974

5.2 Nombre d'articles publiés dans des périodiques d'intérêt général depuis ou en janvier 1974

5.3 Nombre d'articles publiés dans des périodiques spécialisés depuis ou en janvier 1974

5.4 Nombre d'articles publiés dans des journaux ou périodiques depuis ou en janvier 1974

5.5 Recommandations visant à améliorer la situation des pigistes

5.6 Recommandations visant à améliorer la situation des pigistes, selon la langue

5.7 Facteurs contribuant à limiter le succès

6. Les auteurs de scénarios

6.1 Domaine d'activité

6.2 Mode de diffusion du premier manuscrit

6.3 Nombre de manuscrits rédigés pour le théâtre, le cinéma, la radio et la télévision

6.4 Facteurs contribuant à limiter le succès

6.5 Facteurs contribuant à limiter le succès, selon la langue

7. Le revenu et l'emploi

7.1 Revenu de rédaction

7.2 Sources de revenu

7.3 Autre emploi

7.4 Nature de l'emploi

7.5 Revenu total

7.6 Comparaison des revenus

7.7 Revenu de rédaction des auteurs écrivant à plein temps, selon les principales sources de revenu

7.8 Revenu total des auteurs écrivant à plein temps, selon les principales sources de revenu

7.9 Revenu total, selon le sexe

7.10 Revenu de rédaction, selon le sexe

1. INTRODUCTION

" Un auteur pigiste est celui qui, rivé à sa machine à écrire, doit encore compter sur un autre gagne-pain*. "

Anonyme

" La plupart des auteurs professionnels au Canada sont soit des journalistes à temps partiel, soit des employés à plein temps oeuvrant dans des écoles, des universités, au gouvernement et chez les éditeurs. Les autres connaissent les affres de la pauvreté et accomplissent de petits travaux afin de calmer leurs créanciers*. "

Margaret Atwood
Book Publishing and Public Policy Conference, 1981

De façon générale, les Canadiens ont une conception bien singulière de la vie d'auteur pigiste. Selon certains, les auteurs échappent à la fastidieuse routine du neuf-à-cinq, sont appelés à voyager beaucoup, sont constamment invités à la télévision et à la radio et ont des revenus considérables. Voilà habituellement l'opinion de ceux qui ne connaissent que les grandes vedettes des médias. Pour d'autres, ils vivent presque dans la pauvreté, sans assurance-chômage, congés payés ou régimes de pension, n'étant assurés que d'une chose : les innombrables lettres circulaires refusant leurs manuscrits.

En réalité, ces deux assertions ne sont pas complètement fausses. Les auteurs présentent des caractéristiques différentes relatives à leurs antécédents, leur formation, leur expérience et leur revenu. Nous nous arrêterons précisément sur ces différences dans les pages suivantes.

* Traduction.

Ce rapport complète les résultats de l'une des trois études entreprises en vue d'obtenir des renseignements sur le statut des artistes au Canada. Ces études, l'une portant sur les auteurs, l'autre sur les artistes en arts plastiques et la troisième sur les acteurs, constituent des analyses de données recueillies dans le cadre du Programme de la statistique culturelle administré conjointement par la Division de l'éducation, des sciences et de la culture de Statistique Canada et par la Direction des arts et de la culture du ministère des Communications.

Le présent document utilise les données d'une enquête menée en octobre 1979 et touche un échantillonnage d'auteurs pigistes du Canada. Tout en étudiant de près les auteurs qui oeuvrent dans des domaines particuliers tels la poésie, le roman ou le drame, il décrit, dans son ensemble, la situation des auteurs au Canada, en s'arrêtant sur les particularités des pigistes. Jusqu'à maintenant, aucune étude n'avait présenté une vue d'ensemble aussi globale, bien que beaucoup d'associations d'auteurs aient, au cours des années, passé en revue certains secteurs de la profession par le biais d'études auprès de leurs membres.

Le présent rapport se penche sur un large éventail de sujets, plutôt que de s'arrêter à l'étude minutieuse d'un thème en particulier. Nous pourrons ainsi nous étendre sur différents aspects de la vie des auteurs, notamment sur les caractéristiques démographiques, l'éducation, la formation, les carrières et les revenus. Certaines comparaisons entre les auteurs et l'ensemble de la population nous permettent de connaître davantage cet élément vital de la mosaïque culturelle canadienne.

Les points saillants de l'étude

1. Bien que certains auteurs vivent de leur plume, le travail à la pige n'est pas, en général, très rémunérateur : 50 pour cent des auteurs à plein temps ont gagné moins de 7 000 $ en 1978. En général, le revenu de rédaction tiré par les pigistes était de beaucoup inférieur à celui des Canadiens salariés.

2. Un grand nombre de pigistes complètent leur revenu à l'aide d'un autre emploi, souvent à titre de professeurs ou d'auteurs salariés. Vingt-huit pour cent des auteurs à plein temps et 78 pour cent des auteurs à temps partiel occupaient un autre emploi.

3. En général, les auteurs masculins ont tiré de leurs écrits un revenu beaucoup plus élevé en 1978 que leurs homologues féminins.

4. La comparaison établie entre les revenus d'auteurs utilisant divers médias révèle que la médiane du revenu des auteurs de scénarios à plein temps se chiffrait à 15 000 $, alors qu'elle était de 3 000 $ pour les auteurs de livres et de 4 100 $ pour les auteurs d'articles destinés aux journaux ou aux périodiques. En d'autres termes, les auteurs dont la plus importante source de revenu provenait de la publication de livres ou d'articles destinés aux journaux ou aux périodiques tiraient en général de leur travail un revenu moins élevé que les auteurs de scénarios.

5. En 1979, on retrouvait davantage d'auteurs pigistes au centre du Canada. Soixante et onze pour cent d'entre eux habitaient ou en Ontario ou au Québec. L'Ontario, en particulier, comptait un nombre disproportionné d'auteurs, soit près de la moitié de tous les pigistes à plein temps.

6. Les auteurs détiennent un diplôme universitaire dans une proportion importante. Toutefois, un nombre considérable d'auteurs (42 pour cent) ont indiqué n'avoir reçu aucune formation en création littéraire après le cours secondaire.

7. À la lumière des réponses reçues, plusieurs auteurs recouraient à plus d'un genre littéraire (par exemple, le roman et la poésie), mais la plupart des pigistes (48 pour cent) s'en tenaient surtout au genre non romanesque.

8. Lorsqu'il fut demandé aux auteurs de recommander des mesures à prendre pour encourager le développement du domaine littéraire, beaucoup d'entre eux ont alors souligné l'importance particulière d'une plus grande sensibilisation du public et mise en valeur de la littérature canadienne.

9. Les auteurs d'articles destinés aux journaux et aux périodiques étaient d'avis que l'accès aux subventions pour les écrits non romanesques améliorerait considérablement leur situation en tant que pigistes.

10. Les auteurs de scénarios reconnaissaient que leur succès était limité au Canada à cause de l'habitude des directeurs de théâtre de présenter des oeuvres connues plutôt que des pièces nouvelles et en raison du manque de débouchés pour leurs écrits.

Quelques précisions sur les renseignements obtenus

Les renseignements utilisés dans cette étude ont été tirés de l'Enquête auprès des auteurs menée en 1979 par Statistique Canada. La définition de la population cible constitue le principal problème soulevé par une enquête de ce genre. Toute personne qui écrit dans le but de publier son oeuvre, ou qui l'a fait dans le passé, doit-elle être considérée comme un auteur pigiste ? Devrait-on établir des critères plus stricts afin de rendre les résultats valables et utiles ?

Aux fins de l'Enquête auprès des auteurs menée en 1979, la population cible se constituait de personnes qui, entre janvier 1974 et octobre 1979, avaient écrit :

au moins un livre, romanesque ou non romanesque, ou de poésie, qui a été publié ou est en voie de l'être à l'intention d'un marché de détail de nature générale (à l'exclusion des manuels scolaires, car ils ne sont pas destinés aux marchés de détail); ou

- au moins un texte pour le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision qui a été porté à la scène ou à l'écran, ou autrement diffusé (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré d'une agence de production); ou

- au moins trois nouvelles ou poèmes qui ont été publiés; ou

- au moins dix articles, chroniques ou comptes rendus publiés dans un journal ou un périodique (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré d'un journal ou d'un périodique).

Il est très important de bien définir l'auteur pigiste à plein temps dans la présente analyse. Pour les besoins de l'enquête, un auteur à plein temps est une personne ayant travaillé plus de 30 heures par semaine comme pigiste au cours de l'année 1978.

Dix-huit syndicats et associations d'auteurs représentant 4 479 membres ont participé à cette enquête. Ces membres ont été regroupés en deux catégories : les poètes, les dramaturges et les auteurs pigistes d'articles destinés aux journaux et aux périodiques d'une part, et les auteurs de livres d'autre part. Les deux groupes ont ensuite été subdivisés par région afin que les résultats obtenus traduisent avec plus de précision les évaluations au niveau des régions. Des questionnaires ont alors été expédiés à 2 103 auteurs. Soixante-deux pour cent d'entre eux y ont répondu.

Le nombre de réponses reçues indique que certains destinataires ne répondaient pas aux critères établis par les responsables de l'enquête pour définir un auteur. Par conséquent, les résultats de l'enquête, pondérés au niveau de la population visée, toucheraient 3 185 pigistes.

La plupart des graphiques de la présente étude classent les auteurs dans les catégories à plein temps ou à temps partiel selon la quantité de travail effectué en 1978.

Les résultats en pourcentage sont également donnés. Le nombre d'auteurs représentés dans ces pourcentages varie selon le nombre de réponses reçues pour chacune des questions. Toutefois, le nombre (pondéré) total d'auteurs à plein temps ayant répondu à l'enquête était de 861; 2 031 écrivaient à temps partiel*.

* Il convient de noter que 148 auteurs n'ont pas écrit en 1978 et que 145 autres n'ont pas indiqué s'ils étaient auteurs à plein temps, à temps partiel ou inactifs.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

2.1 – RÉGION DE RÉSIDENCE

AUTEURS – PLEIN TEMPS

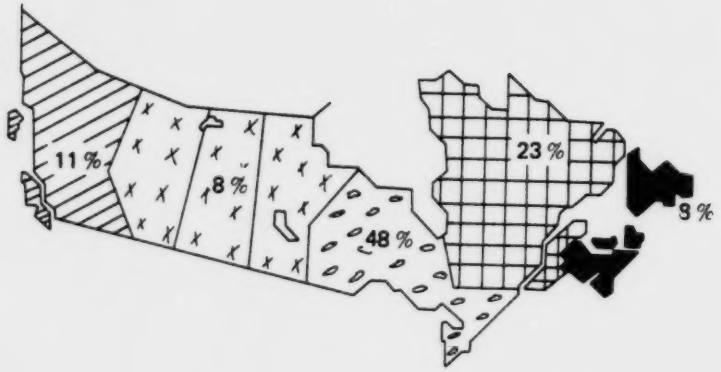

AUTEURS – TEMPS PARTIEL

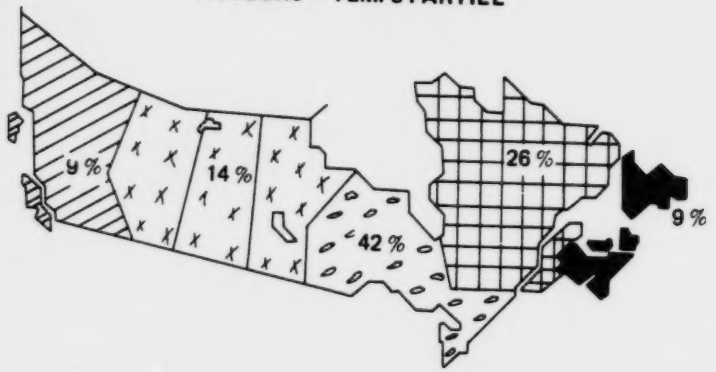

POPULATION DU CANADA

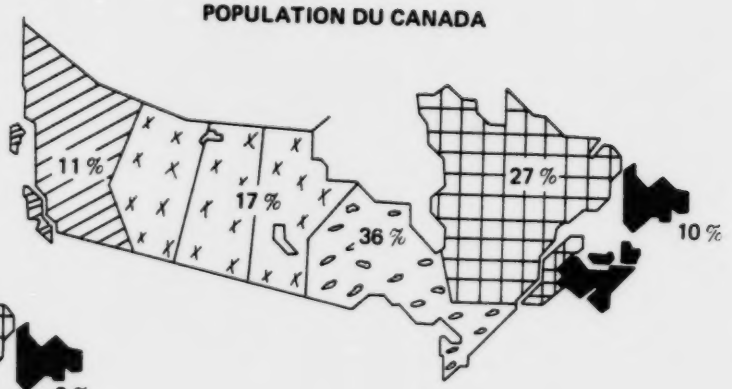

ENSEMBLE DES AUTEURS

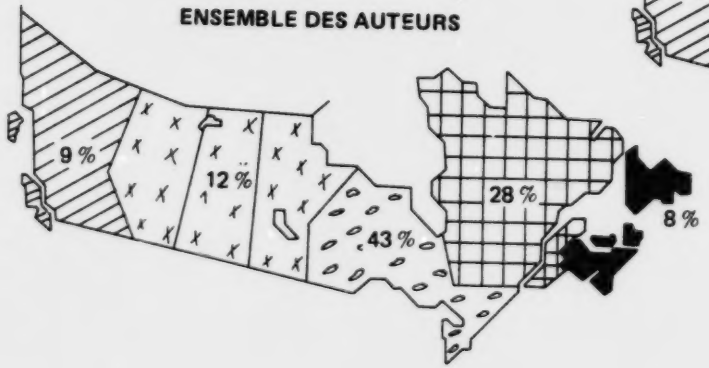

LÉGENDE

- Atlantique
- Québec
- Ontario
- Prairie
- Colombie-Britannique

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Davantage d'auteurs habitent le centre du Canada

Le travail des auteurs canadiens reflète souvent les problèmes et les valeurs de la région qu'ils habitent. Il importe donc d'étudier leur répartition dans les diverses régions et de s'arrêter à leur lieu de résidence.

Le graphique 2.1 montre que la grande majorité (71 pour cent) des auteurs participant à l'enquête vivaient soit au Québec, soit en Ontario. Il est intéressant de comparer cette distribution avec celle de la population canadienne en général. Selon les études de Statistique Canada pour 1979, 36 pour cent de la population canadienne résidait en Ontario et l'enquête révèle que 43 pour cent des auteurs canadiens habitaient cette province. Au Québec, la représentation de la population canadienne et celle des auteurs sont presque les mêmes : 27 pour cent dans le cas de la première et 28 pour cent pour la seconde. Partout ailleurs au Canada, les auteurs étaient sous-représentés, en particulier dans la région de la Prairie où habitent 17 pour cent de la population canadienne, mais seulement 12 pour cent de nos auteurs.

La relation reste la même lorsque l'on compare la répartition des auteurs à plein temps et à temps partiel. L'Ontario compte le plus grand nombre d'auteurs à plein temps (48 pour cent) et, en Colombie-Britannique, le pourcentage des auteurs représentés et celui de la population par rapport à l'ensemble du Canada sont les mêmes. Dans toutes les autres régions, le pourcentage des auteurs est inférieur à celui de la population canadienne qui y vit.

Cette disparité est en partie attribuable à la concentration des activités d'édition en Ontario, et particulièrement dans la région de Toronto. Un grand nombre d'auteurs se sont installés à Toronto pour être en mesure de communiquer plus facilement avec les éditeurs et autres gens du métier. En outre, cette région offre plus d'occasions aux auteurs désireux d'occuper un emploi pour ajouter à leur revenu. Le nombre plus élevé de stations de radio et de télévision situées à Montréal et à Toronto incite aussi les scénaristes à élire domicile au centre du pays.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

2.2 – ÂGE ET SEXE

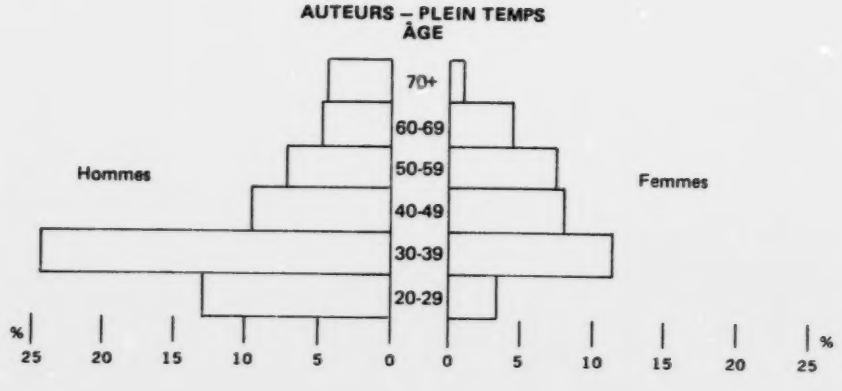

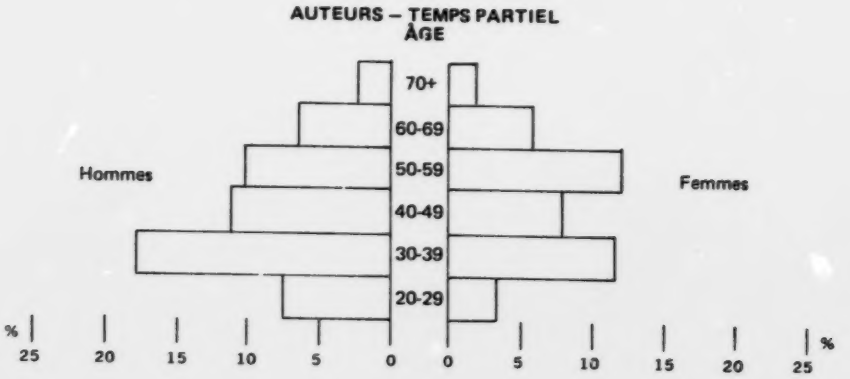

(suite à la page 24)

Les auteurs masculins sont plus nombreux que les auteurs féminins (répartition selon l'âge et le sexe)

Au graphique 2.2, le lecteur peut voir la répartition des écrivains dans les pyramides des âges et des sexes pour les auteurs à plein temps, ceux à temps partiel et l'ensemble des auteurs. En outre, ce graphique donne les pyramides des âges et des sexes pour la population du Canada (juin 1979) et la population active canadienne (Enquête sur la population active, octobre 1979).

En 1979, les auteurs canadiens masculins étaient majoritaires. En effet, 58 pour cent de tous les auteurs étaient des hommes alors que dans le cas des auteurs à plein temps, ce chiffre passe à 64 pour cent. La domination des auteurs masculins est encore plus marquée chez les jeunes auteurs (de 20 à 29 ans, de 30 à 39 ans) où leur nombre est le double de celui des femmes. Ce déséquilibre est en partie imputable au fait que certaines femmes quittent la population active pendant quelques années au moment où elles ont des enfants. Après cinquante ans, le nombre d'hommes et de femmes pigistes est sensiblement le même.

Le graphique indique aussi que, dans l'ensemble, la proportion des auteurs pigistes masculins et féminins est semblable à celle de la population active en général qui, en 1979, se composait de 61 pour cent d'hommes et de 39 pour cent de femmes.

2.2 – ÂGE ET SEXE (suite)

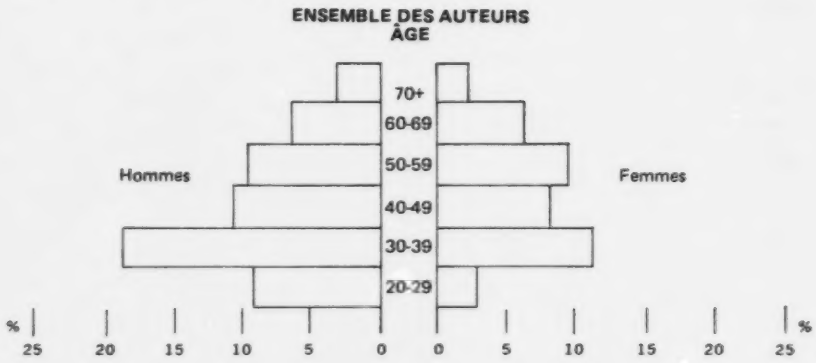

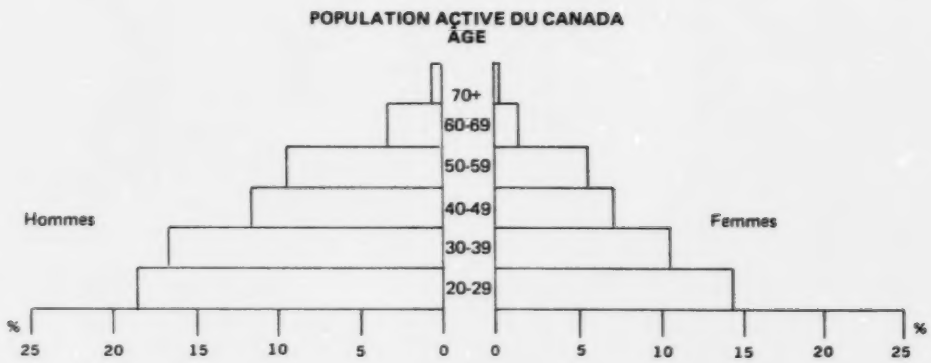

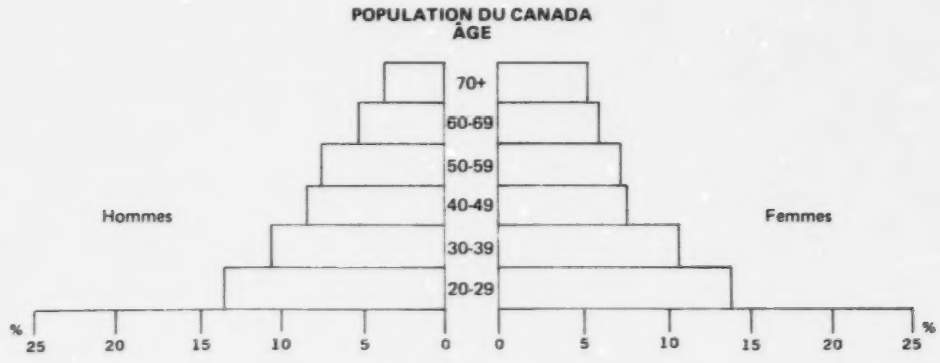

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Beaucoup d'auteurs sont jeunes, mais certains écrivent encore après 70 ans

Les graphiques pyramidaux, divisant les auteurs par groupe d'âge, ont une base étroite représentant les auteurs de 20 à 29 ans, qui s'élargit considérablement au niveau des auteurs de 30 à 39 ans et rétrécit par la suite. En 1979, environ 30 pour cent des auteurs canadiens étaient âgés de 30 à 39 ans. Le faible pourcentage d'auteurs de 20 à 29 ans est dû en partie au fait qu'un grand nombre des futurs auteurs poursuivent encore leurs études à l'université.

Cinquante-trois pour cent des auteurs à plein temps et 41 pour cent des auteurs à temps partiel touchés par l'enquête avaient moins de 40 ans. Cette répartition selon l'âge correspond plus ou moins à celle de la population canadienne en général, sauf en ce qui a trait au groupe de 30 à 39 ans, où les auteurs étaient plus nombreux (30 pour cent comparativement à 21 pour cent) et au groupe de 20 à 29 ans, où la différence est inverse (12 pour cent contre 28 pour cent). Le pourcentage d'auteurs masculins à plein temps âgés de 30 à 39 ans contraste avec celui de la population canadienne en général : ce groupe représente 25 pour cent des auteurs, mais 11 pour cent seulement de la population canadienne adulte.

Il est intéressant de noter que de nombreux auteurs continuent de travailler dans la soixantaine et après 70 ans. Près d'un auteur sur cinq (19 pour cent) est âgé de plus de 60 ans et six pour cent d'entre eux ont plus de 70 ans.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

2.3 – LANGUE DE TRAVAIL*

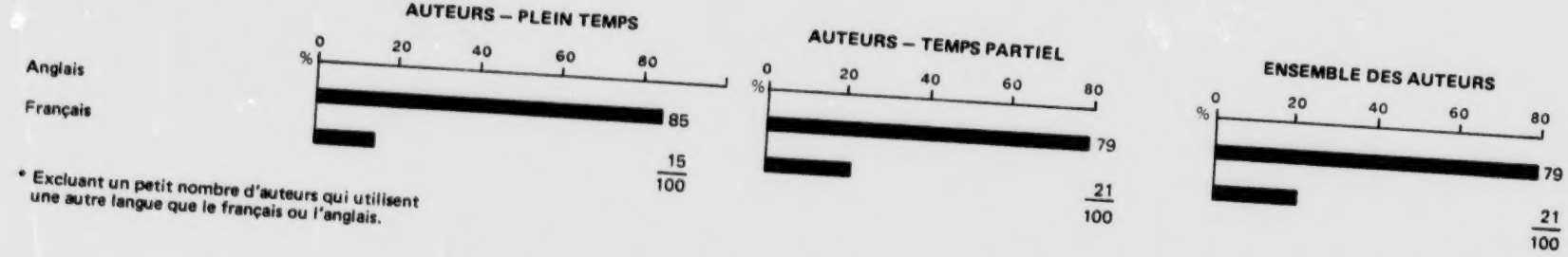

* Excluant un petit nombre d'auteurs qui utilisent une autre langue que le français ou l'anglais.

2.4 – LIEU DE NAISSANCE

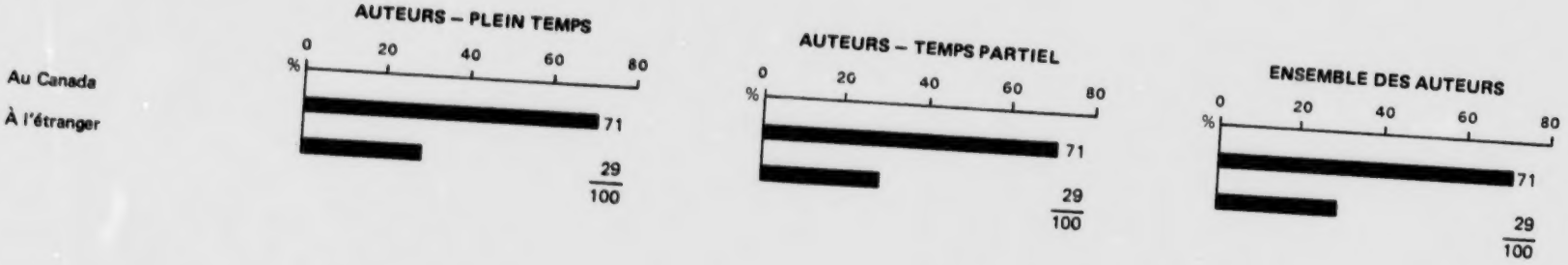

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

La plupart des auteurs canadiens écrivent en anglais

Le graphique 2.3 indique que 85 pour cent des pigistes à plein temps et 79 pour cent de ceux à temps partiel écrivaient surtout en anglais. Moins de un pour cent d'entre eux utilisaient une langue autre que l'anglais ou le français.

Il appert que les auteurs francophones sont sous-représentés dans certaines catégories de la profession. Par exemple, très peu d'entre eux tirent la plus grande partie de leur revenu des journaux ou périodiques. Un nombre nettement plus élevé vivent de la rédaction d'autres formes d'ouvrages, tels les livres. (Sur l'ensemble des auteurs touchés par l'enquête, 25 pour cent de ceux qui devaient la plus grande partie de leur revenu à leurs livres écrivaient en français.)

Soixante et onze pour cent des auteurs sont nés au Canada

Vingt-neuf pour cent des personnes qui ont répondu au questionnaire étaient nées à l'extérieur du Canada. Les données du recensement de 1971 indiquent que seulement 20 pour cent des Canadiens adultes sont nés à l'étranger. Le fait qu'un nombre important d'auteurs ne sont pas natifs du Canada plaide en faveur de l'hypothèse selon laquelle les auteurs (et les artistes en général) forment un groupe nomade, et sont donc plus susceptibles d'être des immigrants de fraîche date. Il se peut qu'un grand nombre d'entre eux aient immigré au Canada à la recherche d'une liberté d'expression plus grande que celle permise dans leur pays d'origine.

L'enquête a aussi révélé que même si 71 pour cent seulement des auteurs étaient nés au Canada, 93 pour cent étaient citoyens canadiens en 1979, alors que les autres étaient des immigrants reçus.

3. LA FORMATION ET LA CARRIÈRE

Les auteurs canadiens ont un niveau de scolarité élevé

Bien que certains auteurs canadiens très connus n'aient reçu qu'une formation assez élémentaire, 89 pour cent de ceux qui ont répondu à l'enquête de 1979 avaient fait des études postsecondaires et 64 pour cent détenaient un baccalauréat ou un diplôme d'un cycle supérieur (voir le graphique 3.1).

Il est intéressant de noter que le niveau de scolarité des auteurs à temps partiel est souvent supérieur à celui des auteurs à plein temps : 36 pour cent d'entre eux détenaient une maîtrise ou un doctorat, comparativement à 25 pour cent chez les auteurs à plein temps. Ces données reflètent, dans une certaine mesure, la tendance des professeurs d'universités et de collèges à poursuivre une carrière de pigiste à temps partiel. Seulement neuf pour cent des auteurs à temps partiel ayant répondu à l'enquête n'avaient pas fait d'études postsecondaires, comparativement à 17 pour cent dans le cas des auteurs à plein temps.

Lorsqu'on les compare à la population en général, les auteurs sont plus susceptibles d'avoir terminé leurs études postsecondaires. Le recensement de 1976 a révélé que, parmi les Canadiens âgés de 20 ans et plus, six pour cent détenaient un baccalauréat et deux pour cent, une maîtrise ou un doctorat. Ces chiffres, dans le cas des auteurs, se situent à 26 et 32 pour cent respectivement.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.1 – NIVEAU DE SCOLARITÉ

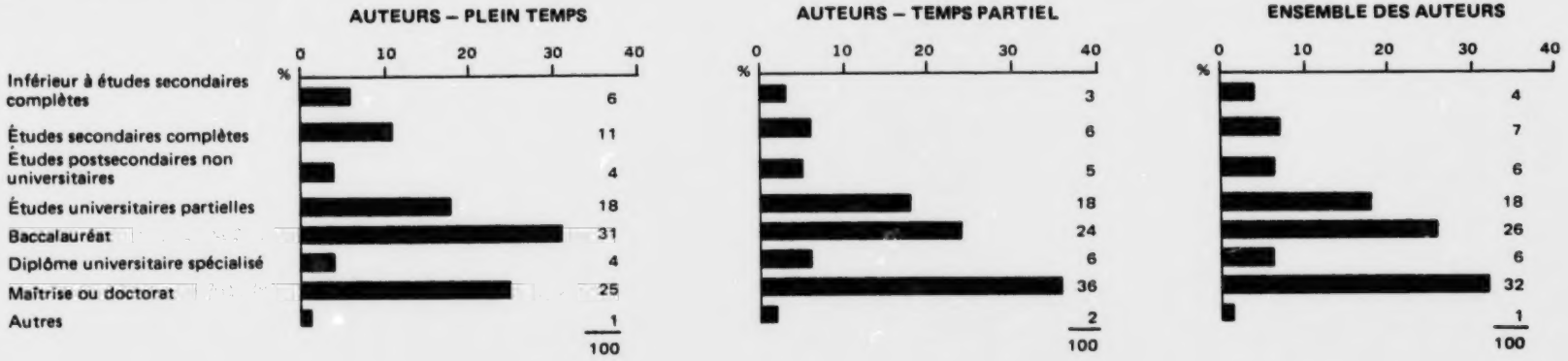

3.2 – NIVEAU DE SCOLARITÉ SELON L'ÂGE

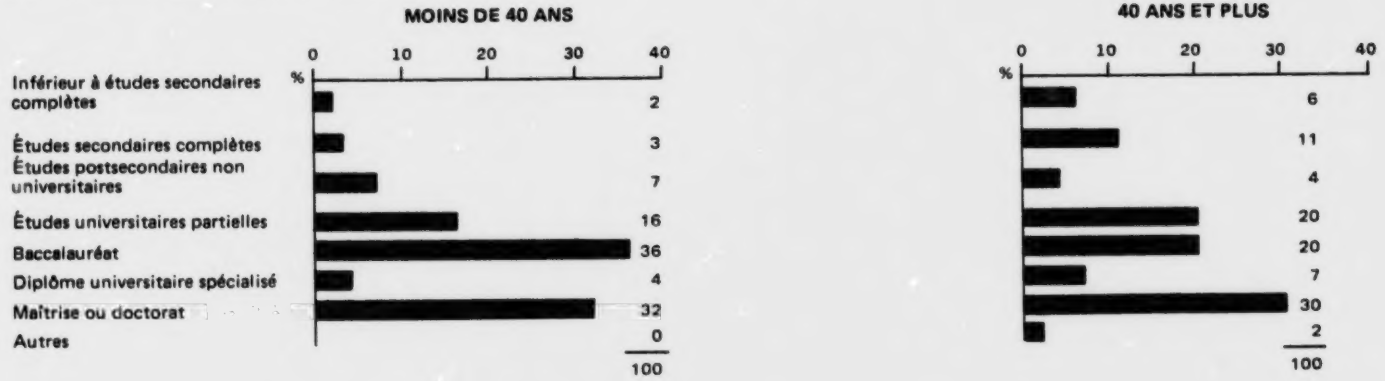

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le niveau de scolarité des jeunes auteurs est plus élevé que celui des auteurs plus âgés

L'instruction, comme toute expérience, contribue à la formation d'un auteur et peut influencer le choix des sujets qu'il traitera. C'est pourquoi il est intéressant de comparer le niveau d'instruction de la " nouvelle génération " à celui des auteurs plus âgés.

De façon générale, les auteurs de 40 ans et plus ont reçu une formation moindre que leurs confrères plus jeunes. C'est au niveau du premier cycle que le contraste est le plus frappant : seulement 20 pour cent des auteurs plus âgés ont un baccalauréat alors que 36 pour cent des auteurs âgés de moins de 40 ans ont un diplôme de premier cycle. Le pourcentage d'auteurs détenant une maîtrise ou un doctorat est presque le même pour les deux groupes d'âge, bien que l'obtention d'un diplôme professionnel soit légèrement plus fréquente chez les membres du groupe plus âgé.

Toutefois, il convient de noter que de nombreux auteurs et futurs auteurs de moins de 40 ans pourraient préparer une maîtrise ou un doctorat (phénomène rare chez la génération plus âgée). Par conséquent, il se peut que les pourcentages actuels changent lorsque les jeunes auteurs auront dépassé la quarantaine.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.3 – FORMATION LITTÉRAIRE

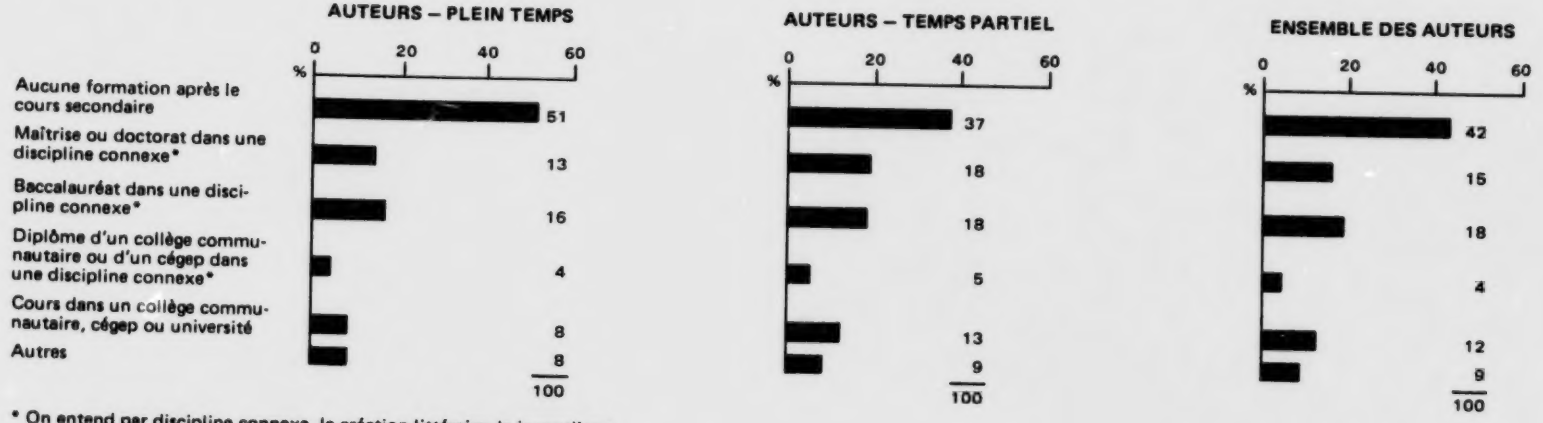

* On entend par discipline connexe, la création littéraire, le journalisme, l'art dramatique ou tout autre programme d'art connexe.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

De nombreux auteurs n'ont pas reçu de formation littéraire

La plupart des livres sur l'art d'écrire reconnaissent que, même si cette aptitude peut se développer par la pratique et l'étude de différents auteurs, il en est de nombreux aspects qui ne peuvent s'apprendre. En effet, 42 pour cent de tous les auteurs pigistes au Canada et un peu plus de la moitié des auteurs à plein temps ont déclaré n'avoir reçu aucune formation littéraire après le cours secondaire*. Parmi ceux qui ont terminé des études postsecondaires, un grand nombre détenaient un diplôme en création littéraire, en journalisme, en art dramatique ou dans un autre programme d'art connexe : 18 pour cent possédaient un baccalauréat dans une de ces disciplines et 15 pour cent, une maîtrise ou un doctorat.

Afin de préciser la qualité de la formation reçue, l'enquête auprès des auteurs de 1979 leur a demandé s'ils la jugeaient utile au développement de leurs aptitudes littéraires. Quarante-six pour cent des auteurs ont répondu " Oui, beaucoup ", 42 pour cent, " Oui, assez " et 13 pour cent, " Non, pas du tout ". Les auteurs à plein temps étaient en général moins convaincus de la valeur de leur formation : 25 pour cent d'entre eux ont affirmé qu'elle ne leur avait été d'aucune utilité, comparativement à huit pour cent dans le cas des auteurs à temps partiel.

Une autre question de l'enquête concernait l'endroit où l'auteur avait reçu cette formation. Quatre-vingt-deux pour cent d'entre eux avaient complété leur plus haut niveau de formation au Canada et 18 pour cent à l'étranger.

* La question était la suivante : " Quel est votre niveau de formation le plus élevé à titre d'auteur ou de journaliste ? " Il se peut que le pourcentage élevé d'auteurs déclarant n'avoir reçu aucune formation post-secondaire reflète une certaine difficulté à établir ce que constitue exactement une " formation littéraire ".

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.4 – NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE

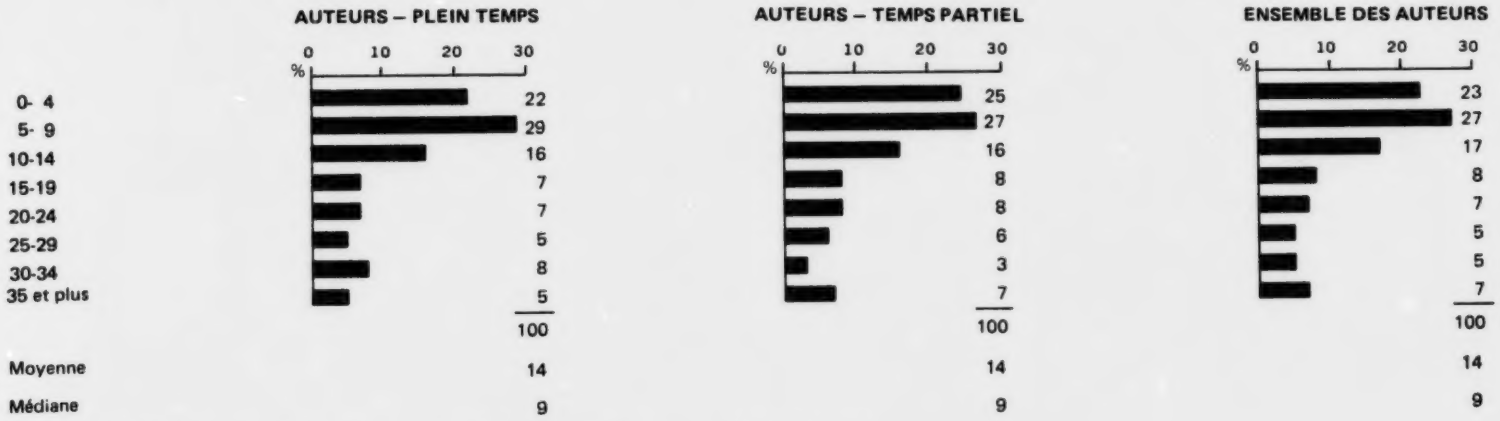

3.5 – ÂGE DE L'AUTEUR LORSQU'IL A COMMENCÉ À TIRER UN REVENU DE SON TRAVAIL

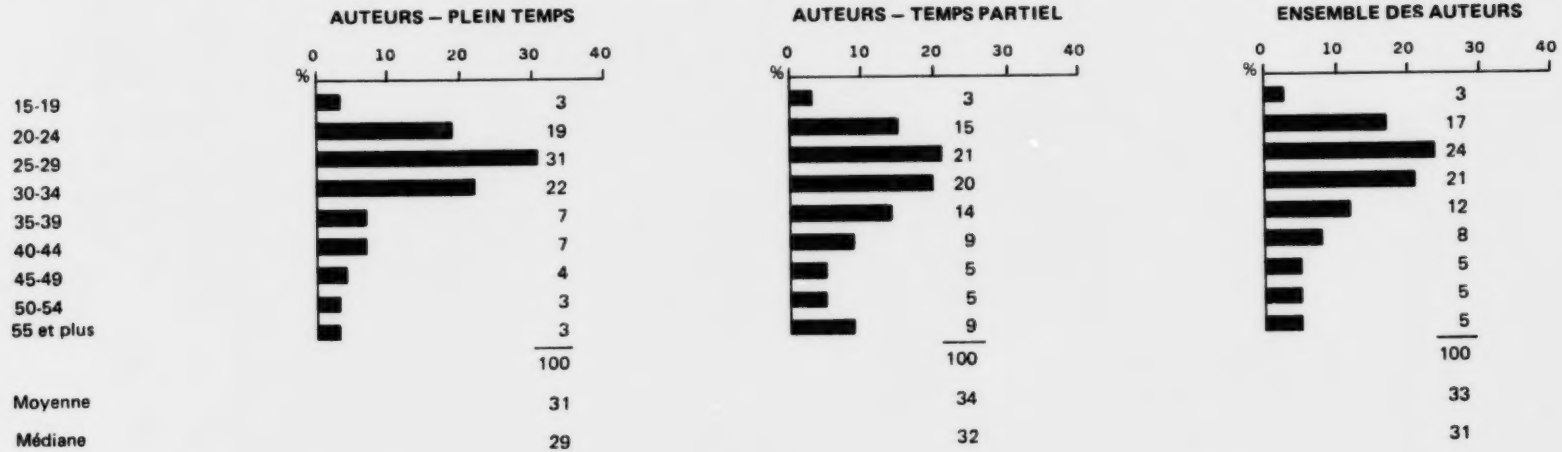

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Environ 50 pour cent des auteurs ont moins de dix ans d'expérience

Le graphique 3.4 montre que la moitié de tous les auteurs pigistes avaient moins de dix ans d'expérience. Les deux tiers travaillaient à la pige depuis moins de 15 ans, sept pour cent d'entre eux depuis au moins 35 ans, et cinq pour cent avaient de 30 à 34 ans d'expérience.

Deux facteurs ont probablement influencé ces résultats. En premier lieu, certains auteurs ont d'abord occupé un emploi en tant qu'écrivain pendant une période plus ou moins longue avant de commencer à travailler à la pige. Deuxièmement, 43 pour cent des auteurs touchés par l'enquête avaient moins de 40 ans.

La plupart des auteurs se lancent dans le travail à la pige alors qu'ils sont très jeunes, tandis que d'autres le font beaucoup plus tard

Comme nous l'avons déjà mentionné, les carrières des pigistes ne progressent pas toutes au même rythme. Ainsi, l'enquête à révélé que 65 pour cent des personnes interrogées avaient commencé à tirer un revenu de leur travail de pigiste avant 35 ans, 12 pour cent avaient commencé entre 35 et 39 ans, et 23 pour cent après 40 ans (voir le graphique 3.5).

Le graphique 3.5 indique aussi que les auteurs à plein temps commencent à tirer un revenu plus tôt que leurs confrères à temps partiel. Soixante-quinze pour cent des auteurs à plein temps ont amorcé leur carrière d'écrivain avant l'âge de 35 ans, comparativement à 59 pour cent dans le cas des auteurs à temps partiel. Cet écart semble s'expliquer du fait que ces derniers préfèrent réussir dans une autre profession avant de s'adonner au travail à la pige.

Une analyse plus approfondie a démontré que les auteurs dont la principale source de revenu provenait des livres, des journaux et des périodiques avaient souvent une expérience plus vaste que ceux qui écrivaient surtout des scénarios.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.6 – DOMAINE ACTUEL D'ACTIVITÉ

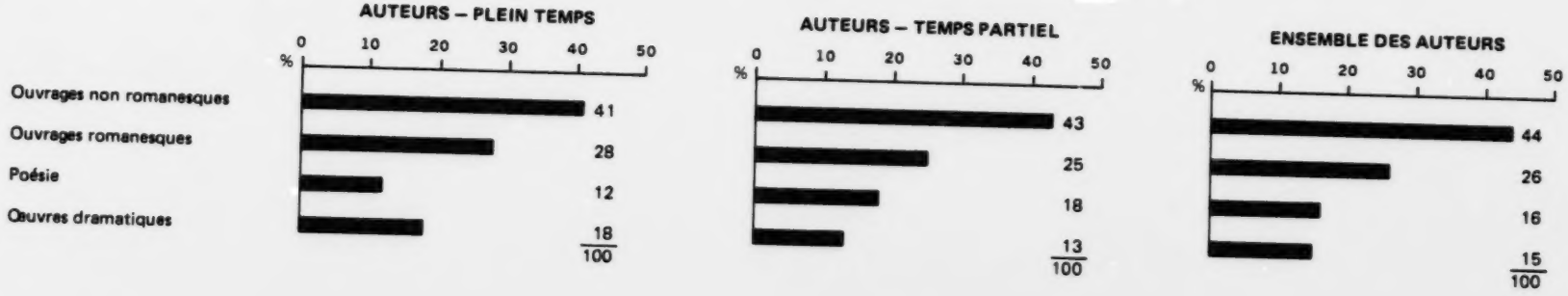

3.7 – PRINCIPAL DOMAINE D'ACTIVITÉ

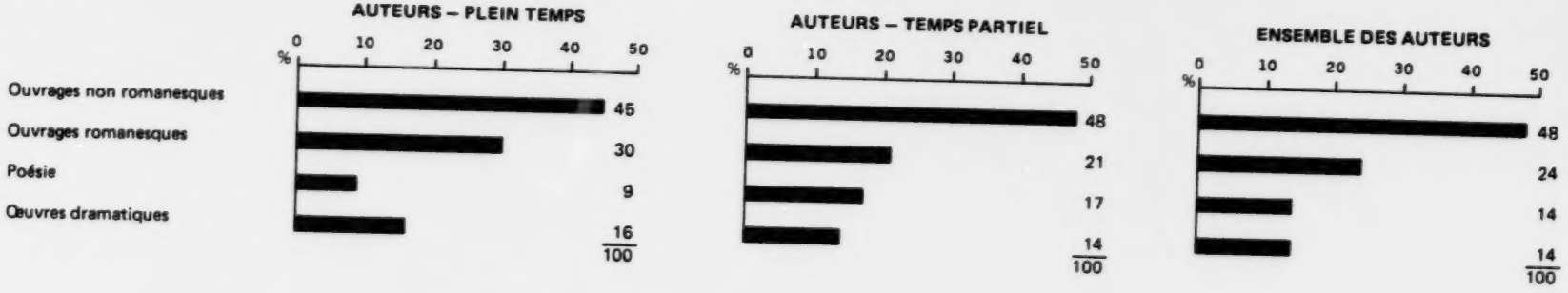

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Les auteurs de textes non romanesques sont plus nombreux que les romanciers, poètes ou dramaturges

Certains auteurs recourent à deux genres littéraires ou plus, par exemple, le roman et la poésie, alors que d'autres se vouent à un seul. Pour déterminer les choix des pigistes canadiens, l'enquête de 1979 demandait : " Quel genre d'ouvrages écrivez-vous actuellement ? (À l'exception de ce que vous écrivez en tant qu'employé rémunéré.) " Les auteurs devaient cocher une ou plusieurs des catégories suivantes : ouvrages non romanesques, ouvrages romanesques, poèmes ou oeuvres dramatiques.

La compilation des réponses montre clairement que les auteurs canadiens écrivent principalement des oeuvres non romanesques. Quarante-quatre pour cent des auteurs s'adonnaient à ce genre, 26 pour cent au romanesque, 16 pour cent à la poésie et 15 pour cent aux oeuvres dramatiques*.

La répartition des genres d'ouvrages ne varie pas beaucoup entre les auteurs à plein temps et les auteurs à temps partiel. Cependant, les premiers ont tendance à écrire davantage d'oeuvres dramatiques et moins de poésie que leurs confrères à temps partiel.

* Ces pourcentages ont été établis à partir de la participation globale, c'est-à-dire selon le nombre total d'ouvrages plutôt que le nombre d'auteurs.

Près de la moitié des auteurs écrivent principalement des ouvrages non romanesques

Puisque les auteurs ont souvent déclaré écrire plusieurs genres de textes, ils furent invités à indiquer à quelle catégorie la majorité de leurs écrits appartenaient.

Il semble qu'environ la moitié des auteurs s'adonnaient surtout à la rédaction de textes non romanesques. Le quart d'entre eux seulement écrivaient principalement des ouvrages romanesques et 14 pour cent se consacraient soit à la poésie, soit aux oeuvres dramatiques.

La comparaison entre les principaux domaines d'activité des auteurs à plein temps et de ceux à temps partiel permet d'établir deux faits intéressants. Premièrement, sans doute en raison de la faible rentabilité de la poésie, les auteurs à plein temps recourant à ce genre littéraire sont beaucoup moins nombreux. Deuxièmement, ces derniers affichaient une préférence beaucoup plus marquée pour la rédaction d'oeuvres romanesques que les auteurs à temps partiel (30 pour cent comparativement à 21 pour cent).

Le genre d'ouvrages que les auteurs écrivaient au moment de l'enquête est-il le même que celui auquel ils se consacrent principalement ? L'étude des réponses s'avère intéressante : parmi les auteurs à plein temps qui ont indiqué la poésie comme travail en cours, seulement 32 pour cent d'entre eux ont déclaré que c'était là leur principal domaine d'activité. Quarante pour cent des poètes étaient avant tout des auteurs de textes romanesques.

Les réponses des auteurs à temps partiel différaient beaucoup : cinquante-six pour cent de ceux qui écrivaient de la poésie en 1979 ont déclaré que ce genre littéraire représentait leur principal domaine d'activité. Seulement 26 pour cent des auteurs à temps partiel s'adonnaient surtout à la rédaction de textes non romanesques et un nombre encore moins important (15 pour cent) écrivaient surtout des textes romanesques.

Par contre, au moment de l'enquête, les auteurs d'ouvrages non romanesques avaient une tendance beaucoup plus marquée à travailler dans ce domaine : 80 pour cent d'entre eux ont affirmé se consacrer presque entièrement à ce genre littéraire. Parmi les romanciers, 51 pour cent rédigeaient surtout des textes romanesques et parmi les dramaturges, 62 pour cent (mais seulement 54 pour cent des dramaturges à plein temps) écrivaient surtout des oeuvres dramatiques.

Ces tendances reflètent probablement, dans une certaine mesure, la rentabilité et les possibilités de publication que présentent divers genres littéraires. Les poètes, les dramaturges et les romanciers risquent de consacrer la majeure partie de leur temps à la rédaction d'autres genres d'ouvrages.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.8 – MODE DE DIFFUSION

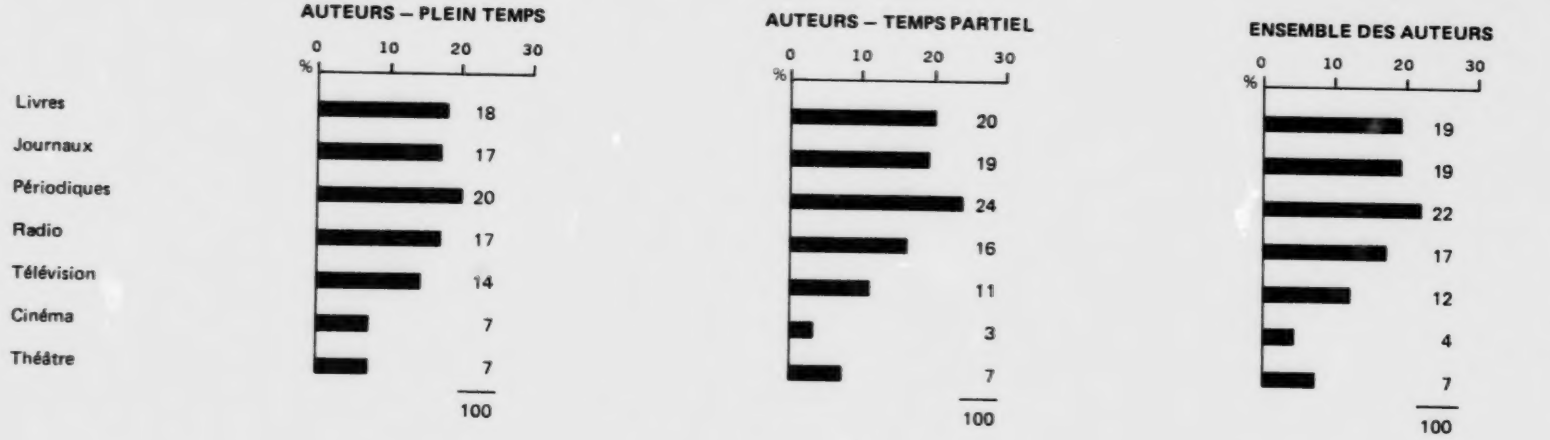

3.9 – MODE DE DIFFUSION REPRÉSENTANT LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

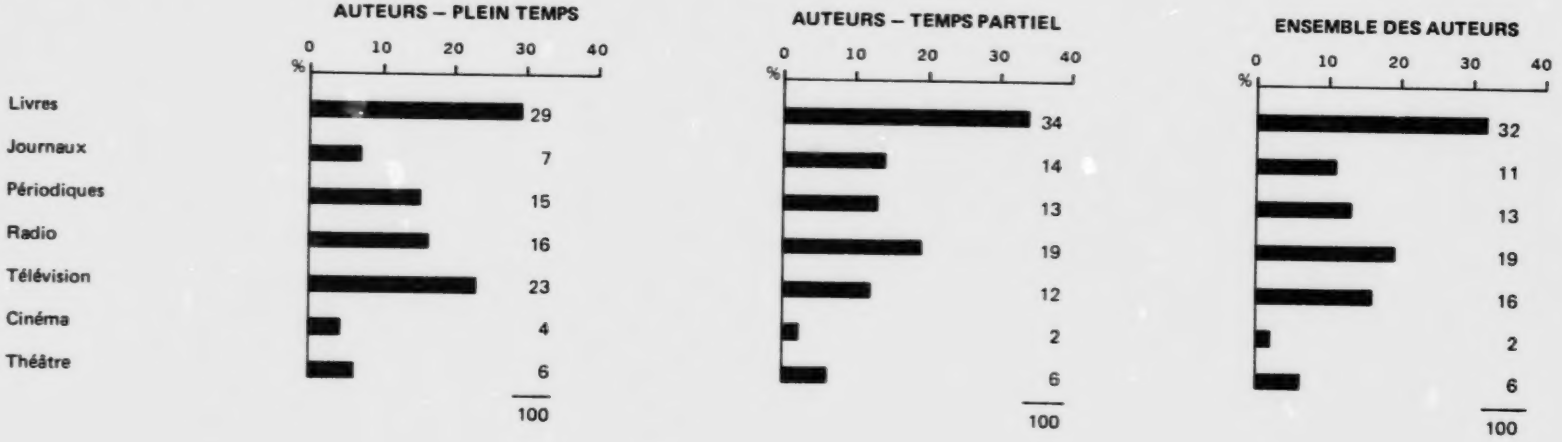

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Les oeuvres des auteurs sont publiées ou diffusées grâce à divers médias

" Par quels modes de communication ou sous quelles formes vos oeuvres ont-elles été publiées ou diffusées ? "

En réponse à cette question, les auteurs à plein temps et à temps partiel reconnaissaient unanimement que les périodiques constituaient le plus important débouché pour les écrits. Il en est à peu près de même pour les livres, les journaux et la radio. Toutefois, très peu de travaux effectués à la pige ont été portés au petit écran ou sur la scène et les textes dont on a tiré un film sont encore plus rares.

Les auteurs tirent en grande partie leur revenu de la publication de livres

Le graphique 3.9, qui traite des principales sources de revenu des auteurs depuis 1974, révèle des tendances assez différentes de celles figurant au graphique 3.8. Environ le tiers (32 pour cent) des auteurs tirent principalement leur revenu de la publication de livres. La radio et la télévision viennent au second rang, la télévision représentant une source de revenu très importante pour 23 pour cent des auteurs à plein temps, mais pour seulement 12 pour cent des auteurs à temps partiel. Les journaux et les périodiques occupent la troisième place, mais là encore, il existe une différence marquée selon le statut des auteurs. En effet, sept pour cent seulement des auteurs à plein temps tiraient principalement leur revenu des journaux, mais ce pourcentage passait à 14 dans le cas des auteurs à temps partiel. Enfin, le théâtre constituait la principale source de revenu de six pour cent des auteurs, et le cinéma l'était pour deux pour cent d'entre eux.

L'enquête a aussi révélé que :

- parmi les auteurs ayant publié des livres, plusieurs d'entre eux (54 pour cent) tiraient aussi leur principal revenu des livres;

- seulement un auteur sur cinq ayant écrit pour les journaux et les périodiques tirait son principal revenu de ces médias;

- la radio et la télévision constituent la source principale de revenu de 34 et 37 pour cent, respectivement, des auteurs ayant écrit pour ces médias;

- les auteurs ayant écrit pour le cinéma ont tendance à compter sur la télévision comme principale source de revenu. Seulement 14 pour cent des auteurs ont déclaré tirer leur principal revenu du cinéma;

- environ une personne sur quatre (23 pour cent) ayant écrit pour le théâtre considérait ce mode de diffusion comme sa principale source de revenu.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.10 – PROPORTION DES ÉCRITS ACCEPTÉS À DES FINS DE PUBLICATION OU DE DIFFUSION

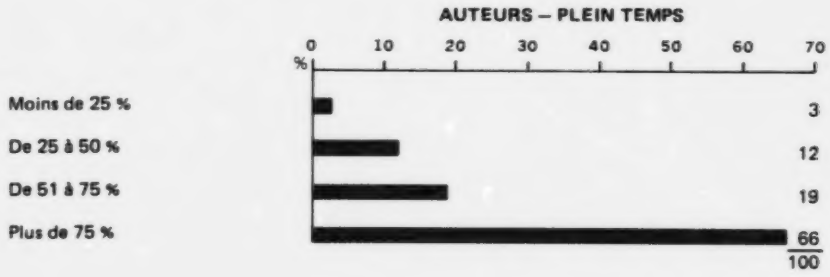

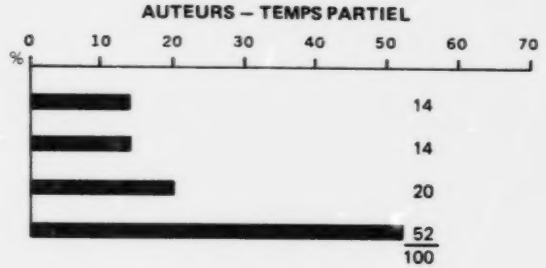

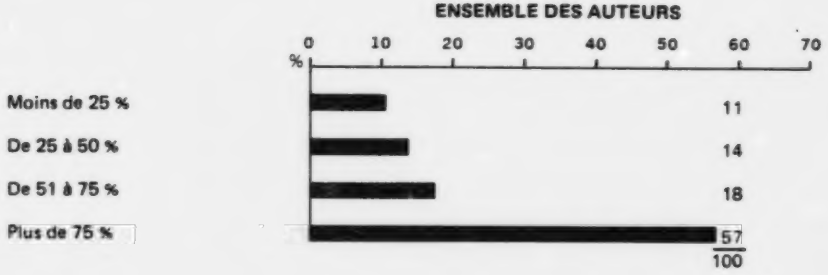

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Les écrits des auteurs sont, dans une large mesure, acceptés à des fins de publication ou de diffusion, mais nombre de manuscrits ne sont jamais publiés

Presque tous les auteurs ont en main des manuscrits qui n'ont jamais été publiés. En fait, certains auteurs ont signalé que leurs meilleurs ouvrages n'ont jamais été acceptés à des fins de publication ou, dans le cas des scénaristes, de mise en scène.

En vue de découvrir dans quelle mesure les auteurs réussissaient à faire publier leurs écrits, l'enquête de 1979 demandait à chacun d'eux d'indiquer dans quelle proportion leurs ouvrages avaient été acceptés à des fins de publication ou de diffusion.

Les résultats (voir le graphique 3.10) indiquent que les trois quarts des textes de 57 pour cent de tous les auteurs avaient été acceptés. Toutefois, les auteurs à plein temps obtenaient beaucoup plus de succès que les auteurs à temps partiel : les deux tiers des auteurs à plein temps et seulement un peu plus de la moitié des auteurs à temps partiel avaient obtenu ce taux de succès. Quinze pour cent des pigistes à plein temps et 28 pour cent des pigistes à temps partiel ont reconnu que moins de 51 pour cent de leurs écrits avaient été acceptés. De façon générale, le taux d'acceptation était plus élevé chez les auteurs à plein temps que chez leurs confrères à temps partiel.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

3.11 – PROPORTION DES ÉCRITS ACCEPTÉS À DES FINS DE PUBLICATION OU DE DIFFUSION, SELON LA LANGUE

AUTEURS – PLEIN TEMPS

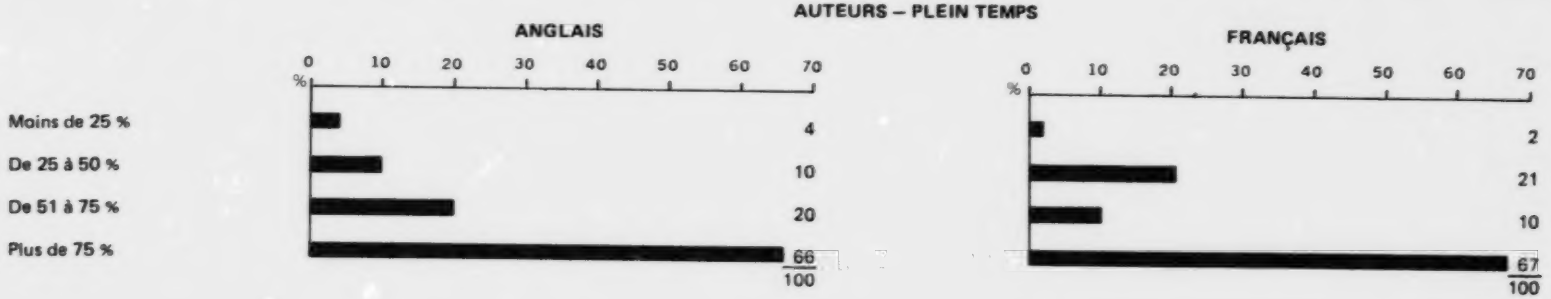

AUTEURS – TEMPS PARTIEL

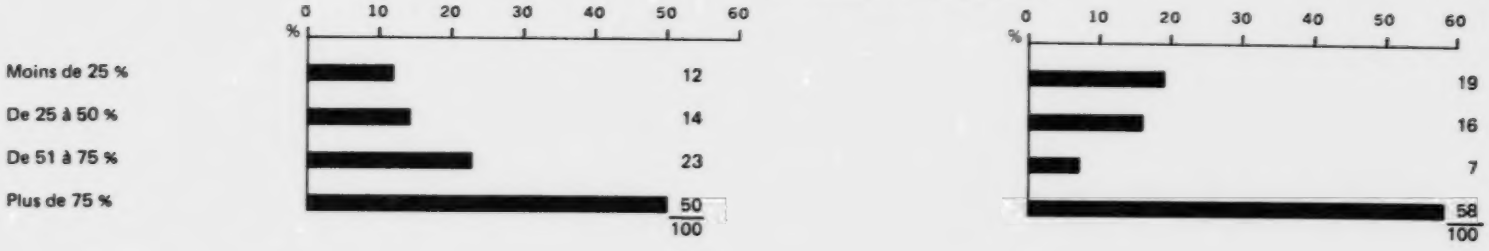

ENSEMBLE DES AUTEURS

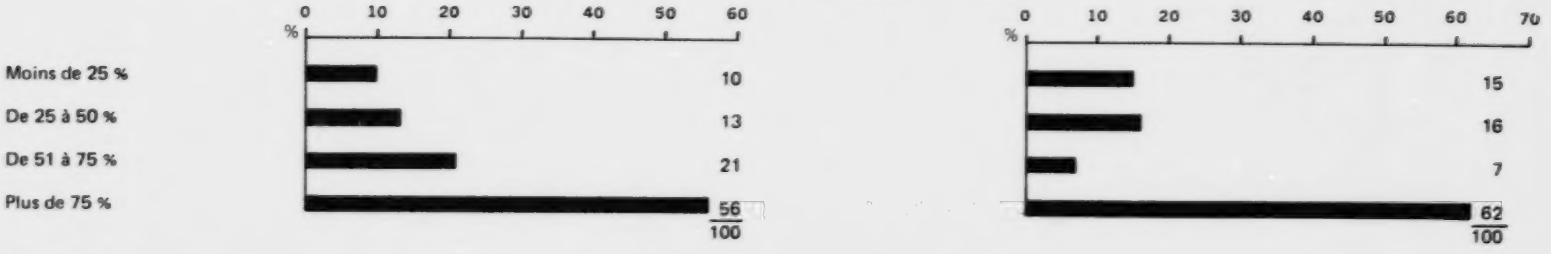

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le taux d'acceptation des écrits à des fins de publication ou de diffusion est très différent chez les auteurs francophones et anglophones

Il existe sur le marché de la production littéraire au Canada un écart important entre les possibilités offertes aux auteurs francophones et celles offertes aux auteurs anglophones. Cet écart se situe au niveau de la dimension de chacun des marchés et des moyens de publication. Comme nous l'avons déjà vu, les auteurs francophones sont sous-représentés par rapport à la population globale du Canada. Alors est-il vraiment possible d'établir un tableau comparatif du taux de succès remporté par les auteurs s'exprimant dans l'une ou l'autre des deux langues officielles ?

Le graphique 3.11 révèle que les auteurs francophones connaissent un succès ou retentissant ou limité; rares sont ceux qui obtiennent un succès mitigé, c'est-à-dire entre 51 et 75 pour cent d'ouvrages acceptés à des fins de publication ou de diffusion.

4. LES AUTEURS DE LIVRES

Cinquante pour cent des auteurs ont publié au moins trois livres

L'enquête demandait aux auteurs d'indiquer le nombre de leurs livres publiés. Les graphiques 4.1, 4.2 et 4.3 donnent les résultats pour tous les auteurs ayant publié au moins un livre. Il faut souligner que ces résultats touchent tous les auteurs, qu'ils soient principalement auteurs de livres ou qu'ils considèrent cette activité comme secondaire.

La plupart des auteurs (87 pour cent) faisant partie de ce sous-groupe ont publié un livre ou plus depuis le début de 1974. Le nombre moyen de livres publiés était de 2,7 et la médiane de 2,0. Comme on pouvait s'y attendre, les auteurs à plein temps en ont publié davantage que les auteurs à temps partiel.

Avant 1974, une grande partie des auteurs (44 pour cent) n'avaient publié aucun livre, reflétant bien la structure d'âge du groupe des auteurs et leurs années d'expérience à titre de pigistes.

En s'arrêtant au genre de livres publiés, il est possible de déterminer le nombre global d'ouvrages romanesques, non romanesques, d'oeuvres dramatiques et de recueils de poésie qui ont été publiés. Les livres non romanesques étaient les plus nombreux, suivis des livres romanesques, des recueils de poésie et des oeuvres dramatiques.

Voyons maintenant le nombre total de livres publiés. Les données indiquent que près d'un auteur à plein temps sur cinq avait publié dix livres ou plus, alors qu'un grand nombre d'auteurs de ce groupe en avaient publié un, deux ou trois. Le graphique pour l'ensemble des auteurs montre une production médiane de 3,0 livres, signifiant ainsi que 50 pour cent de tous les auteurs de ce sous-groupe avaient publié au moins trois livres.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

4.1 – NOMBRE DE LIVRES PUBLIÉS DEPUIS OU EN JANVIER 1974 *

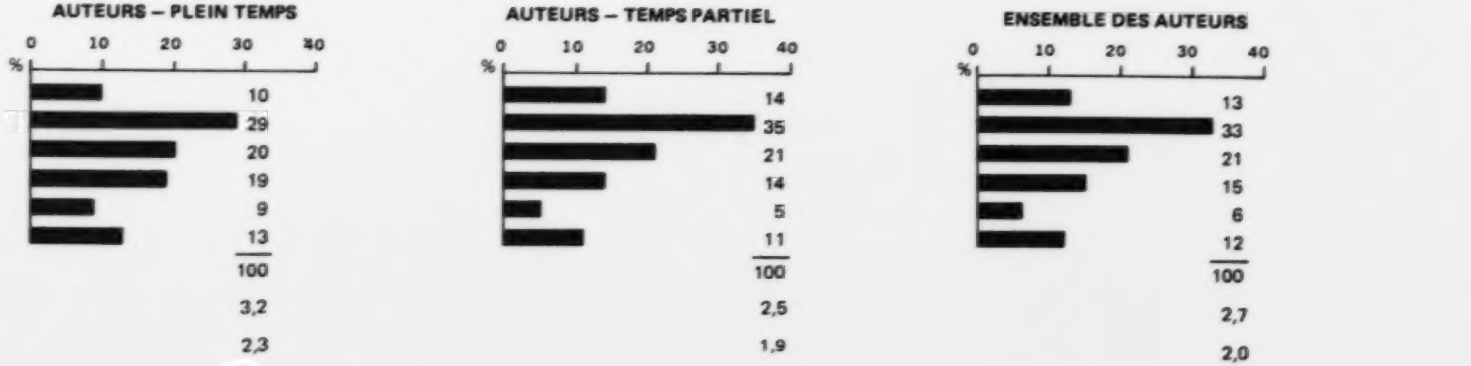

* Incluant seulement les auteurs qui ont déjà publié au moins un livre.

4.2 – NOMBRE DE LIVRES PUBLIÉS AVANT JANVIER 1974 *

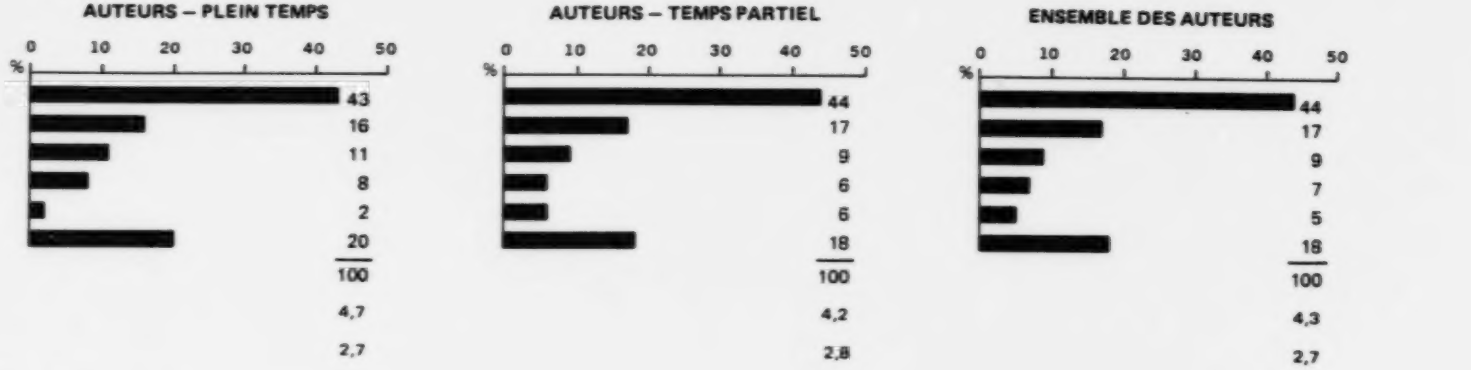

* Incluant seulement les auteurs qui ont déjà publié au moins un livre.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

4.3 – NOMBRE DE LIVRES PUBLIÉS AVANT DÉCEMBRE 1978 *

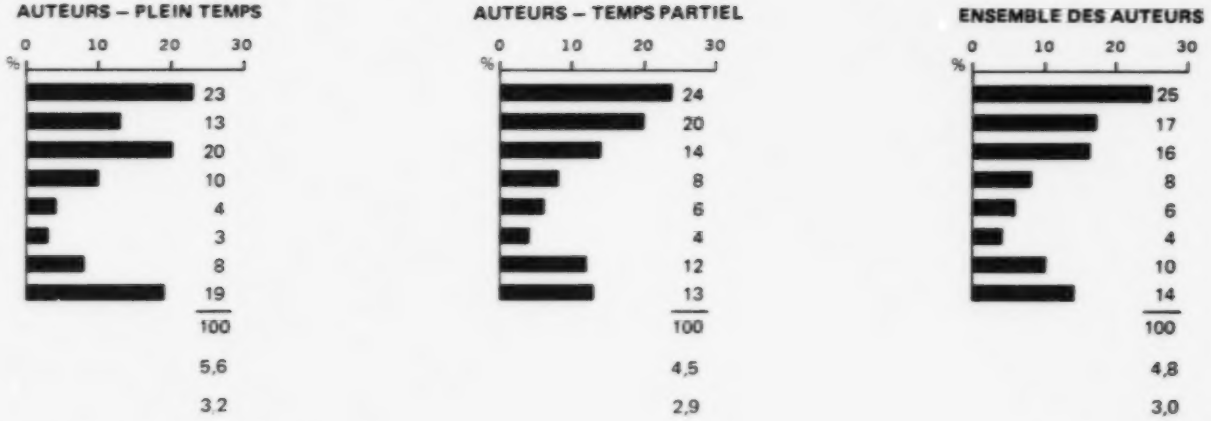

	Auteurs – plein temps	Auteurs – temps partiel	Ensemble des auteurs
1	23	24	25
2	13	20	17
3	20	14	16
4	10	8	8
5	4	6	6
6	3	4	4
7 à 9	8	12	10
10 ou plus	19	13	14
	100	100	100
Moyenne	5,6	4,5	4,8
Médiane	3,2	2,9	3,0

* Incluant seulement les auteurs qui ont déjà publié au moins un livre.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

4.4 – FACTEURS CONTRIBUANT À LIMITER LE SUCCÈS

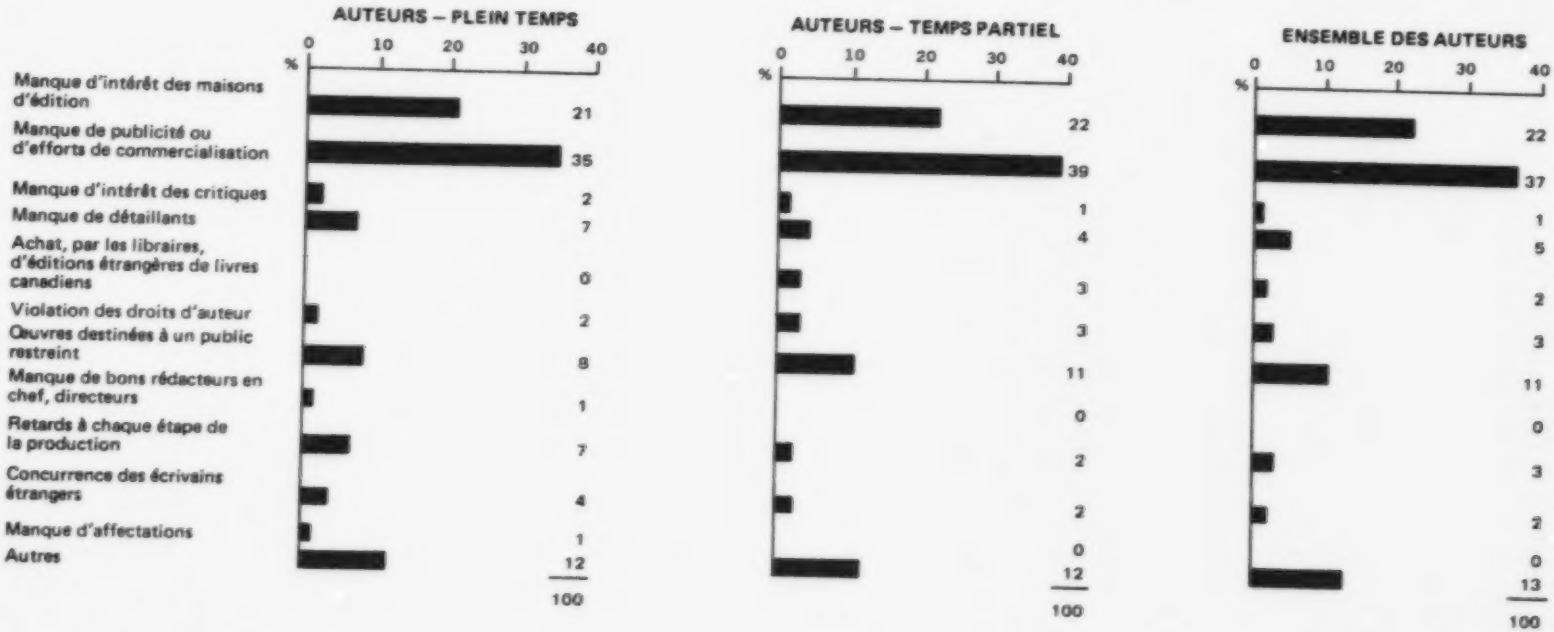

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le manque de publicité ou d'efforts de commercialisation est perçu comme un important facteur limitant le succès des auteurs

Écrire un livre, le faire publier et le vendre constituent une série d'étapes complètement différentes les unes des autres. Le résultat final - le succès du livre - dépend souvent de facteurs autres que la qualité littéraire de l'ouvrage. Cependant, si l'auteur veut retirer un certain succès de son livre, celui-ci doit être lu par un éditeur et le public averti de sa parution.

L'enquête invitait les auteurs à choisir un facteur, parmi les douze mentionnés, qui limitait davantage leur succès. Trente-sept pour cent ont répondu le " manque de publicité ou d'efforts de commercialisation ". Un grand nombre d'auteurs prétendaient qu'étant donné que la clientèle visée par leurs livres n'était pas informée de leur parution, les ventes s'en trouvaient restreintes. Vingt-deux pour cent des auteurs considéraient le " manque d'intérêt des maisons d'édition " comme le problème le plus important, et 11 pour cent d'entre eux déclaraient que le fait d'écrire pour un public restreint limitait le plus leur succès. En fait, ce dernier problème rejoint celui de la commercialisation pour beaucoup d'auteurs qui considèrent les activités de promotion au pays et à l'étranger comme un moyen de percer sur de nouveaux marchés intérieurs et internationaux.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

4.5 – RECOMMANDATIONS VISANT À ENCOURAGER LE SECTEUR LITTÉRAIRE

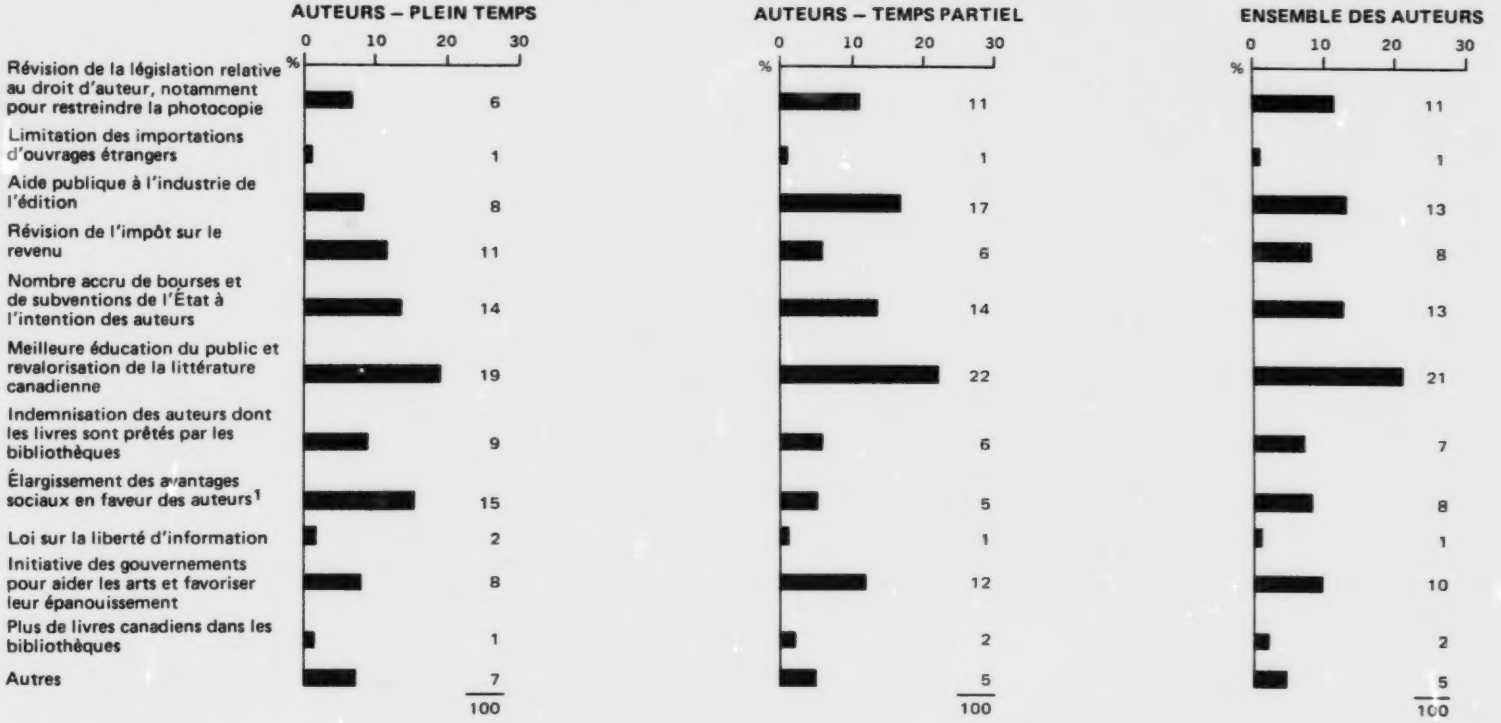

1. Tels que l'assurance-chômage, les régimes de pension, les congés payés, etc.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Selon les auteurs, il faudrait sensibiliser le public et mettre en valeur la littérature canadienne

Même si la qualité de la littérature canadienne et le marché pour les bons livres se sont tous deux améliorés considérablement au cours des trente dernières années, le monde de la création littéraire au Canada est loin d'avoir atteint la perfection et de nombreuses suggestions ont été présentées en vue de l'améliorer.

Le questionnaire de l'enquête dressait la liste de ces suggestions et demandait aux auteurs d'identifier les plus importantes mesures à prendre en vue de favoriser le développement immédiat du secteur littéraire au Canada. En fin de compte, la question revêt deux dimensions car certaines suggestions ont trait au bien-être de l'auteur, et d'autres, à l'amélioration de la diffusion et de la vente des livres. Il n'existe pas toujours de rapport direct entre les deux.

D'après 21 pour cent des auteurs, soit le plus fort pourcentage d'entre eux, il est primordial de sensibiliser le public et de mettre en valeur la littérature canadienne. De nombreux auteurs sont d'avis que la demande de livres canadiens augmenterait si on en retrouvait davantage dans les écoles et les librairies canadiennes de même que sur les listes des clubs de livres desservant le Canada.

Quatre autres mesures semblaient prometteuses pour au moins dix pour cent des pigistes* :

- un plus grand nombre de bourses et de subventions de l'État à l'intention des auteurs (13 pour cent). Plusieurs auteurs ont un revenu extrêmement faible et ils ont besoin d'une aide financière accrue pour continuer d'écrire;

- une aide publique à l'industrie de l'édition (13 pour cent);

* Il convient de noter que ces données ont été recueillies en octobre 1979 et que les opinions sur les questions les plus importantes peuvent avoir changé depuis.

- une révision de la législation relative au droit d'auteur (11 pour cent). De nombreux auteurs sont d'avis que la Loi sur le droit d'auteur doit être révisée de façon à leur permettre de tirer un revenu de la reproduction et de l'utilisation de leurs oeuvres par d'autres personnes;

- des programmes gouvernementaux pour aider les arts et favoriser leur épanouissement (10 pour cent).

Certaines mesures ont reçu plus d'appui des auteurs à plein temps que des auteurs à temps partiel. Notamment, un nombre supérieur d'auteurs à plein temps partageaient l'avis que l'accès aux avantages sociaux par les auteurs et la révision de la politique de l'impôt sur le revenu étaient les facteurs les plus importants pour encourager le secteur littéraire au Canada. Parmi les avantages sociaux visés, mentionnons l'assurance-chômage dont ne bénéficient pas actuellement les auteurs pigistes. Comme de nombreux auteurs à temps partiel occupent aussi un emploi rémunéré, ils bénéficient probablement de certains avantages sociaux, d'où le faible intérêt qu'ils portent à ces mesures.

Outre les facteurs mentionnés au graphique 4.5, de nombreux auteurs contemporains croient que l'on devrait trouver un moyen de promouvoir la traduction des ouvrages canadiens dans les deux langues officielles.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

4.6 – RECOMMANDATIONS VISANT À ENCOURAGER LE SECTEUR LITTÉRAIRE, SELON LA LANGUE

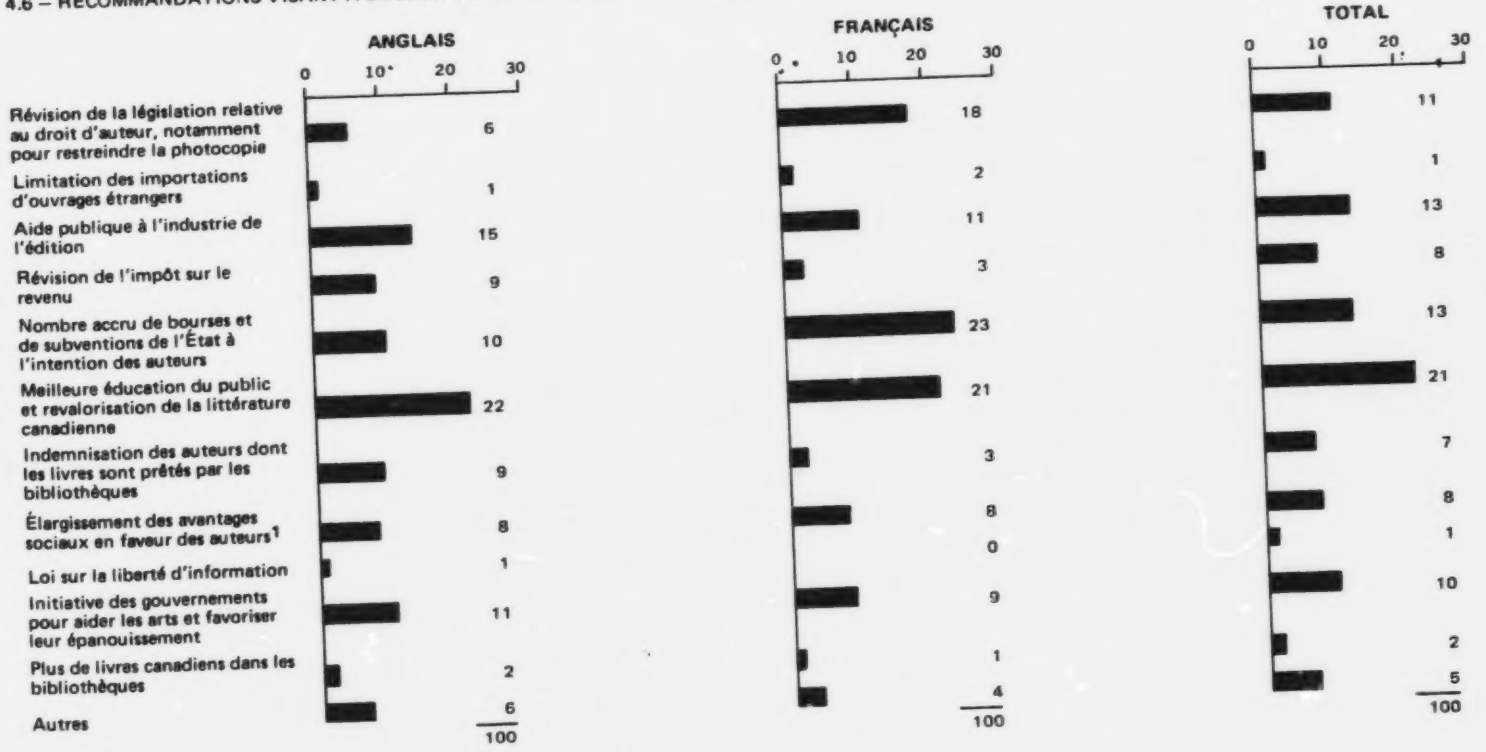

1. Tels que l'assurance-chômage, les régimes de pension, les congés payés, etc.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Les auteurs francophones insistent sur l'augmentation des bourses et des subventions et sur la révision de la législation relative au droit d'auteur

En quoi les opinions des auteurs de langue française et celles des auteurs de langue anglaise au sujet de la meilleure façon d'améliorer le domaine littéraire canadien diffèrent-elles ? Le graphique 4.6 montre que, selon les auteurs francophones, l'élément premier pour encourager la création littéraire réside dans la révision de la législation relative au droit d'auteur et l'accord de bourses et de subventions. Le pourcentage des auteurs francophones en faveur de la révision de la Loi sur le droit d'auteur est trois fois supérieur à celui des auteurs anglophones, et le pourcentage de ceux qui ont opté pour l'augmentation des bourses et des subventions était un peu plus de deux fois plus élevé que celui des auteurs de langue anglaise. Ces derniers favorisent plutôt la révision de l'impôt sur le revenu et l'aide publique à l'industrie de l'édition.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

5.1 – NOMBRE D'ARTICLES PUBLIÉS DANS DES JOURNAUX DEPUIS OU EN JANVIER 1974

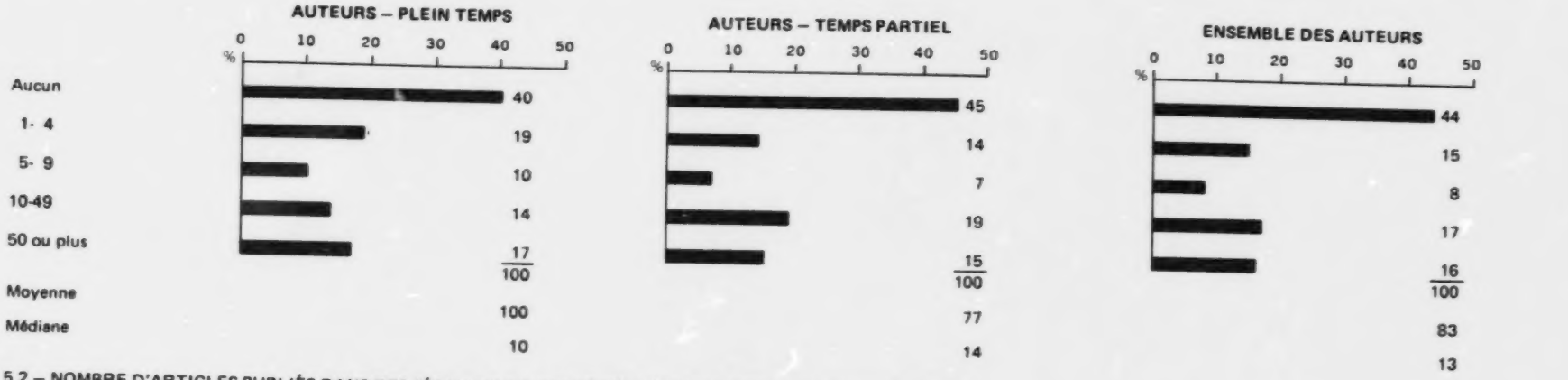

5.2 – NOMBRE D'ARTICLES PUBLIÉS DANS DES PÉRIODIQUES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DEPUIS OU EN JANVIER 1974

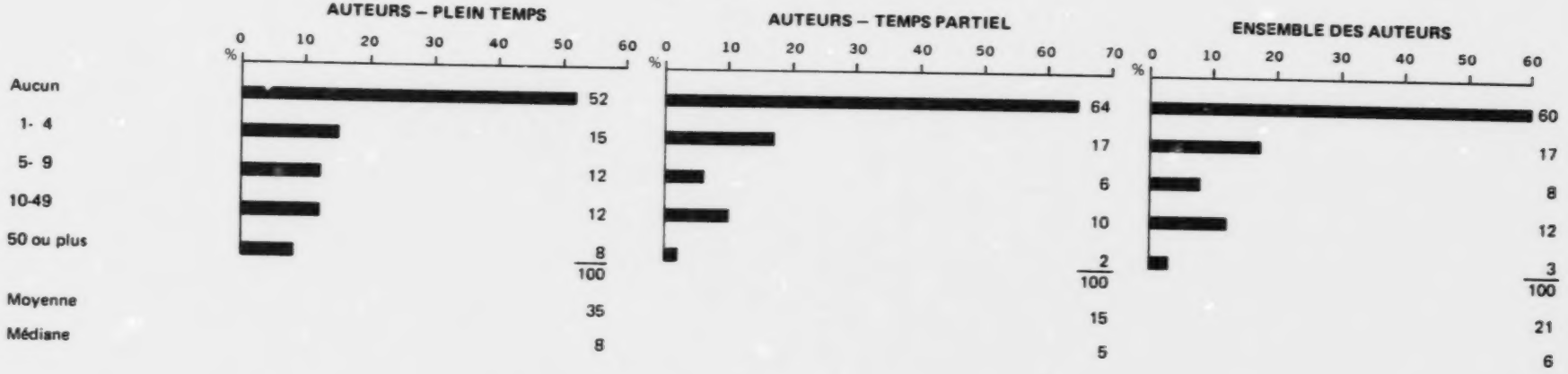

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

5. LES AUTEURS D'ARTICLES DE JOURNAUX ET DE PÉRIODIQUES

Cinquante pour cent des auteurs d'articles de journaux et de périodiques ont publié vingt et un articles ou plus

Afin d'évaluer la productivité des auteurs d'articles destinés aux journaux et aux périodiques, l'enquête demandait aux auteurs d'indiquer le nombre " d'articles " qu'ils avaient publiés entre janvier 1974 et décembre 1978. Les auteurs les plus féconds ayant peut-être éprouvé certaines difficultés à se souvenir du nombre exact de leurs écrits, il faut interpréter les données avec prudence. Les chiffres touchent les auteurs ayant écrit un article, un compte rendu, une chronique ou une nouvelle publiés n'importe quand avant l'enquête.

Il apparaît au graphique 5.1 qu'une forte proportion d'auteurs de ce sous-groupe avaient écrit, beaucoup dans certains cas, pour les journaux. Dans le cas des auteurs à plein temps qui ont collaboré à des journaux depuis 1974, le nombre moyen de textes publiés était de 100 et la médiane de 10, indiquant que ceux qui ont écrit 50 articles ou plus sont peu nombreux à avoir rédigé les articles à la pige publiés par les journaux.

Le graphique 5.2 indique clairement que très peu d'auteurs ont publié leurs textes dans des périodiques d'intérêt général. Parmi ceux-là, bon nombre n'ont réussi à faire publier que de un à quatre articles, et le pourcentage de ceux qui en ont publié 50 ou plus, si on le compare au tableau précédent, est de beaucoup inférieur.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

5.3 – NOMBRE D'ARTICLES PUBLIÉS DANS DES PÉRIODIQUES SPÉCIALISÉS DEPUIS OU EN JANVIER 1974

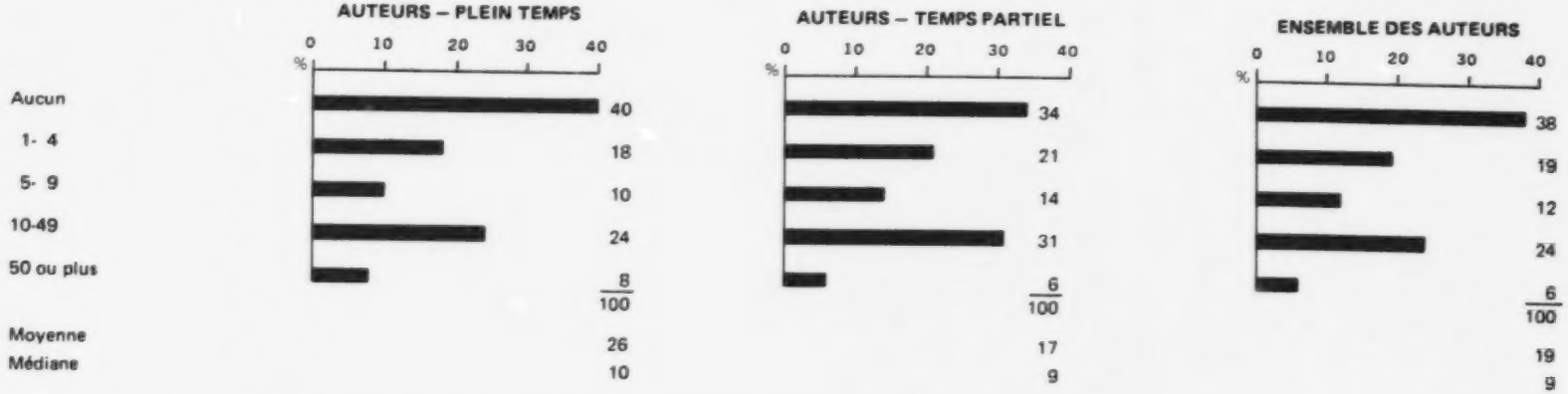

5.4 – NOMBRE D'ARTICLES PUBLIÉS DANS DES JOURNAUX OU PÉRIODIQUES DEPUIS OU EN JANVIER 1974

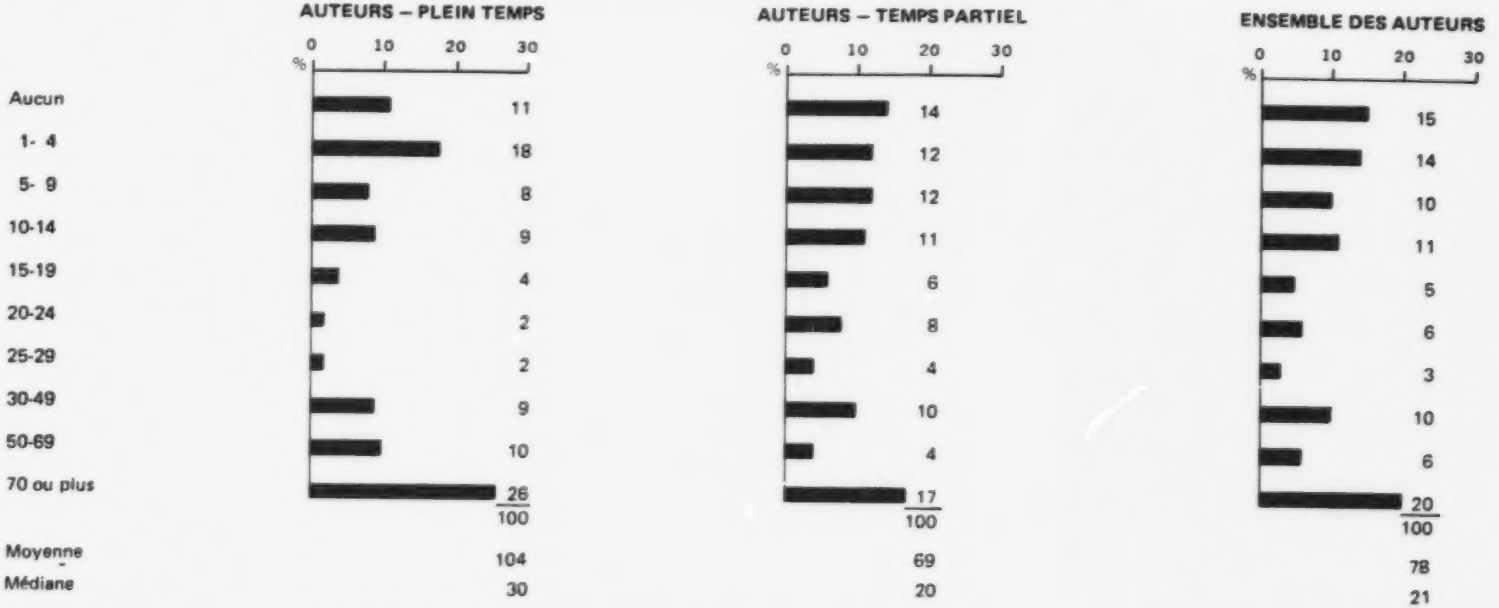

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Il semble qu'un plus grand nombre de pigistes publient leurs articles dans des périodiques spécialisés tels Harrowsmith plutôt que dans les journaux ou les périodiques d'intérêt général (voir le graphique 5.3). Soixante-deux pour cent des auteurs de ce sous-groupe avaient publié un texte dans un périodique spécialisé depuis janvier 1974, et environ un auteur sur quatre avait publié entre 10 et 49 articles de ce genre.

Une analyse plus approfondie des données révèle que la plupart des pigistes écrivent des articles destinés à plus d'un type de publication. Seulement neuf pour cent des auteurs ayant publié au moins un article dans un périodique d'intérêt général n'avaient jamais écrit pour des journaux ou des périodiques spécialisés. Les chiffres comparables pour les auteurs d'articles de journaux (n'ayant rien publié dans les périodiques) étaient de 21 pour cent et dans le cas des auteurs d'articles publiés dans des périodiques spécialisés (n'ayant rien écrit pour des journaux ou des périodiques d'intérêt général), de 30 pour cent. Bref, les auteurs d'articles destinés aux publications spécialisées affichent une plus forte tendance à se spécialiser, bien que 70 pour cent d'entre eux écrivent aussi pour des journaux et des périodiques d'intérêt général.

Le graphique 5.4 indique que nombreux sont les auteurs écrivant des articles destinés aux journaux ou aux périodiques à avoir publié des textes depuis 1974. Quinze pour cent seulement des auteurs de ce sous-groupe n'ont publié aucun article. Quarante-cinq pour cent d'entre eux avaient publié 20 articles ou plus et un auteur sur cinq en avait publié 70 ou plus.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

5.5 – RECOMMANDATIONS VISANT À AMÉLIORER LA SITUATION DES PIGISTES

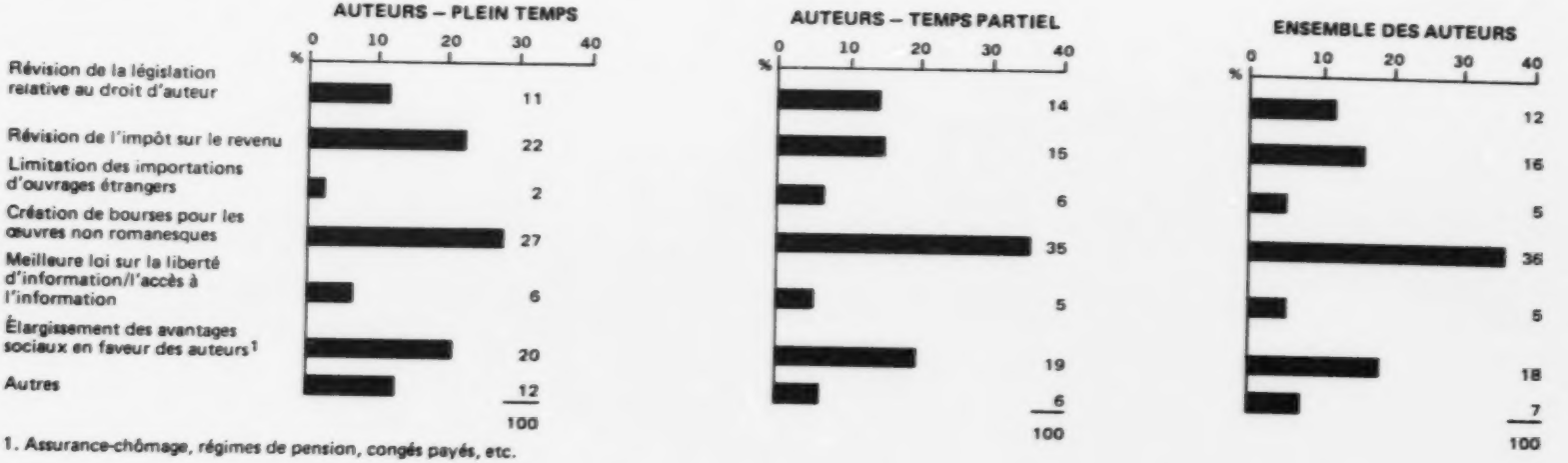

1. Assurance-chômage, régimes de pension, congés payés, etc.

5.6 – RECOMMANDATIONS VISANT À AMÉLIORER LA SITUATION DES PIGISTES, SELON LA LANGLE

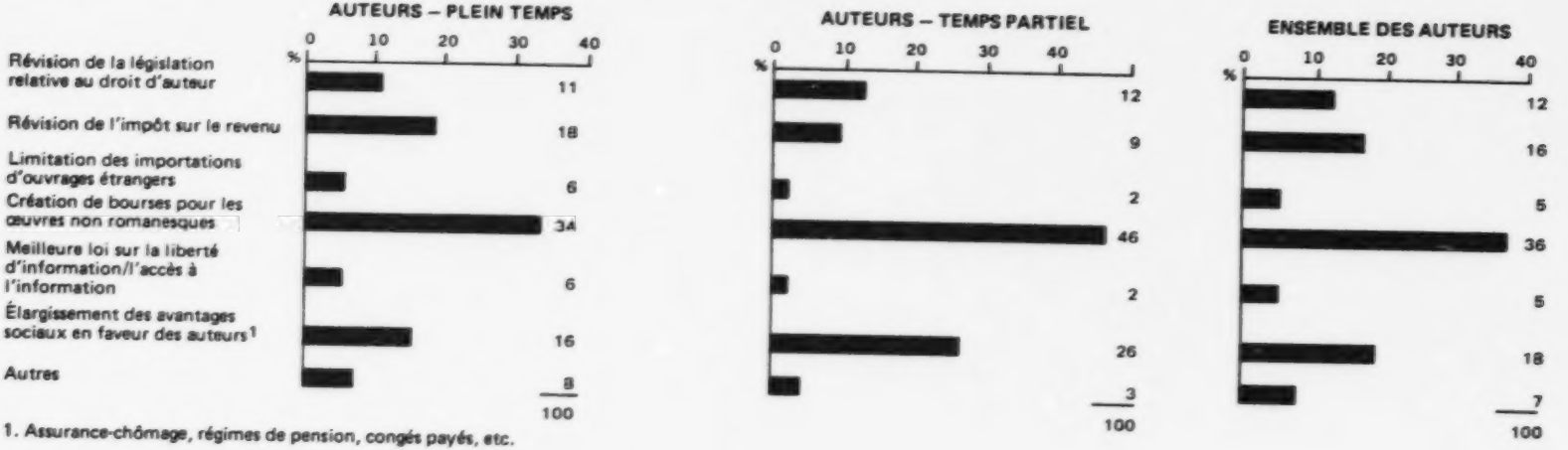

1. Assurance-chômage, régimes de pension, congés payés, etc.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Les auteurs d'articles de journaux et de périodiques recommandent la création de bourses pour les oeuvres non romanesques

La rédaction d'un article destiné à un journal ou à un périodique diffère considérablement de la production d'un livre. Les articles écrits à la pige se font plus souvent sur demande et la nature de la version finale de l'article est définie, au moins vaguement, par un éditeur. L'auteur reçoit une somme forfaitaire plutôt qu'un pourcentage sur des ventes, de sorte que les questions relatives à la commercialisation et aux façons de rejoindre son public sont moins pertinentes. Par conséquent, les facteurs considérés importants par ces auteurs pour améliorer leur milieu de travail diffèrent des préoccupations des auteurs de livres, comme en témoigne le graphique 5.5.

La création de bourses pour les oeuvres non romanesques constitue le facteur le plus important pour 36 pour cent des auteurs. À l'heure actuelle, les auteurs d'articles de journaux et de périodiques n'ont pas droit aux fonds mis à la disposition des auteurs de livres par le Conseil des arts. La deuxième recommandation, par ordre d'importance, faite par 18 pour cent des auteurs de ce groupe, touchait l'accès aux avantages sociaux. Présentement les auteurs n'ont aucune sécurité d'emploi et doivent économiser en prévision des mois ou des années de vaches maigres, si bien que certains pigistes éprouvent beaucoup de difficultés à poursuivre leur travail. Un autre facteur particulièrement important pour les pigistes à plein temps est la révision de la législation relative à l'impôt sur le revenu.

Les auteurs francophones favorisent l'accès aux bourses et aux avantages sociaux

La comparaison des réponses des auteurs de la langue française et de ceux de langue anglaise révèle des différences intéressantes au chapitre de l'importance qu'ils accordent aux diverses suggestions faites en vue d'améliorer leur situation. Les auteurs francophones appuient davantage la création de bourses et l'accès aux avantages sociaux tandis que leurs collègues anglophones sont plus nombreux à recommander la révision de la législation relative à l'impôt sur le revenu.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

5.7 – FACTEURS CONTRIBUANT À LIMITER LE SUCCÈS

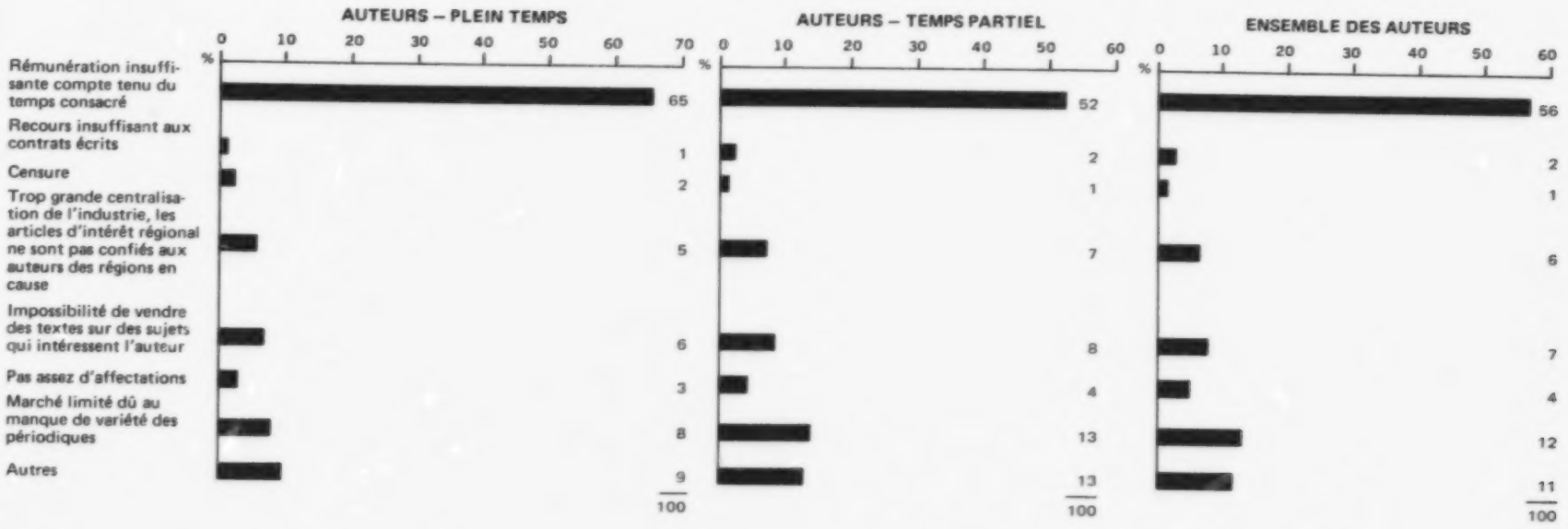

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

La rémunération insuffisante est perçue comme le principal facteur limitant le succès de plusieurs auteurs d'articles de journaux et de périodiques

Le genre de travail exécuté par les auteurs de ce groupe est très diversifié : il va de la rédaction d'une chronique, d'un poème ou d'un compte rendu très court à l'intention d'un périodique ou d'un journal local à faible tirage à la rédaction d'un article important pour un périodique national à fort tirage. Toutefois, lorsque nous avons demandé aux pigistes quels facteurs contribuaient le plus à limiter leur succès, leurs réponses ont été d'une uniformité remarquable. Près des deux tiers des auteurs à plein temps et 52 pour cent des auteurs à temps partiel étaient d'avis que le principal facteur limitant leur succès était la rémunération insuffisante, compte tenu du temps nécessaire à la production d'un article. La Periodical Writers Association of Canada, qui représente une forte proportion des auteurs pigistes d'articles destinés aux périodiques, signale que beaucoup de bons auteurs ne peuvent continuer de produire des textes pour les périodiques en raison de la faible rémunération par rapport au temps qu'ils y consacrent. Les données de l'association portant sur les traitements versés aux auteurs par les éditeurs de périodiques canadiens montrent que le tarif pour les articles de fond (2 500 à 3 500 mots) varie entre 25 et 2 500 $; la plupart des périodiques payent moins de 500 $ pour ce genre d'articles.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

6.1 – DOMAINE D'ACTIVITÉ

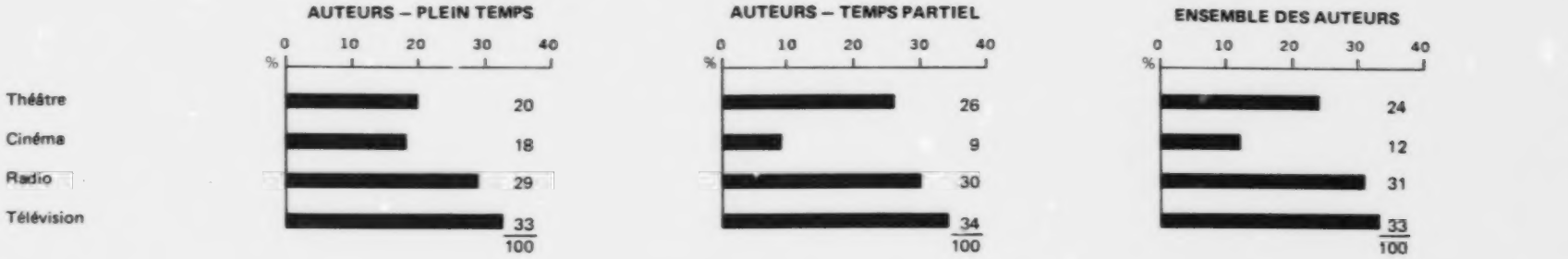

6.2 – MODE DE DIFFUSION DU PREMIER MANUSCRIT

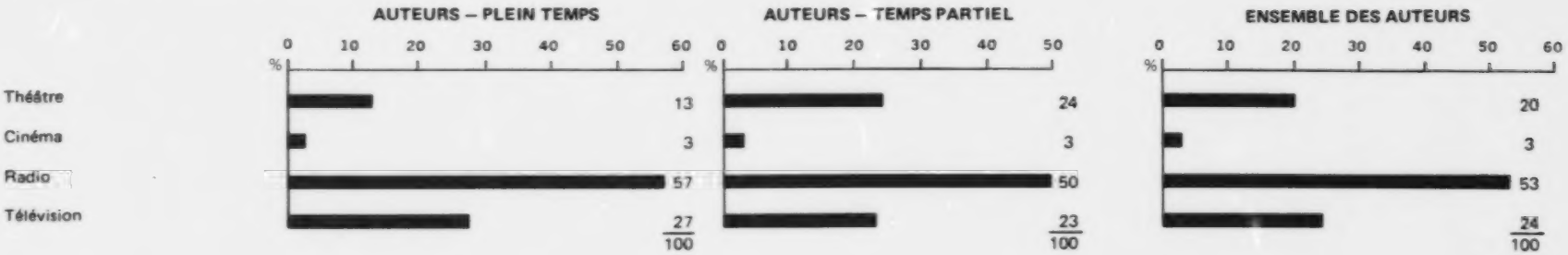

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

6. LES AUTEURS DE SCÉNARIOS

Les scénaristes écrivent davantage pour la télévision que pour tout autre média

Au graphique 6.1, on peut voir quels sont les domaines d'activité auxquels se sont consacrés les scénaristes dont au moins un scénario a été produit. Ces auteurs devaient préciser l'auditoire auquel se destinaient leurs scénarios. Certains scénaristes ont évidemment écrit à l'intention de divers auditoires et, par conséquent, les chiffres ne nous indiquent pas quels pourcentages d'auteurs ont écrit quels types de scénarios. Environ un tiers des scénarios étaient destinés à la télévision, un peu moins d'un tiers à la radio et environ un quart des oeuvres étaient écrites pour le théâtre. Le cinéma est sans conteste le média le moins populaire auprès des auteurs et très peu d'auteurs pigistes à temps partiel ont réussi à faire porter un de leurs scénarios au grand écran.

La plupart des scénaristes ont débuté à la radio

Quel a été le premier mode de diffusion des auteurs de scénarios ? Le graphique 6.2 indique que 53 pour cent de tous les scénaristes et 57 pour cent de ceux à plein temps ont débuté leur carrière à la radio, point de départ le plus courant. Il est extrêmement rare que les auteurs écrivent leur premier scénario pour le cinéma; il semble que les occasions d'écrire pour ce média ne se présentent qu'à ceux qui ont beaucoup d'expérience. Les scénaristes à temps partiel débutent le plus souvent leur carrière par la composition d'une pièce de théâtre, mais il n'en est pas ainsi pour leurs confrères à plein temps qui débutent plutôt à la télévision.

Une analyse plus approfondie des débuts des scénaristes révèle que 76 pour cent d'entre eux ont terminé leur premier scénario après 1960 et que 51 pour cent ont commencé à écrire ce genre de textes au cours des années 1970. Le pourcentage élevé des auteurs ayant terminé leur premier scénario au cours des dernières années reflète le nombre élevé d'auteurs assez jeunes et les possibilités accrues qu'ont les scénaristes canadiens de travailler dans ce domaine depuis le début des années 1970.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

6.3 – NOMBRE DE MANUSCRITS RÉDIGÉS POUR LE THÉÂTRE, LE CINÉMA, LA RADIO ET LA TÉLÉVISION

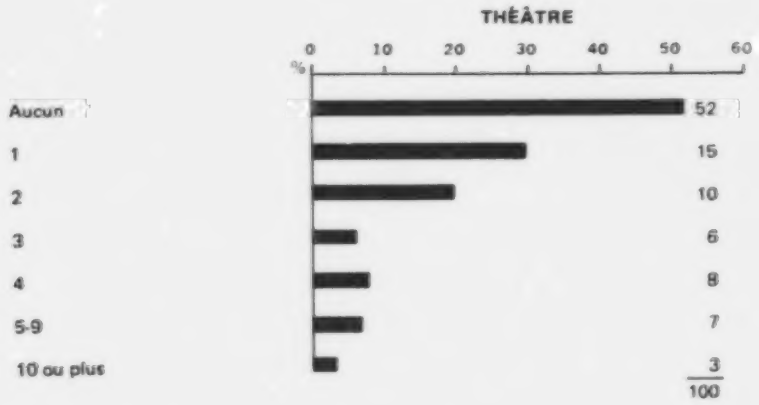

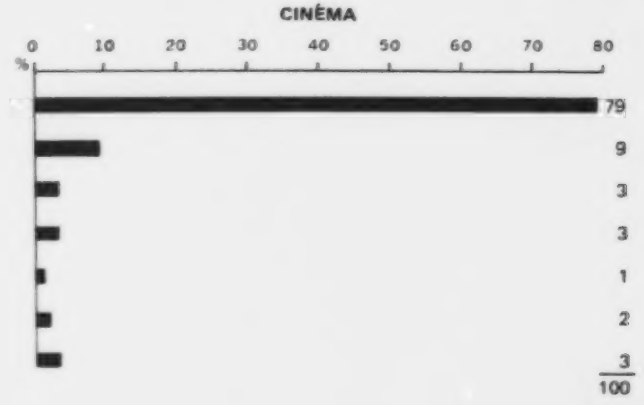

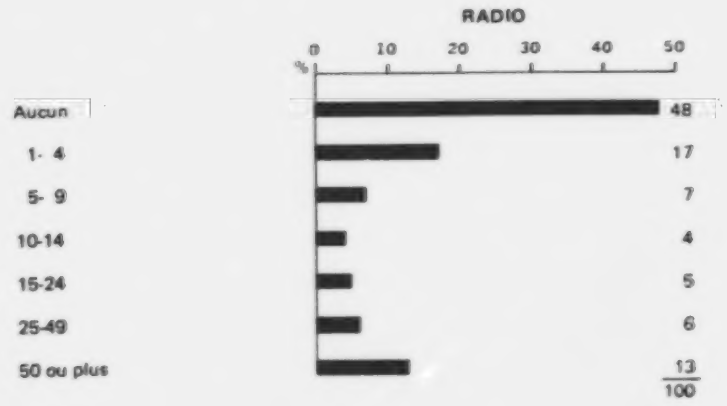

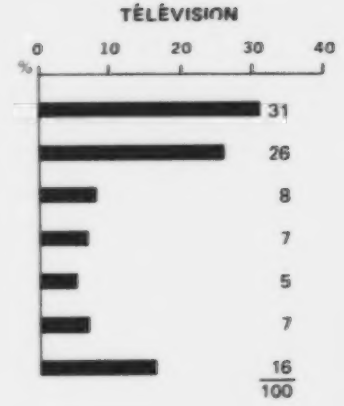

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Certains auteurs de scénarios destinés à la télévision et à la radio en ont écrit cinquante ou plus

Le nombre de scénarios écrits pour les différents médias indiqués au graphique 6.3 reflète les occasions offertes par chacun d'eux; le nombre de textes diffusés à la radio et à la télévision est supérieur à ceux destinés à la scène ou au cinéma. La grande majorité (79 pour cent) des scénaristes touchés par l'enquête n'avaient pas écrit de scénario de film et une bonne partie de ceux qui l'ont fait n'ont tenté cette expérience qu'une seule fois. Près de la moitié des auteurs avaient écrit avec succès pour la scène, et plus du tiers avaient écrit plus d'une pièce. Un certain nombre d'auteurs avaient beaucoup écrit pour la télévision : 16 pour cent des auteurs avaient écrit au moins 50 scénarios. Un peu plus de la moitié des scénaristes avaient rédigé des textes pour la radio et, là encore, certains en avaient écrit 50 ou plus.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

6.4 – FACTEURS CONTRIBUANT À LIMITER LE SUCCÈS

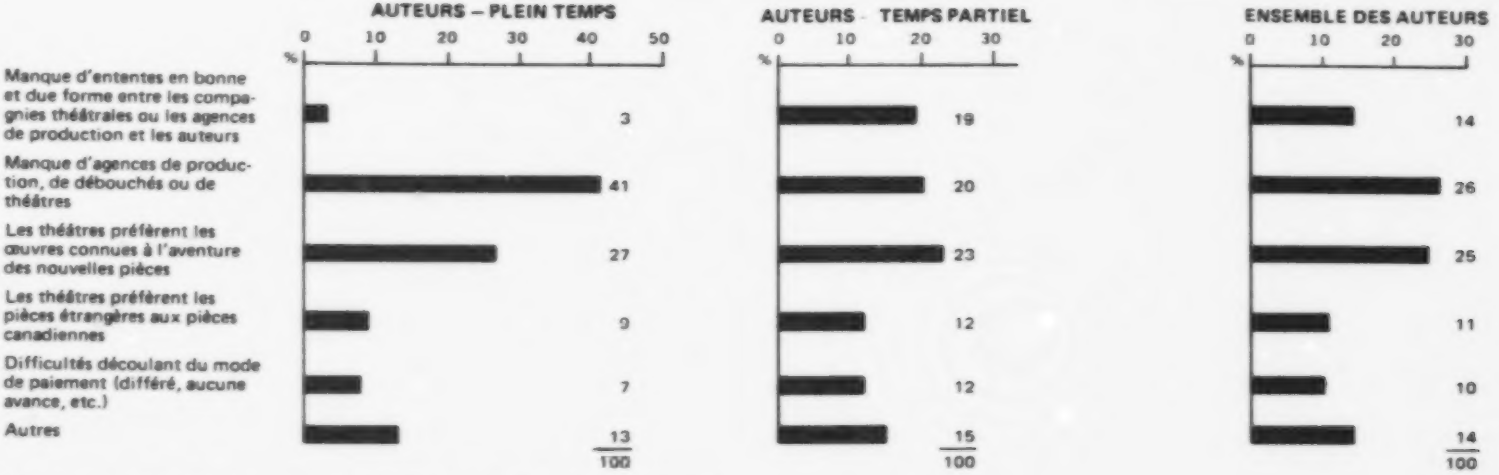

6.5 – FACTEURS CONTRIBUANT À LIMITER LE SUCCES, SELON LA LANGUE

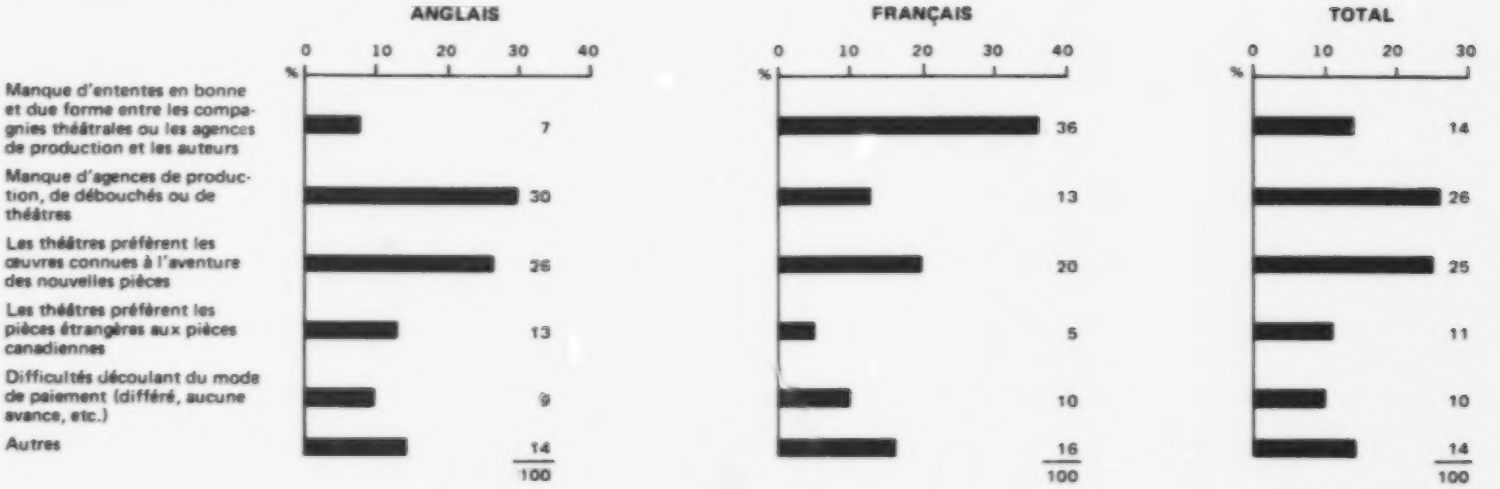

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le manque de débouchés constitue le principal souci des scénaristes

On a aussi demandé aux scénaristes participant à l'enquête d'identifier le facteur qui contribuait le plus à limiter leur succès. Le manque de débouchés, c'est-à-dire le manque d'agences de production ou de théâtres, et le fait que les théâtres préfèrent présenter des oeuvres connues plutôt que de courir des risques en produisant de nouvelles pièces revenaient le plus souvent. Il existe des différences marquées entre les réponses des auteurs à plein temps et celles des auteurs à temps partiel : les premiers insistent sur les deux facteurs susmentionnés, alors que 19 pour cent des derniers estiment que le manque d'ententes en bonne et due forme entre les compagnies théâtrales ou les agences de production et les auteurs contribuait le plus à limiter leur succès.

La préoccupation majeure des auteurs francophones est le manque d'ententes en bonne et due forme

Les résultats de l'enquête ont révélé que les dramaturges de langue française et ceux de langue anglaise partagent des idées assez différentes sur les problèmes auxquels ils doivent faire face. Parmi les auteurs francophones, 36 pour cent indiquaient que le manque d'ententes en bonne et due forme entre les théâtres ou les agences de production et les auteurs constituait leur principale préoccupation, et sept pour cent seulement des auteurs anglophones partageaient cette opinion. Par ailleurs, les Anglophones étaient plus nombreux à considérer le manque de débouchés et la tendance des théâtres à présenter des pièces connues comme étant les problèmes les plus importants.

Il est intéressant de noter que le problème de la concurrence amenée par les textes étrangers constitue la plus grande préoccupation de 13 pour cent des auteurs anglophones, mais de cinq pour cent seulement des auteurs francophones. Cette divergence d'opinion est probablement imputable à l'inquiétude que ressentent les auteurs anglophones face à la concurrence des scénaristes américains.

7. LE REVENU ET L'EMPLOI

Le revenu des auteurs

L'un des principaux problèmes auxquels les auteurs doivent faire face aujourd'hui, et certainement le plus important pour un grand nombre d'entre eux, est leur situation financière. Beaucoup d'auteurs éprouvent d'énormes difficultés à s'assurer un niveau de vie raisonnable tout en continuant leur travail avec l'énergie nécessaire pour produire des textes faisant preuve d'imagination et dignes de leurs aptitudes réelles.

Margaret Atwood a décrit les difficultés auxquelles se butent les auteurs lorsqu'elle a fait remarquer, dans un exposé présenté lors de la conférence de 1981 intitulée Book Publishing and Public Policy, que de nombreux auteurs n'ont pas d'autre choix que d'occuper un emploi à temps partiel ou de travailler à plein temps dans des écoles, des universités, au gouvernement ou chez des éditeurs afin de boucler leur budget. Selon elle, la culture littéraire canadienne en subit les conséquences.

Il arrive que la perception qu'ont les gens de la situation financière des auteurs soit aux antipodes de celle des auteurs eux-mêmes. Ne connaissant ce milieu que par le biais des médias où quelques célébrités reçoivent une part d'attention disproportionnée, le public se fait une idée irréaliste des auteurs, et reste dans l'ignorance des problèmes financiers d'un grand nombre de pigistes.

Le présent chapitre a pour objet de jeter un peu de lumière sur la situation financière des auteurs canadiens en analysant des données au sujet de leur revenu et de leur expérience. Quel revenu réussissent-ils à tirer de leur travail de rédaction ? Occupent-ils vraiment des emplois à temps partiel et, si oui, de quels genres d'emplois s'agit-il ? En tenant compte du revenu provenant de toutes les sources, quel est le revenu global des auteurs ? Est-il comparable à celui de la plupart des Canadiens ? Que révèle la comparaison des revenus des auteurs féminins et masculins ?

Les données sur le revenu présentées dans ce chapitre doivent être interprétées avec prudence pour plusieurs raisons. Premièrement, il convient de noter que l'enquête a été menée en octobre 1979 et que les questions portaient sur le revenu gagné au cours de l'année 1978. Étant donné la période de temps écoulée, il se peut que les auteurs aient eu de la difficulté à se souvenir du revenu exact provenant de certaines sources, modifiant ainsi les résultats de l'enquête.

Ensuite, la question sur le revenu porte seulement sur celui de 1978. Il se peut qu'au cours de cette année particulière, le revenu des auteurs ait été plus bas ou plus élevé que d'habitude à cause de certains facteurs, notamment l'étape où en était leur travail. Certains travaux étaient peut-être en cours de production tandis que d'autres pouvaient déjà recevoir des droits d'auteur. En outre, le revenu des pigistes fluctue beaucoup plus que celui des salariés. Par conséquent, le revenu serait plus stable si les données recueillies portaient sur plusieurs années.

Troisièmement, le nombre de réponses portant sur le revenu n'est jamais très élevé dans les enquêtes. Il arrive que les personnes interrogées trouvent les questions trop personnelles ou n'aient pas la motivation nécessaire pour chercher leurs déclarations d'impôt sur le revenu ou d'autres sources de renseignements leur permettant de répondre à ces questions.

De nombreux auteurs ont un revenu de rédaction extrêmement faible

Les chiffres sur le revenu de rédaction comprennent le revenu tiré de tous les domaines d'activité dans lesquels les auteurs étaient engagés : livres, périodiques, radio, télévision, théâtre et cinéma. Le graphique 7.1 montre que, dans l'ensemble, le revenu des pigistes était faible en 1978. Le revenu moyen des auteurs à plein temps était de 13 840 $, mais la médiane était de 7 000 $, ce qui signifie que la moitié des auteurs canadiens à plein temps (30 heures ou plus par semaine) tiraient moins de 7 000 $ de leur travail de rédaction en 1978. Le revenu moyen et la médiane du revenu des pigistes à temps partiel étaient tous deux très modestes, n'atteignant que 3 640 $ et 1 200 $.

Beaucoup d'auteurs ont un revenu bien inférieur à 10 000 $. Parmi les auteurs à plein temps, 42 pour cent ont gagné moins de 5 000 $ en 1978, et 20 pour cent d'entre eux ont gagné entre 5 000 et 9 999 $. Dans le cas des auteurs à temps partiel, ces pourcentages s'établissaient à 80 et 13 pour cent; en d'autres mots, 93 pour cent d'entre eux avaient gagné moins de 10 000 $. Il est impossible de déterminer avec précision combien de temps les auteurs à temps partiel ont consacré à la rédaction en 1978, étant donné que nous savons seulement qu'ils y ont mis moins de 30 heures par semaine. Mais il est évident que leur revenu provenant de cette source a été modeste.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada 1979

7.1 – REVENU DE RÉDACTION*

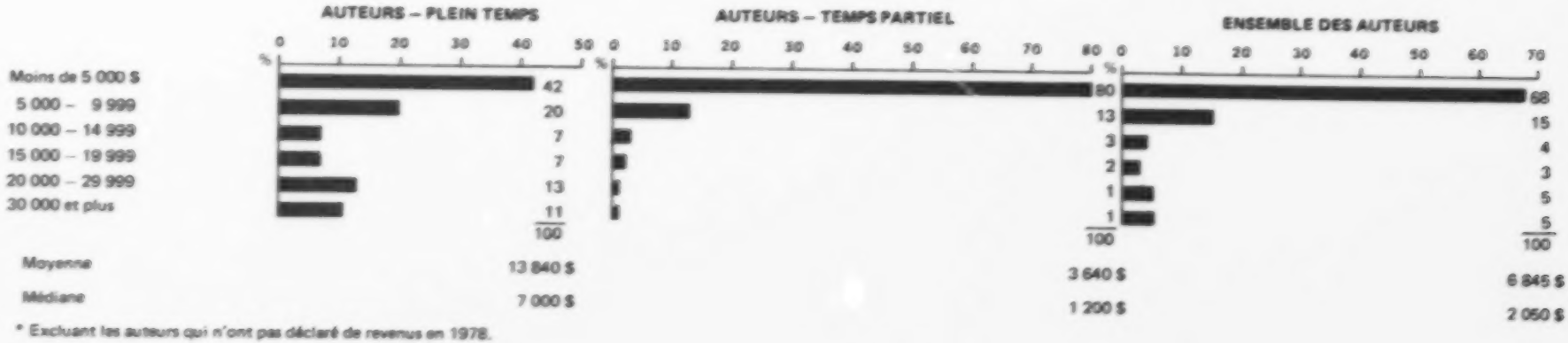

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

7.2 – SOURCES DE REVENU

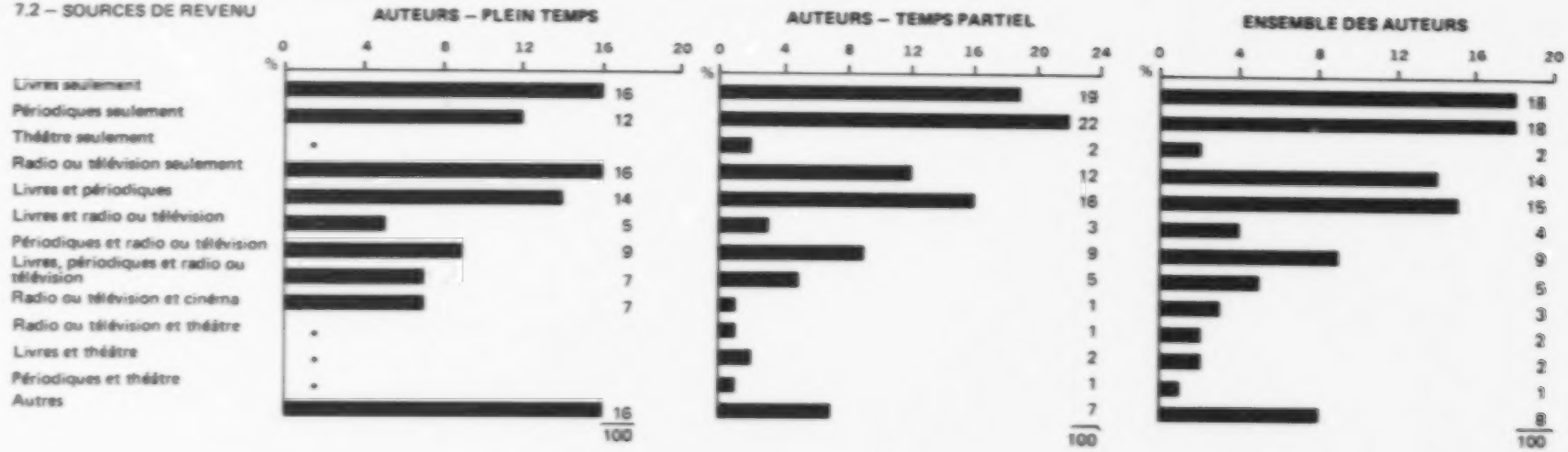

* Compris dans « autres »; ces sources représentent une très faible proportion du revenu des auteurs.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Les auteurs tirent un revenu de plusieurs travaux de rédaction

Un grand nombre d'auteurs écrivent pour plusieurs médias afin d'augmenter leurs sources de revenu. D'autres choisissent de travailler dans plusieurs domaines afin de se faire connaître ou pour élargir davantage leur expérience. Il est possible d'étudier dans quelle mesure cette diversification se produit en se basant sur les différentes sources de revenu pour 1978.

Le graphique 7.2 montre que beaucoup d'auteurs tirent un revenu de plusieurs sources. C'est le cas d'environ la moitié des auteurs à plein temps et d'une proportion légèrement inférieure des auteurs à temps partiel ayant participé à l'enquête. Parmi les catégories inscrites sur la liste, les sources de revenu les plus communes sont les périodiques, les livres ou une combinaison des deux. Les périodiques constituaient l'unique source de revenu de 18 pour cent des auteurs touchés par l'enquête, il en était de même pour les livres, alors que 15 pour cent des auteurs tiraient leur revenu de ces deux sources. La rédaction de textes destinés aux médias électroniques a assuré un revenu à 14 pour cent des pigistes canadiens. Seulement deux pour cent d'entre eux écrivaient uniquement pour la scène. Le reste des auteurs tiraient leur revenu de plusieurs sources.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

7.3 – AUTRE EMPLOI

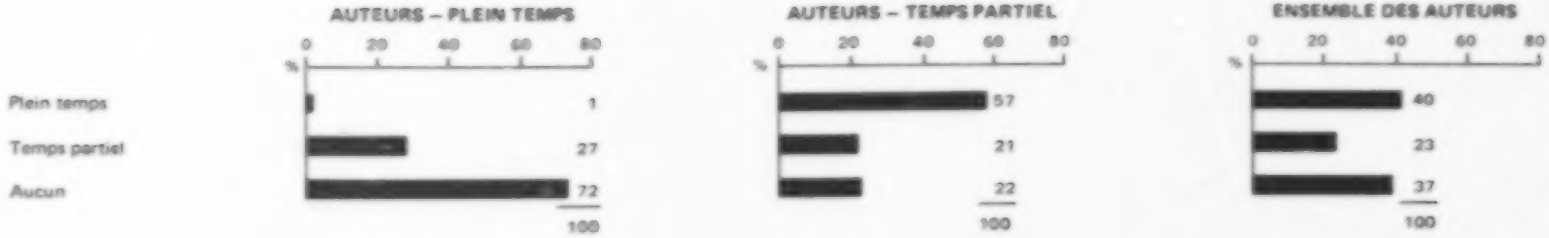

7.4 – NATURE DE L'EMPLOI

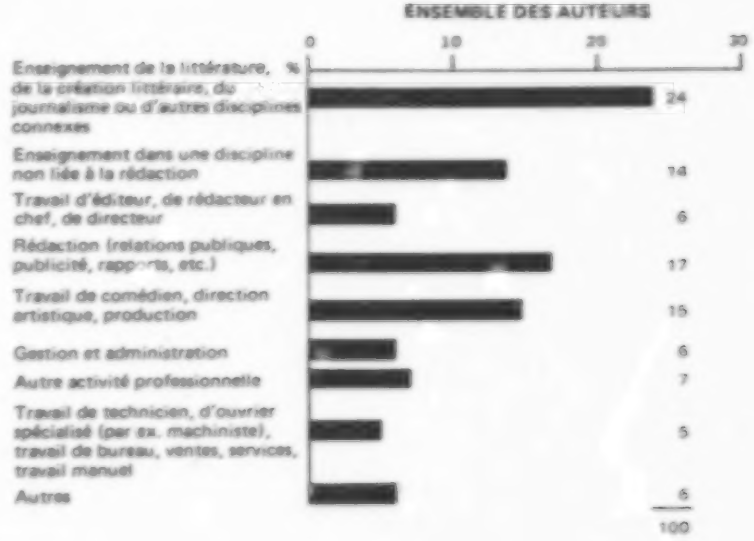

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

La plupart des pigistes occupent un autre emploi

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, bon nombre d'auteurs prétendent que l'impossibilité de s'assurer un niveau de vie raisonnable grâce à leur art les oblige à faire un autre travail pour augmenter leur revenu. On peut constater l'ampleur de ce phénomène au graphique 7.3 qui donne le pourcentage d'auteurs ayant tiré un revenu d'un autre travail en 1978.

Une autre source de revenu semble indispensable : 63 pour cent des auteurs touchés par l'enquête occupaient d'autres emplois à plein temps ou à temps partiel, et 40 pour cent d'entre eux travaillaient à plein temps dans un autre domaine. Dans le cas des auteurs à plein temps, 27 pour cent occupaient un autre emploi à temps partiel en 1978, et quelques-uns seulement occupaient un autre emploi à plein temps. Soixante-douze pour cent d'entre eux ne faisaient que de la pige. Seulement 22 pour cent des pigistes à temps partiel ne disposaient d'aucune autre source de revenu et 57 pour cent d'entre eux étaient employés à plein temps.

Il est intéressant de voir quels sont les différents types d'auteurs qui ont tendance à occuper un autre emploi. Cette étude nous éclaire sur la situation économique des divers groupes en révélant que les pigistes se vouant à la poésie sont davantage susceptibles d'occuper un autre emploi rémunéré. En 1978, seulement 13 pour cent des poètes pigistes au Canada n'occupaient aucun autre emploi et plus de la moitié des poètes à plein temps avaient d'autres sources de revenu. Bien que les pigistes recourant surtout à d'autres genres littéraires semblent pouvoir consacrer plus de temps à leur art, l'enquête a montré que 55 pour cent des auteurs de textes non romanesques, 56 pour cent des romanciers et 60 pour cent des dramaturges occupaient un autre emploi.

Un grand nombre d'auteurs s'adonnent à l'enseignement

Quel est le genre d'emploi occupé par les pigistes ? Le graphique 7.4 indique que 38 pour cent d'entre eux enseignent, et qu'environ un auteur sur quatre enseigne une matière liée à la rédaction, telle la création littéraire ou le journalisme. De nombreux auteurs de ce sous-groupe travaillent comme rédacteurs salariés (17 pour cent) ou comme acteurs, directeurs ou réalisateurs (15 pour cent).

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

7.5 – REVENU TOTAL*

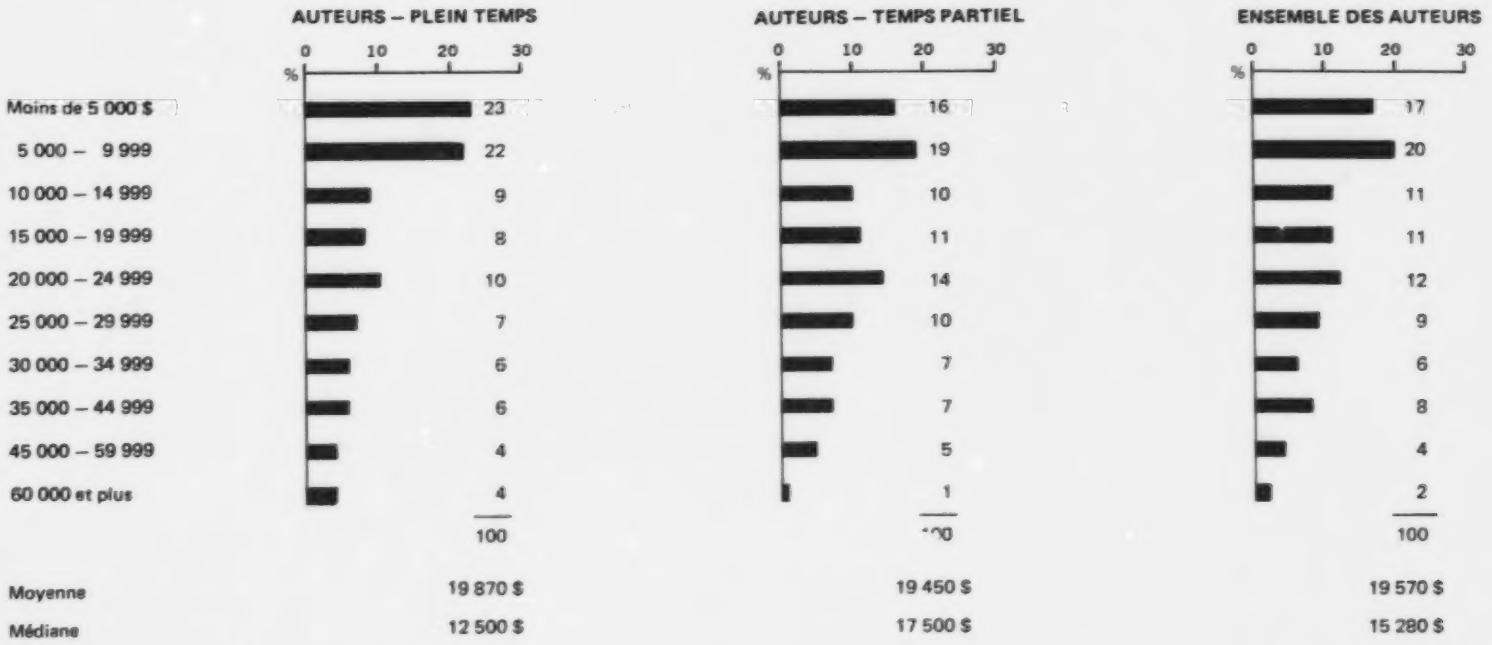

Moyenne	19 870 $	19 450 $	19 570 $
Médiane	12 500 $	17 500 $	15 280 $

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

La médiane du revenu des auteurs à plein temps se situe à 12 500 $

Le graphique 7.5 montre le revenu total des pigistes en 1978. Il est évident que, même en tenant compte de toutes les sources de revenu, un grand nombre de pigistes, et surtout d'auteurs à plein temps, ont un revenu peu élevé. Pour les auteurs à plein temps, la médiane du revenu provenant de toutes les sources n'était que de 12 500 $ en 1978. Il est vrai que huit pour cent des auteurs à plein temps avaient gagné 45 000 $ ou plus en 1978, mais un nombre beaucoup plus élevé d'entre eux avaient un revenu très bas : 23 pour cent ont gagné moins de 5 000 $ et 22 pour cent avaient un revenu se situant entre 5 000 et 9 999 $.

Comme les auteurs à temps partiel tirent la majeure partie de leur revenu d'un autre emploi, leur revenu global est considérablement plus élevé que celui des pigistes à plein temps. En 1978, le revenu moyen des auteurs à temps partiel était de 19 450 $ et la médiane de 17 500 $.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

7.6 – COMPARAISON DES REVENUS *

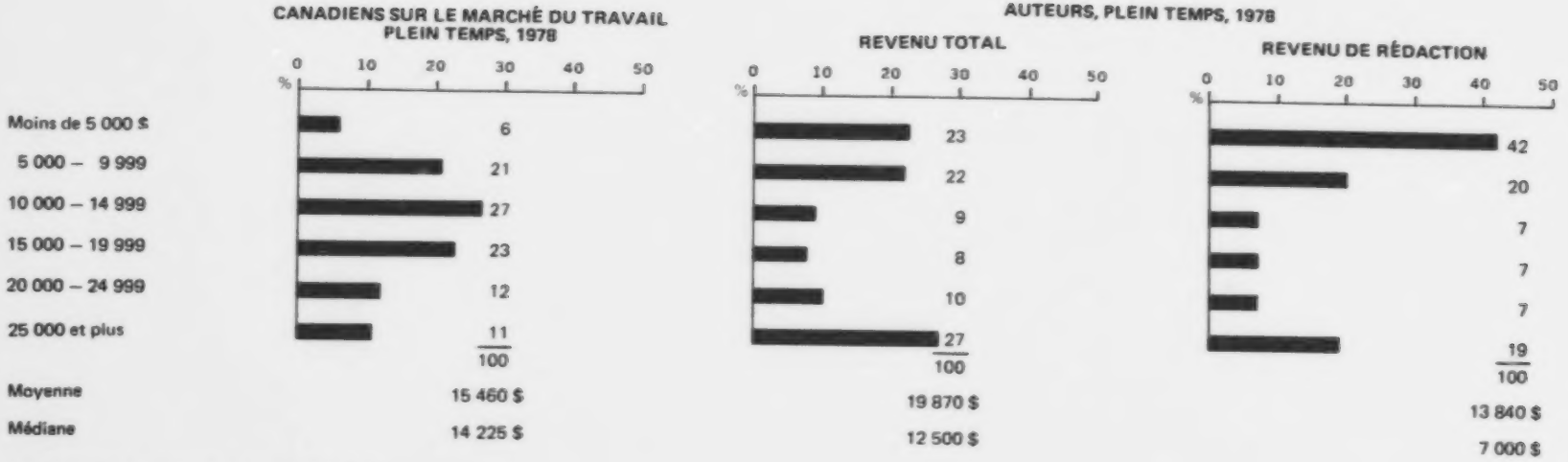

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le revenu des auteurs est inférieur au revenu moyen des Canadiens

Afin de bien situer les données sur le revenu des auteurs, il est bon de comparer ce revenu à celui des salariés canadiens. Pour ce faire, nous avons utilisé des données puisées dans l'Enquête de 1979 sur les finances des consommateurs dans laquelle Statistique Canada a établi un tableau du revenu des salariés, sans égard à leur profession ou à leur niveau de scolarité. Bien que ces données ne soient pas tout à fait comparables à celles qui ont été recueillies au sujet des auteurs*, elles permettent d'établir un certain rapport entre le revenu des auteurs et celui de la population en général. Comme l'Enquête sur les finances des consommateurs utilisait une définition du travailleur à temps partiel très différente de celle de l'Enquête auprès des auteurs, toute comparaison entre les sous-groupes serait faussée. Par conséquent, seuls les auteurs et les travailleurs à plein temps seront comparés.

Ces comparaisons révèlent l'existence d'écarts considérables entre le revenu des auteurs à plein temps et celui des salariés à plein temps au Canada. Bien que certains auteurs aient un revenu beaucoup plus élevé que le revenu moyen des Canadiens, un nombre beaucoup plus important des auteurs ont un revenu très bas, et la médiane de leur revenu de rédaction est de beaucoup inférieure à celle des salariés canadiens. Les écarts paraissent encore plus

* Les données sur les finances des consommateurs ne se fondent que sur le revenu provenant d'un emploi et ne tiennent pas compte du revenu tiré d'autres sources (par exemple, les actions, les obligations, les paiements de transfert) contrairement à l'Enquête auprès des auteurs. De plus, la définition de travail à plein temps utilisée par l'Enquête sur les finances des consommateurs diffère de celle utilisée lors de l'Enquête auprès des auteurs. Dans le premier cas, un travailleur à plein temps était une personne ayant travaillé de 50 à 52 semaines en 1978, surtout à plein temps. Dans le deuxième, on a demandé aux auteurs à plein temps et à temps partiel d'indiquer le nombre d'heures par semaine consacrées à la rédaction en 1978 et non le nombre de semaines pendant lesquelles ils avaient travaillé.

grands lorsque l'on considère que près des deux tiers des auteurs possèdent un diplôme universitaire et qu'il existe un rapport bien établi au Canada entre le niveau de scolarité et le revenu. En outre, les dépenses encourues par les auteurs pour terminer un ouvrage sont généralement plus élevées que les dépenses liées au travail du salarié moyen. En 1978, le revenu des auteurs à plein temps était en général moins élevé que celui des Canadiens travaillant dans d'autres domaines.

Les revenus des auteurs varient considérablement selon le domaine d'activité

Nous avons vu dans une section précédente que les revenus des auteurs variaient énormément. Mais que peut-on conclure au sujet du revenu des auteurs se spécialisant dans différents domaines ? Il est difficile d'étudier cette question, étant donné que de nombreux pigistes écrivent pour plus d'un média. Il se pourrait qu'un auteur écrivant surtout des livres ait été inactif au cours de la période couverte par l'étude (1978).

Si nous définissons un auteur de livres comme toute personne ayant déjà écrit un livre, et dressons ensuite des tableaux statistiques sur le revenu de rédaction en 1978, notre conception de la situation des auteurs pourrait être faussée puisqu'il est possible que la rédaction d'un livre au cours de cette période ait été une activité secondaire pour un grand nombre d'auteurs. Il est donc nécessaire d'en arriver à une définition qui suppose un domaine de spécialisation.

Il serait idéal de pouvoir classer les auteurs en se fondant sur le temps qu'ils consacrent à chaque média. Par exemple, un auteur qui passerait la moitié de son temps à écrire des livres serait considéré comme un auteur de livres. Malheureusement, l'enquête ne fournit pas de renseignements au sujet du temps consacré aux divers médias en 1978. Toutefois, il est possible d'avoir une indication sur les activités d'un auteur dans un domaine précis en étudiant les renseignements sur le revenu provenant de diverses sources. Ainsi, dans la section qui suit, les auteurs sont classés selon le domaine d'activité duquel ils ont tiré la plus grande partie de leur revenu en 1978.

7.7 – REVENU DE RÉDACTION DES AUTEURS ÉCRIVANT À PLEIN TEMPS, SELON LES PRINCIPALES SOURCES DE REVENU

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS
Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

LIVRES

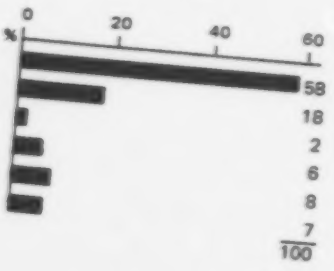

Moins de 5 000 $	58
5 000 – 9 999	18
10 000 – 14 999	2
15 000 – 19 999	6
20 000 – 29 999	8
30 000 et plus	7
	100
Moyenne	8 600 $
Médiane	3 000 $

JOURNAUX OU PÉRIODIQUES

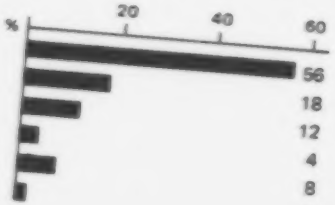

Moins de 5 000 $	56
5 000 – 9 999	18
10 000 – 14 999	12
15 000 – 19 999	4
20 000 – 29 999	8
30 000 et plus	2
	100
Moyenne	7 065 $
Médiane	4 100 $

RADIO OU TÉLÉVISION

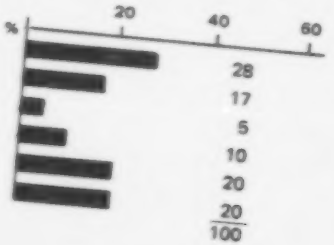

Moins de 5 000 $	28
5 000 – 9 999	17
10 000 – 14 999	5
15 000 – 19 999	10
20 000 – 29 999	20
30 000 et plus	20
	100
Moyenne	21 585 $
Médiane	15 000 $

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

7.8 – REVENU TOTAL DES AUTEURS ÉCRIVANT À PLEIN TEMPS, SELON LES PRINCIPALES SOURCES DE REVENU *

LIVRES

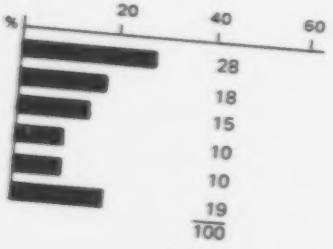

Moins de 5 000 $	28
5 000 – 9 999	18
10 000 – 14 999	15
15 000 – 19 999	10
20 000 – 29 999	10
30 000 et plus	19
	100
Moyenne	17 175 $
Médiane	11 315 $

JOURNAUX OU PÉRIODIQUES

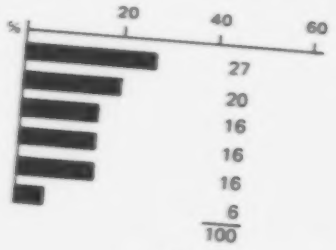

Moins de 5 000 $	27
5 000 – 9 999	20
10 000 – 14 999	16
15 000 – 19 999	16
20 000 – 29 999	16
30 000 et plus	6
	100
Moyenne	12 790 $
Médiane	10 870 $

RADIO OU TÉLÉVISION

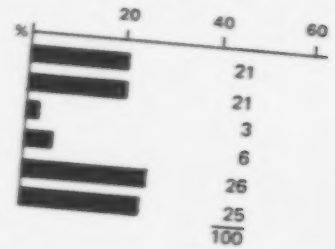

Moins de 5 000 $	21
5 000 – 9 999	21
10 000 – 14 999	3
15 000 – 19 999	6
20 000 – 29 999	26
30 000 et plus	25
	100
Moyenne	25 080 $
Médiane	20 210 $

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le graphique 7.7 montre la répartition du revenu de rédaction des auteurs de livres, des rédacteurs d'articles destinés aux journaux et aux périodiques et des auteurs de scénarios pour la radio et la télévision. Les catégories ont été établies de la façon décrite au paragraphe précédent. Il est donc possible de tirer les conclusions générales suivantes :

- une forte proportion d'auteurs à plein temps se situant dans chaque catégorie tiraient un revenu inférieur à 10 000 $ de leur travail de rédaction en 1978. Les auteurs de livres et les rédacteurs d'articles de journaux ou de périodiques gagnent le moins. Cinquante-huit pour cent des auteurs de livres à plein temps ont gagné moins de 5 000 $, 18 pour cent d'entre eux de 5 000 à 9 999 $ et la médiane de leur revenu était de 3 000 $. Des pourcentages semblables de rédacteurs d'articles destinés aux journaux et aux périodiques ont déclaré un revenu de moins de 5 000 $, ou se situant entre 5 000 et 9 999 $; la médiane de leur revenu était alors de 4 100 $;

- bien que 45 pour cent des auteurs de scénarios pour la radio et la télévision gagnent moins de 10 000 $, une proportion considérable d'entre eux ont déclaré avoir gagné entre 20 000 et 29 999 $, ou plus de 30 000 $ en 1978. La médiane du revenu de ces auteurs était de 15 000 $;

- parmi les auteurs à temps partiel, la grande majorité des auteurs de livres et d'articles destinés aux périodiques tiraient, de leur travail de rédaction en 1978, un revenu de moins de 5 000 $. La situation était la même pour les deux tiers des auteurs de textes destinés à la radio et à la télévision.

Nous avons vu que le revenu de rédaction, surtout celui des auteurs de livres et d'articles destinés aux périodiques, est en général assez faible. Mais qu'en est-il de leur revenu total, comprenant le revenu provenant d'autres sources ? À ce moment-là, la situation s'améliore pour les trois catégories d'auteurs. Le graphique 7.8 indique qu'un nombre moins grand, bien qu'encore considérable, d'auteurs avaient un revenu de moins de 5 000 $.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

7.9 – REVENU TOTAL, SELON LE SEXE *

AUTEURS – PLEIN TEMPS

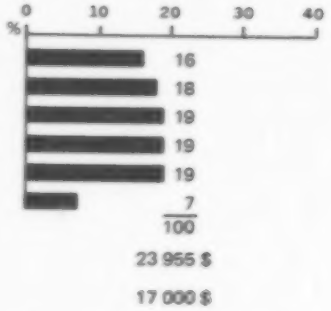

Moyenne 23 955 $

Médiane 17 000 $

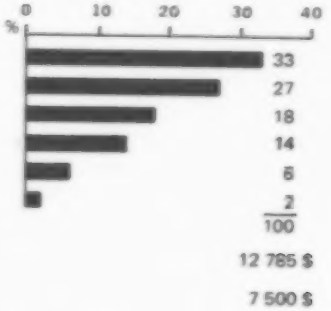

Moyenne 12 785 $

Médiane 7 500 $

AUTEURS – TEMPS PARTIEL

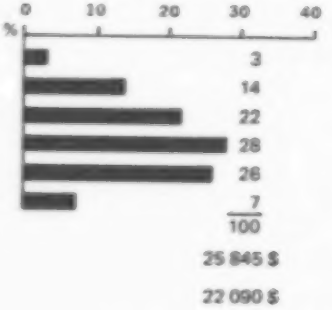

Moyenne 25 845 $

Médiane 22 090 $

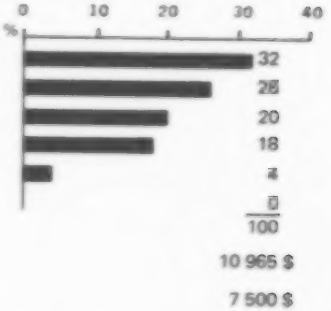

Moyenne 10 965 $

Médiane 7 500 $

ENSEMBLE DES AUTEURS

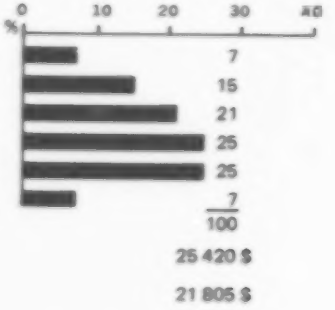

Moyenne 25 420 $

Médiane 21 805 $

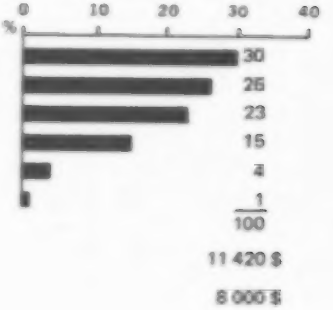

Moyenne 11 420 $

Médiane 8 000 $

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le revenu des hommes est beaucoup plus élevé que celui des femmes

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les pigistes masculins sont beaucoup plus nombreux que leurs consoeurs : 58 pour cent de tous les auteurs et près des deux tiers de ceux à plein temps étaient des hommes. Mais que révèle la comparaison entre les revenus de ces deux groupes ? Le graphique 7.9 montre que les médianes des revenus des auteurs masculins à plein temps et à temps partiel étaient toutes deux beaucoup plus élevées puisqu'une proportion plus forte de femmes ont gagné moins de 10 000 $.

Soixante pour cent des femmes écrivant à plein temps ont gagné moins de 10 000 $. La médiane du revenu de leurs collègues masculins était deux fois plus élevée (17 000 $ comparativement à 7 500 $). Étant donné que les pigistes masculins à temps partiel gagnent habituellement davantage en termes de revenu total que les pigistes masculins à plein temps, les femmes de ce groupe ont ici encore un revenu beaucoup moins important : la médiane de leur revenu n'est égale qu'au tiers de celle des hommes.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES
ARTS ET CULTURE
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Fondé sur des données puisées dans
Enquête auprès des auteurs, Statistique Canada
1979

7.10 – REVENU DE RÉDACTION, SELON LE SEXE *

AUTEURS – PLEIN TEMPS

AUTEURS – TEMPS PARTIEL

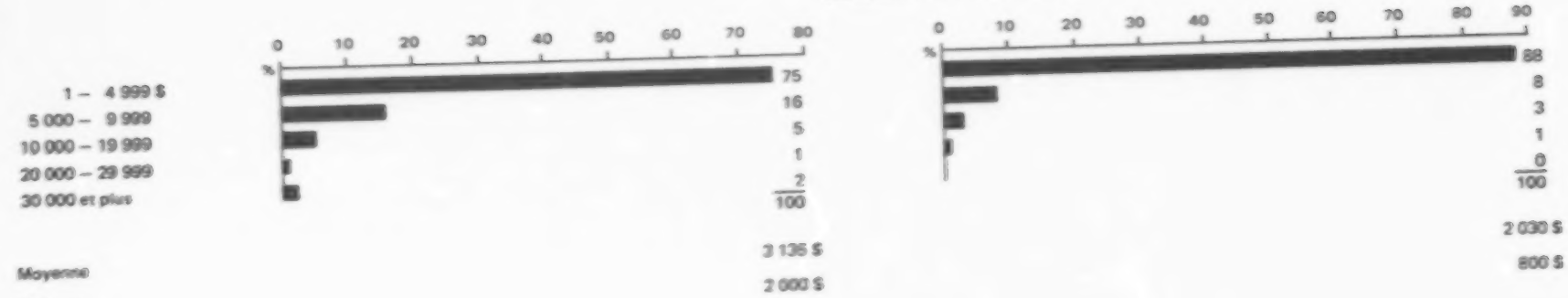

ENSEMBLE DES AUTEURS

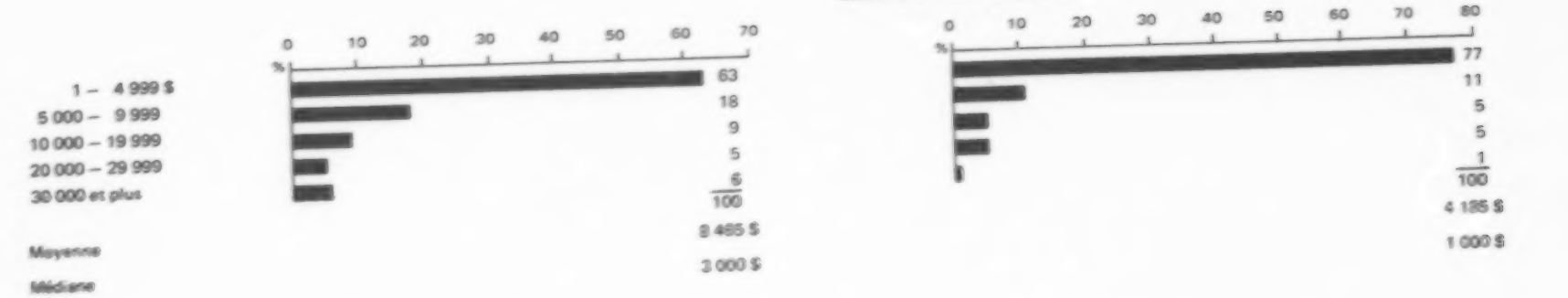

* Excluant les auteurs qui n'ont pas déclaré de revenus en 1978.

Note : En établissant les pourcentages de l'« Ensemble des auteurs », on a également tenu compte de 145 auteurs n'ayant pas précisé s'ils écrivaient à plein temps ou à temps partiel et de 148 autres qui n'écrivaient pas en 1978. C'est pourquoi les chiffres indiqués sous « Ensemble des auteurs » ne se situent pas nécessairement entre ceux indiqués sous « Auteurs – plein temps » et « Auteurs – temps partiel ». De plus, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Le revenu de rédaction des hommes est plus élevé que celui des femmes

Il se peut que les disparités entre le revenu global des hommes et celui des femmes ayant participé à l'enquête soient attribuables aux différences dans le revenu provenant de sources autres que la rédaction. Des études ont révélé l'existence de déséquilibres assez importants entre les salaires payés aux hommes et aux femmes dans certaines professions que les pigistes ont tendance à choisir. Afin de vérifier la justesse de cette explication, nous pouvons étudier séparément le revenu de rédaction des auteurs masculins et féminins (voir le graphique 7.10).

En isolant ainsi le revenu de rédaction, la répartition du revenu des auteurs à temps partiel devient plus uniforme, bien qu'il y ait toujours plus de femmes parmi les auteurs à faible revenu et que la médiane du revenu des hommes soit plus élevée. Toutefois, dans le cas des auteurs à plein temps, les différences marquées au niveau de la répartition du revenu demeurent. Un pourcentage beaucoup plus élevé de femmes se retrouvent au bas de l'échelle des revenus (57 pour cent ayant gagné moins de 5 000 $) et une proportion moins grande de femmes se retrouvent au haut de l'échelle (17 pour cent d'entre elles seulement avaient gagné 20 000 $ ou plus). La médiane du revenu des auteurs masculins à plein temps est environ 2,6 fois plus élevée que celle des auteurs féminins.

Il est beaucoup plus difficile de discerner les raisons des différences de revenu entre auteurs à plein temps féminins et masculins que pour bien d'autres groupes de travailleurs. Ainsi, les heures travaillées au cours d'une année et les résultats de ce travail sont beaucoup plus homogènes dans le cas des personnes employées dans une usine ou un bureau que dans le cas des auteurs, et fournissent donc une base plus solide pour la comparaison des revenus. Il faudrait disposer de plus de renseignements sur le genre, la quantité et, ce qui serait idéal, la qualité des écrits produits au cours d'une période donnée afin d'en arriver à expliquer avec précision les écarts de revenu apparaissant clairement au graphique 7.9.

Il est néanmoins possible d'avancer plusieurs hypothèses :

. les femmes ont peut-être été moins bien payées que les hommes pour un travail égal du point de vue de la qualité et de la quantité en raison de la discrimination fondée sur le sexe;

. il se peut, par contre, que d'autres facteurs d'ordre économique entrent en jeu. Au cours de consultations auprès d'associations et de syndicats d'auteurs, il a été souligné qu'un grand nombre de femmes étaient mariées et ne comptaient pas uniquement sur leur revenu de rédaction pour gagner leur vie. Dans ces circonstances, elles peuvent se permettre d'écrire des textes moins faciles à vendre sur le marché, d'accepter un taux de rémunération moins élevé et, même, de ne pas vraiment être intéressées à négocier de meilleures conditions de travail. Bien que l'Enquête auprès des auteurs sur laquelle se fonde la présente étude n'ait pas cherché à connaître le revenu familial des auteurs (plutôt que leur revenu personnel), les résultats d'une étude auprès des auteurs américains entreprise par le Centre for the Social Sciences de l'Université Columbia ont révélé que la médiane du revenu des conjoints des auteurs féminins était de 26 000 $ en 1979, mais que la médiane du revenu des conjointes des auteurs masculins n'était que de 4 000 $. Il ne fait aucun doute que les chiffres canadiens correspondants seraient quelque peu différents, mais il est probable que les principales conclusions de cette étude pourraient s'appliquer aux auteurs canadiens;

. il se peut que les différences de revenu soient attribuables à la concentration d'un grand nombre de femmes dans des domaines peu rémunérateurs. Par exemple, la présente étude a montré que 69 pour cent des auteurs masculins à plein temps écrivaient des textes pour la radio ou la télévision, domaines en général plus rémunérateurs, contrairement à 43 pour cent seulement des auteurs féminins à plein temps. Davantage de femmes (65 pour cent contre 41 pour cent) écrivaient pour les périodiques, un travail moins bien rémunéré. Il

a été également souligné que les femmes ont davantage tendance à écrire des livres pour enfants, ces derniers ne constituant pas normalement une importante source de revenu;

il se peut qu'il y ait eu des inégalités au niveau de la quantité ou de la qualité des textes écrits par les hommes et les femmes ayant participé à l'enquête. Il convient de noter que l'Enquête auprès des auteurs n'a pas mesuré le temps consacré à la rédaction, même par les auteurs à plein temps. Nous savons, dans le cas des auteurs actifs, qu'ils ont travaillé plus de trente heures par semaine, mais nous ne connaissons par le nombre de semaines pendant lesquelles ils ont travaillé au cours de la période à l'étude. Dans ces circonstances, toute comparaison risque fort de nous induire en erreur. Il est possible que les responsabilités familiales de certaines femmes réduisent le temps dont elles disposent pour écrire, ce qui expliquerait en partie le fait qu'elles aient un revenu inférieur.

Nous ne cherchons pas, en donnant ces raisons, à " justifier " cette différence de revenu, mais seulement à souligner certains facteurs qui, selon les renseignements disponibles, pourraient y contribuer. Quelles que soient les raisons réelles du revenu supérieur chez les hommes, il n'en demeure pas moins que ceux-ci reçoivent une part beaucoup plus importante des sommes payées aux pigistes canadiens.

Annexe I

Méthodologie

L'étude portait sur 4 479 auteurs membres de dix-huit associations et syndicats. De ce nombre, un groupe de 2 103 auteurs a été choisi, la probabilité de sélection à l'intérieur des régions étant à peu près proportionnelle à leur grandeur. De tous les questionnaires envoyés aux auteurs choisis, 1 307 (62 pour cent) ont été remplis et retournés à Statistique Canada.

L'examen des réponses à ce questionnaire a révélé que 262 auteurs ne répondaient pas aux critères définissant un auteur établis par les responsables de l'enquête. En d'autres termes, 1 045 auteurs ayant retourné leur questionnaire répondaient aux critères établis pour l'étude. Les données individuelles ont été pondérées afin de leur redonner une place proportionnelle à leur importance réelle par rapport aux populations régionales visées par l'enquête. Par conséquent, le nombre total (pondéré) d'auteurs touchés par cette étude est de 3 185.

En tentant d'identifier les pigistes canadiens, les concepteurs de l'enquête ont dû faire face à deux principaux problèmes : déterminer la population cible nécessaire et, ensuite, choisir un échantillonnage à l'intérieur de cette population. Il fallait trouver les personnes au Canada qui répondaient aux critères établis pour la définition d'un auteur, et s'assurer que l'échantillonnage était bien représentatif des pigistes en général.

Pour résoudre le premier problème, il est souhaitable d'avoir une population cible identique à celle qui servira à tirer des conclusions. Toutefois, il est souvent nécessaire, pour des raisons d'ordre pratique, de faire des compromis. Dans le cas de l'Enquête auprès des auteurs, il était impossible de demander à tous les Canadiens s'ils répondaient aux critères établis pour définir un auteur. Il a donc fallu limiter la population cible aux auteurs qui étaient membres d'un ou de plusieurs

syndicats ou associations d'auteurs. Par conséquent, le choix était donc incomplet, étant donné que les Canadiens qui répondaient aux critères établis, mais qui n'étaient pas membres de ces groupes, n'avaient aucune chance d'y être inclus. Toutefois, cette lacune n'est pas considérée comme importante puisqu'il semble que la majorité des pigistes font partie d'une de ces associations.

Le deuxième problème, celui du caractère représentatif des participants, se présente souvent dans les enquêtes relevant du domaine des sciences sociales, en raison d'un manque de connaissances a priori de la population à l'étude. Dans le cas de certaines enquêtes, on connaît d'avance plusieurs caractéristiques des personnes faisant partie de la population visée, grâce aux tableaux de recensement ou autres sources. Ces renseignements peuvent être utilisés pour choisir un groupe approprié et ensuite pour " pondérer " les chiffres afin de tenir compte des niveaux de population. Les recherchistes sont alors assurés que les résultats de l'enquête ressemblent à ceux produits par un recensement complet des auteurs. Comme nous ne disposons pas de tels renseignements, nous ne pouvons que tirer des conclusions hypothétiques en supposant que les résultats de l'enquête sont bien représentatifs de l'ensemble des auteurs.

Description de l'échantillonnage

L'Enquête auprès des auteurs a été effectuée, selon la méthode probabiliste, auprès des membres de dix-huit associations et syndicats d'auteurs qui, selon nous, sont représentatifs des auteurs canadiens. Les auteurs interrogés faisaient partie de l'une des associations suivantes :

1. Académie canadienne-française
2. ACTRA (groupes d'auteurs)
3. Association des auteurs des Cantons de l'Est
4. Auteurs canadiens pour la jeunesse
5. Canadian Authors Association
6. Canadian Society of Children's Authors, Illustrators and Performers

7. Centre d'essai des auteurs dramatiques
8. Guild of Canadian Playwrights
9. La Société des auteurs compositeurs
10. League of Canadian Poets
11. Les écrivains de la Mauricie
12. Conseil des arts de l'Ontario
13. Periodical Writers Association of Canada
14. Playwrights Canada
15. Société des écrivains canadiens
16. Union des écrivains québécois
17. Writers Federation of Nova Scotia
18. Writers Union

La liste choisie fut divisée en deux grandes catégories, la première se composant de poètes, de dramaturges, de journalistes pigistes auprès des journaux ou des périodiques et d'écrivains, et la seconde se composant principalement d'écrivains. Afin d'effectuer des évaluations au niveau régional, ces deux principales catégories ont été subdivisées selon les régions (Atlantique, Québec, Ontario, Prairie, Colombie-Britannique).

Annexe II

Définitions

Auteur - Toute personne qui, à titre de membre d'une ou de plusieurs des associations faisant l'objet de l'enquête, a, au cours des cinq années précédant l'enquête (soit depuis janvier 1974), satisfait à au moins un des critères suivants :

- avoir écrit au moins un livre, romanesque ou non romanesque, ou de poésie, qui a été publié ou est en voie d'être publié à l'intention d'un marché de détail de nature générale (à l'exclusion des manuels scolaires, car ils ne sont pas destinés aux marchés de détail); ou

- avoir écrit au moins un texte pour le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision, qui a été porté à la scène ou à l'écran, ou autrement diffusé (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré d'une agence de production); ou

- avoir écrit au moins trois poèmes ou nouvelles qui ont été publiés; ou

- avoir écrit au moins dix articles, chroniques ou comptes rendus publiés dans un journal ou un périodique (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré d'un journal ou d'un périodique).

Auteur à plein temps - un auteur qui a consacré à ce travail plus de 30 heures par semaine en 1978 (à l'exception du temps consacré à cette activité à titre d'employé rémunéré).

Auteur à temps partiel - un auteur qui a consacré moins de 30 heures par semaine à ce travail en 1978 (à l'exception du temps consacré à cette activité à titre d'employé rémunéré).

Auteur actif - un auteur qui a écrit à un moment donné depuis janvier 1974.

Années d'expérience - le nombre d'années écoulées depuis que l'auteur tire un revenu de ses oeuvres.

Région de résidence - la région du Canada où l'auteur vivait au moment de l'enquête (octobre 1979).

Langue de travail - langue dans laquelle l'auteur écrit habituellement.

Lieu de naissance - auteur né ou non au Canada.

Niveau de scolarité - le niveau d'instruction le plus élevé atteint par l'auteur.

Formation littéraire - le niveau de formation littéraire le plus élevé atteint par l'auteur.

Âge de l'auteur lorsqu'il a commencé à tirer un revenu de son travail - l'âge auquel l'auteur a tiré le premier revenu de ses oeuvres littéraires (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré).

Domaine actuel d'activité - le(s) genre(s) littéraire(s) au(x)quel(s) l'auteur recourt actuellement (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré).

Principal domaine d'activité - le genre littéraire de la majorité des oeuvres de l'auteur (romanesque, non romanesque, poésie, drame).

Proportion des écrits acceptés à des fins de publication - la proportion des oeuvres de l'auteur qui ont été acceptées pour publication ou diffusion au cours de sa carrière.

Facteurs limitant le succès - le facteur qui, selon l'auteur, a le plus contribué à limiter son succès.

Recommandations - le facteur qui, selon l'auteur, contribuerait le plus à encourager le secteur littéraire au Canada.

Nombre de livres publiés - le nombre de livres que l'auteur a écrits et qui ont été publiés (à l'exclusion des manuels scolaires).

Nombre d'articles publiés - le nombre d'articles que l'auteur a écrits et qui ont été publiés.

Travail de scénariste - participation de l'auteur à la composition de scénarios pour le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision.

Mode de diffusion du premier manuscrit - média grâce auquel le premier scénario de l'auteur a été produit ou diffusé.

Nombre de scénarios écrits par l'auteur - le nombre de scénarios écrits et produits au cinéma, au théâtre, à la radio et à la télévision.

Revenu de rédaction - le revenu global que l'auteur a tiré de ses oeuvres, soit de livres, d'articles parus dans des périodiques, de textes destinés à la radio, à la télévision ou au cinéma.

Revenu global - inclut le revenu tiré d'un autre emploi, de livres, d'articles, de textes destinés à la radio, à la télévision, au théâtre ou au cinéma, ainsi que le revenu provenant d'autres sources (y compris les bourses, les prix, la révision, la traduction littéraire, etc.).

Statistics Canada Statistique Canada

Division de l'éducation des sciences et de la culture

Sous-division de la culture

ENQUÊTE AUPRÈS DES AUTEURS

7501A

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72

(English on reverse side)

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Définition d'auteur

La présente enquête vise à recueillir des renseignements sur la situation financière des auteurs du Canada. Pour les besoins de l'enquête, veuillez vous considérer comme auteur seulement si, au cours des cinq dernières années, (c'est-à-dire depuis janvier 1974) vous avez:

1) écrit au moins un livre, de fiction ou non, ou de poésie, qui a été publié ou est en voie d'être publié à l'intention d'un marché de détail de nature générale (à l'exclusion des manuels scolaires, car ils ne sont pas destinés aux marchés de détail); OU

2) écrit, pour le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision, au moins un texte qui a été porté à la scène ou à l'écran, ou autrement diffusé (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré d'une agence de production); OU

3) écrit au moins trois nouvelles ou poèmes qui ont été publiés; OU

4) écrit au moins dix articles, chroniques ou comptes rendus publiés dans un journal ou un périodique (à l'exclusion du travail effectué à titre d'employé rémunéré d'un journal ou d'un périodique).

Si vous n'avez écrit aucune oeuvre du genre au cours des cinq dernières années, veuillez répondre à la première question et nous renvoyer le questionnaire dans l'enveloppe annexée.

Nota: Si, tout en étant un employé rémunéré, vous avez, au cours des cinq dernières années, écrit une oeuvre de ce genre à la commission ou à la pige, veuillez remplir le questionnaire.

INSTRUCTIONS

1. Ce questionnaire est divisé en 8 sections:

A. Activités d'écrivain	E. Formation
B. Livres	F. Autres activités
C. Journaux et périodiques	G. Renseignements généraux
D. Théâtre, cinéma, radio et télévision	H. Finances

Veuillez remplir chacune de ces sections. La formule "passez à la question" vous indiquera les étapes à suivre pour remplir le questionnaire. Il se peut que certaines questions ne vous concernent pas (par ex., un poète n'est pas tenu de répondre aux questions sur le théâtre, la radio et la télévision); ne répondez qu'à celles qui vous touchent.

2. Pour bon nombre de questions, il suffit de cocher ainsi "√" la case appropriée: par exemple, ☑

3. Pour certaines questions, vous pouvez répondre "autres" si votre réponse ne se trouve pas parmi les choix offerts. Vous devez alors indiquer votre réponse dans l'espace prévu.

4. Pour retourner le questionnaire, veuillez utiliser l'enveloppe annexée qui est déjà adressée et affranchie.

4-2222-75. 16-7-79

SECTION A. ACTIVITÉS D'ÉCRIVAIN

Votre travail:

1.(i) Depuis janvier 1974, avez-vous écrit une oeuvre correspondant à la définition de la page 1?

001 Oui ☐1 Non ☐2 →

1. (ii) Avez-vous déjà écrit une telle oeuvre?

002 Oui ☐1 Non ☐2

(iii) Quelle est votre occupation professionnelle actuelle? (Donnez une description complète d'au moins trois mots).

003 _____

_____

Nous vous remercions de votre collaboration. Veuillez nous renvoyer le questionnaire dans l'enveloppe annexée.

2. Au cours de 1978, avez-vous exercé le métier d'écrivain (à l'exception du temps consacré à cette activité à titre d'employé rémunéré).

004 à plein temps? (plus de 30 heures par semaine) ☐1 à temps partiel? (moins de 30 heures par semaine) ☐2 inactif en 1978 ☐3

3. En quelle année avez-vous commencer à tirer un revenu de votre travail d'écrivain? (À l'exception du revenu tiré de cette activité à titre d'employé rémunéré).

Année

005 19___

4. (i) Par quels modes de communication ou sous quelles formes vos oeuvres ont-elles été publiées ou diffusées? (Cochez toutes les cases qui conviennent).

IMPRIMÉS		ONDES		CINÉMA		THÉÂTRE	
(a) 006 Livres	☐1	(d) 009 Radio	☐1	(f) 011	☐1	(g) 012	☐1
(b) 007 Journaux	☐1	(e) 010 Télévision	☐1				
(c) 008 Périodiques	☐1						

(ii) Depuis janvier 1974, lequel de ces modes de communication vous a le plus rapporté comme écrivain? (Cochez une seule case).

013	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)
	☐1	☐2	☐3	☐4	☐5	☐6	☐7

5. (i) Quel genre d'ouvrages écrivez-vous actuellement? (À l'exception de ce que vous écrivez en tant qu'employé rémunéré.) (Cochez toutes les cases qui conviennent).

(a) 014 Ouvrages non romanesques ☐1 (b) 015 Ouvrages romanesques ☐1 (c) 016 Poésie ☐1 (d) 017 Oeuvres dramatiques ☐1

(ii) À laquelle de ces catégories appartiennent-ils surtout? (Ne cochez qu'une case).

018	(a)	(b)	(c)	(d)
	☐1	☐2	☐3	☐4

6. (i) Avez-vous un agent actuellement?

019 Oui ☐1 Non ☐2

(ii) Qui s'occupe de vos droits subsidiaires (comme les droits de traduction, les droits de publication en livre de poche, les droits de vente à l'étranger)? (Cochez toutes les cases qui conviennent).

020 Rédacteur en chef ou directeur . . . . . ☐1
021 Éditeur . . . . . ☐1
022 Agent de production . . . . . ☐1
023 Agent privé . . . . . ☐1
024 Association . . . . . ☐1
025 Vous-même . . . . . ☐1
026 Autres (veuillez préciser) _____ . . . . . ☐1

7. Quelle proportion de votre travail a été acceptée à des fins de publication ou de diffusion?

027 Moins de 25% ☐1 25% - 50% ☐2 51% - 75% ☐3 Plus de 75% ☐4

8. Le travail d'écrivain exige la participation à diverses activités. Dans votre situation actuelle d'auteur, combien de temps consacrez-vous aux activités suivantes?

		Totalité ou majeure partie du temps	Une partie du temps	Peu ou point de temps
Réflexion et planification	028	☐1	☐2	☐3
Recherche	029	☐1	☐2	☐3
Échange d'idées avec d'autres auteurs	030	☐1	☐2	☐3
Promotion de vos oeuvres	031	☐1	☐2	☐3
Réadaction	032	☐1	☐2	☐3
Autres (veuillez préciser) _____	033	☐1	☐2	☐3

SECTION B. LIVRES

1. Avez-vous déjà écrit un livre? (Si vous n'avez écrit que des manuels scolaires, passez à la question 9).

040 Oui ☐1 Non ☐2 **(PASSEZ À LA QUESTION 1, SECTION C)**

2. (i) En vous fondant sur les catégories suivantes, indiquez le nombre de livres que vous avez écrits et qui ont été publiés:

	en janvier 1974 ou depuis	avant janvier 1974	Total
	Nombre	Nombre	Nombre
(a) Ouvrages non romanesques	041	047	053
(b) Ouvrages romanesques	042	048	054
(c) Oeuvres dramatiques	043	049	055
(d) Poésie	044	050	056
(e) Autres (veuillez préciser) _____	045	051	057
_____	046	052	058
TOTAL			

2.(ii) Au cours des cinq dernières années, laquelle de ces catégories vous a le plus rapporté? (veuillez inclure également les revenus des droits subsidiaires).

059 (a) ☐1 (b) ☐2 (c) ☐3 (d) ☐4 (e) ☐5

3. En quelle année avez-vous fini d'écrire le premier livre que vous avez publié? (A l'exception des livres dont vous avez préparé l'édition et des manuels scolaires).

Année

060 19___

4. En quelle année ce premier livre a-t-il été publié?

Année

061 19___

062 ☐1 N'a pas encore été publié. **(PASSEZ À LA QUESTION 6)**

Nota: Si vous n'avez écrit qu'un seul livre, passez à la question 6.

5. En quelle année avez-vous fini d'écrire le livre le plus récent que vous avez publié? (À l'exception des livres dont vous avez préparé l'édition et des manuels scolaires.)

Année

063 19___

6. (i) Dans quelle mesure chacun des facteurs suivants a-t-il contribué à limiter votre succès comme écrivain?

		Beaucoup	Considérablement	Un peu	Très peu
(a) Manque d'intérêt des maisons d'édition	064	☐1	☐2	☐3	☐4
(b) Manque de publicité ou d'efforts de commercialisation	065	☐1	☐2	☐3	☐4
(c) Manque d'intérêt des critiques	066	☐1	☐2	☐3	☐4
(d) Manque de détaillants	067	☐1	☐2	☐3	☐4
(e) Achat, par les libraires, d'éditions étrangères de livres canadiens	068	☐1	☐2	☐3	☐4
(f) Violation des droits d'auteur	069	☐1	☐2	☐3	☐4
(g) Oeuvres destinées à un public restreint	070	☐1	☐2	☐3	☐4
(h) Manque de bons rédacteurs en chef, directeurs	071	☐1	☐2	☐3	☐4
(i) Retards à chaque étape de la production	072	☐1	☐2	☐3	☐4
(j) Concurrence des écrivains étrangers	073	☐1	☐2	☐3	☐4
(k) Manque d'affectation	074	☐1	☐2	☐3	☐4
(l) Autres (veuillez préciser) _____	075	☐1	☐2	☐3	☐4

(ii) Lequel de ces facteurs y a contribué le plus? (Ne cochez qu'une case.)

076 (a) ☐01 (b) ☐02 (c) ☐03 (d) ☐04 (e) ☐05 (f) ☐06 (g) ☐07 (h) ☐08 (i) ☐09 (j) ☐10 (k) ☐11 (l) ☐12

7. (i) Quelle est, selon vous, l'importance de chacun des facteurs suivants pour le développement immédiat du secteur littéraire au Canada?

		Très important	Assez important	Peu important	Sans importance
(a) Révision de la législation relative au droit d'auteur, notamment pour restreindre la photocopie	077	☐1	☐2	☐3	☐4
(b) Limitation des importations d'ouvrages étrangers	078	☐1	☐2	☐3	☐4
(c) Aide publique à l'industrie de l'édition	079	☐1	☐2	☐3	☐4
(d) Révision de l'impôt sur le revenu	080	☐1	☐2	☐3	☐4
(e) Nombre accru de bourses et de subventions de l'État à l'intention des auteurs	081	☐1	☐2	☐3	☐4
(f) Meilleure éducation du public et revalorisation de la littérature canadienne	082	☐1	☐2	☐3	☐4
(g) Indemnisation des auteurs dont les livres sont prêtés par les bibliothèques	083	☐1	☐2	☐3	☐4
(h) Élargissement des avantages sociaux tels que l'assurance-chômage, les régimes de pension, les congés payés, en faveur des auteurs	084	☐1	☐2	☐3	☐4
(i) Loi sur la liberté d'information	085	☐1	☐2	☐3	☐4
(j) Initiative des gouvernements pour aider les arts et favoriser leur épanouissement	086	☐1	☐2	☐3	☐4
(k) Plus de livres canadiens dans les bibliothèques	087	☐1	☐2	☐3	☐4
(l) Autres (veuillez préciser) _____	088	☐1	☐2	☐3	☐4

(ii) Lequel de ces facteurs est le plus important? (Ne cochez qu'une case.)

089 (a) ☐01 (b) ☐02 (c) ☐03 (d) ☐04 (e) ☐05 (f) ☐06 (g) ☐07 (h) ☐08 (i) ☐09 (j) ☐10 (k) ☐11 (l) ☐12

8. De combien de livres publiés avez-vous préparé l'édition?

	Nombre en janvier 1974 ou depuis	Nombre avant janvier 1974	Total
	091	092	093

090 Aucun ☐1

9. Combien de manuels scolaires avez-vous écrits et publiés?

	Nombre en janvier 1974 ou depuis	Nombre avant janvier 1974	Total
	095	096	097

094 Aucun ☐1

SECTION C. JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

1. Avez-vous déjà écrit à l'intention de journaux ou de périodiques?
(À l'exception de votre travail à titre d'employé rémunéré.)

100 Oui ☐1 Non ☐2 **(PASSEZ À LA QUESTION 1, SECTION D)**

2. En quelle année votre premier article, compte rendu, chronique ou nouvelle écrit à titre de pigiste, ou à la commission a-t-il été publié?

101 Année 19___

3. En vous fondant sur les catégories suivantes, indiquez le genre et le nombre de textes que vous avez écrits et qui ont été publiés entre janvier 1974 et décembre 1978 dans:

	des journaux	des périodiques d'intérêt général*	des périodiques spécialisés*
	Nombre	Nombre	Nombre
Articles de fond	102	109	116
Chroniques	103	110	117
Comptes rendus	104	111	118
Si vous n'avez écrit que des textes romanesques ou de la poésie, passez à la question 1, section D. — Oeuvres romanesques	105	112	119
Si vous n'avez écrit que des textes romanesques ou de la poésie, passez à la question 1, section D. — Poésie	106	113	120
Si vous n'avez écrit que des textes romanesques ou de la poésie, passez à la question 1, section D. — Autres	107	114	121
Total	108	115	122

*Définitions: d'intérêt général: par ex., L'Actualité, Sélection
spécialisés: par ex., Science – Québec

4. Combien d'articles des catégories suivantes avez-vous écrits et publiés

	en 1978?	de janvier 1974 à décembre 1978
	Nombre	Nombre
Articles de fond	123	126
Chroniques	124	127
Comptes rendus	125	128

5. (i) Dans quelle mesure chacun des facteurs suivants a-t-il contribué à **limiter** votre succès comme collaborateur pigiste à un périodique ou un journal?

		Beaucoup	Considérablement	Un peu	Très peu
(a) Rémunération insuffisante compte tenu du temps en cause	129	☐1	☐2	☐3	☐4
(b) Recours insuffisant aux contrats écrits	130	☐1	☐2	☐3	☐4
(c) Censure	131	☐1	☐2	☐3	☐4
(d) Trop grande centralisation de l'industrie – les articles d'intérêt régional ne sont pas confiés aux auteurs des régions en cause	132	☐1	☐2	☐3	☐4
(e) Impossibilité de vendre des textes sur des sujets qui vous intéressent	133	☐1	☐2	☐3	☐4
(f) Pas assez d'affectation	134	☐1	☐2	☐3	☐4
(g) Marché limité dû au manque de variété des périodiques	135	☐1	☐2	☐3	☐4
(h) Autres (veuillez préciser)_____	136	☐1	☐2	☐3	☐4

(ii) Lequel de ces facteurs est le plus important? (Ne cochez qu'une case)

137 (a) ☐1 (b) ☐2 (c) ☐3 (d) ☐4 (e) ☐5 (f) ☐6 (g) ☐7 (h) ☐8

6. (i) Quelle est, selon vous, l'importance de chacun des facteurs suivants pour l'amélioration de la situation du pigiste au Canada?

		Très important	Assez important	Peu important	Sans importance
(a) Révision de la législation relative au droit d'auteur	138	☐1	☐2	☐3	☐4
(b) Révision de l'impôt sur le revenu	139	☐1	☐2	☐3	☐4
(c) Limitation des importations d'ouvrages étrangers	140	☐1	☐2	☐3	☐4
(d) Création de bourses pour les oeuvres non romanesques	141	☐1	☐2	☐3	☐4
(e) Meilleure loi sur la liberté d'information/l'accès à l'information	142	☐1	☐2	☐3	☐4
(f) Élargissement des avantages sociaux (assurance-chômage, régimes de pension, congés payés, etc.) en faveur des auteurs	143	☐1	☐2	☐3	☐4
(g) Autres (veuillez préciser) _____	144	☐1	☐2	☐3	☐4

(ii) Lequel de ces facteurs est le plus important? (Ne cochez qu'une case.)

145 (a) ☐1 (b) ☐2 (c) ☐3 (d) ☐4 (e) ☐5 (f) ☐6 (g) ☐7

SECTION D. THÉÂTRE, CINÉMA, RADIO ET TÉLÉVISION

1. Avez-vous déjà écrit des textes pour le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision?

150 Oui ☐1 Non ☐2 (PASSEZ À LA QUESTION 1, SECTION E)

2. En quelle année avez-vous fini d'écrire votre premier texte pour le théâtre, le cinéma, la radio ou la télévision?

151 Année 19___

3. Où ce texte a-t-il été présenté ou diffusé pour la première fois?

152 Théâtre ☐1 Cinéma ☐2 Radio ☐3 Télévision ☐4

Il n'a jamais été présenté ou diffusé ☐5

4. En vous fondant sur la classification suivante, veuillez indiquer le genre et le nombre de textes écrits et présentés:

	nombre en janvier 1974 ou depuis	nombre avant janvier 1974
Théâtre	153	158
Cinéma	154	159
Radio	155	160
Télévision	156	161
Autres (veuillez préciser) _____	157	162

5. À quel public vos textes s'adressent-ils?

		Jeunes (jusqu'à 14 ans)		Adultes
Théâtre	163	☐1	168	☐1
Cinéma	164	☐1	169	☐1
Radio	165	☐1	170	☐1
Télévision	166	☐1	171	☐1
Autres (veuillez préciser) _____	167	☐1	172	☐1

Si vous n'avez pas écrit des pièces de théâtre, passez à la question 1, Section E

6. Avez-vous participé à la réalisation de votre texte le plus récent?

Première fois		Par la suite	
173	Oui ☐1 Non ☐2 Ne s'applique pas ☐3	174	Oui ☐1 Non ☐2 Ne s'applique pas ☐3

7. (i) Dans quelle mesure, selon vous, chacun des facteurs suivants a-t-il contribué **à limiter** votre succès comme auteur dramatique?

		Beaucoup	Considérablement	Un peu	Très peu
(a) Manque d'ententes en bonne et due forme entre les compagnies théâtrales ou les agences de production et les auteurs	175	☐1	☐2	☐3	☐4
(b) Manques d'agences de production, de débouchés ou de théâtres	176	☐1	☐2	☐3	☐4
(c) Les théâtres préfèrent les oeuvres connues à l'aventure des nouvelles pièces	177	☐1	☐2	☐3	☐4
(d) Les théâtres préfèrent les pièces étrangères aux pièces canadiennes	178	☐1	☐2	☐3	☐4
(e) Difficultés découlant du mode de paiement (différé, aucune avance, etc.)	179	☐1	☐2	☐3	☐4
(f) Autres (veuillez préciser) _____	180	☐1	☐2	☐3	☐4

(ii) Lequel de ces facteurs est le plus important? (Ne cochez qu'une case).

181 (a) ☐1 (b) ☐2 (c) ☐3 (d) ☐4 (e) ☐5 (f) ☐6

SECTION E. FORMATION

1. (i) Quel est votre niveau de formation le plus élevé comme écrivain ou journaliste?

Ne cochez qu'une case

Aucune formation d'écrivain ou de journaliste en tant que telle au niveau postsecondaire (PASSEZ À LA QUESTION 2)	190	☐1
Grade ou diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle en création littéraire, en journalisme, en art dramatique ou dans un autre programme d'arts connexe		☐2
Grade ou diplôme universitaire de premier cycle en création littéraire, en journalisme, en art dramatique ou dans un autre programme d'arts connexe		☐3
Diplôme ou certificat d'un collège communautaire ou d'un CEGEP en journalisme, en création littéraire, en art dramatique ou dans un autre programme d'arts connexe		☐4
Cours avec ou sans crédits d'une université, d'un collège communautaire ou d'un CEGEP		☐5
Ateliers et cours organisés par des groupes, des syndicats, des coopératives d'écrivains, etc.		☐6
Autres (veuillez préciser) _____)		☐7

(ii) Où avez-vous reçu cette formation?

	Au Canada	À l'étranger
191	☐1	☐2

(iii) Croyez-vous que cette formation a contribué à votre épanouissement en tant qu'écrivain ou journaliste?

192 Oui, beaucoup ☐1 Oui, assez ☐2 Non, pas du tout ☐3

2. Pendant votre carrière, y a-t-il des personnes qui vous ont encouragé dans vos efforts pour devenir écrivain?

		Comme passe-temps		Comme profession
Père ou mère	193	☐1	202	☐1
Autres parents	194	☐1	203	☐1
Autres écrivains	195	☐1	204	☐1
Éditeurs ou producteurs	196	☐1	205	☐1
Rédacteurs en chef ou directeurs	197	☐1	206	☐1
Professeurs	198	☐1	207	☐1
Amis	199	☐1	208	☐1
Autres _____	200	☐1	209	☐1
Pas que je me souvienne	201	☐1	210	☐1

3. Votre père ou votre mère travaillaient-ils dans le domaine de la production ou de la promotion artistique?

211 Oui ☐1 Non ☐2 Je ne sais pas ☐3

↓

Votre père ou votre mère étaient-ils écrivains?

212 Oui ☐1 Non ☐2

SECTION F. AUTRES ACTIVITÉS

1. En plus d'être écrivain travaillant pour son propre compte, avez-vous eu un emploi rémunéré au cours de la période allant du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1978?

220
- Oui, à plein temps (Plus de 30 heures par semaine) ☐1
- Oui, à temps partiel (Moins de 30 heures par semaine) ☐2

} PASSEZ À LA QUESTION 2

- Non ☐3

} PASSEZ À LA QUESTION 3

2. Veuillez préciser la nature de cet emploi.
(Si vous avez eu plus, d'un emploi durant les 12 derniers mois veuillez décrire celui que vous avez détenu le plus longtemps).

Enseignement de la littérature, de la création littéraire, du journalisme ou d'autres disciplines connexes	221	☐01
Enseignement dans une discipline non liée à la rédaction		☐02
Travail d'éditeur, de rédacteur en chef, de directeur		☐03
Rédaction (relations publiques, publicité, rapports, etc.)		☐04
Traduction		☐05
Travail de comédien, direction artistique, production		☐06
Gestion et administration		☐07
Autre activité professionnelle (y compris les domaines de la santé, des sciences naturelles, des sciences sociales et des sciences humaines)		☐08
Travail de technicien, d'ouvrier spécialisé (par ex., machiniste)		☐09
Travail de bureau, ventes, services, travail manuel		☐10
Autres (veuillez préciser) _____		☐11

3. Avez-vous touché des commissions ou signé des contrats pour d'autres genres d'activités connexes au cours des 12 derniers mois?

		OUI	NON
Rédaction anonyme (comme nègre)	222	☐1	☐2
Textes de relations publiques (discours, publicité, etc.)	223	☐1	☐2
Textes techniques (rapports, etc.)	224	☐1	☐2
Recherches	225	☐1	☐2
Traduction	226	☐1	☐2
Préparation d'édition	227	☐1	☐2
Autres (veuillez préciser) _____	228	☐1	☐2

SECTION G. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Sexe:
230 Homme ☐1 Femme ☐2

2. Année de naissance:
231 Année ____

3. Êtes-vous né au Canada?
232 Oui ☐1 Non ☐2

4. Citoyenneté:
233 Canadienne ☐1 Immigrant reçu ☐2 Autre ☐3

5. Quelle langue parlez-vous habituellement à la maison?
234 Français ☐1 Anglais ☐2 Autre ☐3 (précisez) _____

6. Dans quelle langue écrivez-vous habituellement vos textes pour publication ou production?
235 Français ☐1 Anglais ☐2 Autre ☐03 (précisez) _____

7. Dans quelle région demeurez-vous actuellement?
236

Terre-Neuve	☐10	Ontario	☐35	Territoires du Nord-Ouest	☐60
Île-du-Prince-Édouard	☐11	Manitoba	☐46	Yukon	☐61
Nouvelle-Écosse	☐12	Saskatchewan	☐47	À l'étranger	☐70
Nouveau-Brunswick	☐13	Alberta	☐48		
Québec	☐24	Colombie-Britannique	☐59		

8. Avez-vous déménagé au cours des 12 derniers mois?

237 Oui ☐1 Non ☐2

9. Quel est votre niveau de scolarité? (Si vous n'avez pas fait vos études au Canada, choisissez la catégorie qui correspond le mieux au niveau que vous avez atteint.)

Niveau élémentaire ou inférieur	238	☐01
Études secondaires partielles		☐02
Études secondaires complètes		☐03
École de métiers (par ex., plomberie, menuiserie)		☐04
Études professionnelles postsecondaires mais non universitaires, y compris les instituts techniques, les écoles normales, les collèges classiques, etc.		☐05
Études universitaires partielles – sans obtention d'un grade		☐06
Baccalauréat ou diplôme de 1er cycle (obtenu)		☐07
Diplôme universitaire spécialisé (par ex., en droit, en art dentaire, en médecine) (obtenu)		☐08
Maîtrise ou doctorat (obtenu)		☐09
Autres (veuillez préciser)_____		☐10

10. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé complété par vos parents?

	239 Père	240 Mère
Niveau élémentaire ou inférieur	☐1	☐1
Niveau secondaire	☐2	☐2
École de métiers	☐3	☐3
Études postsecondaires non universitaires	☐4	☐4
Études universitaires	☐5	☐5
Je ne sais pas	☐6	☐6

SECTION H. FINANCES

1. Quel a été votre revenu brut (avant déduction de l'impôt, des frais de recherche, etc.) provenant de **toutes sources** pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1978?

$ 5,000 et moins	250	☐1
$ 5,001 à $10,000		☐2
$10,001 à $15,000		☐3
$15,001 à $20,000		☐4
$20,001 à $30,000		☐5
$30,001 à $50,000		☐6
Plus de $50,000		☐7

2. Partagez-vous vos frais de subsistance habituels, par exemple pour la nourriture et le logement, avec quelqu'un?

251 Oui ☐1 Non ☐2

3. Pour la même période pour laquelle vous avez déclaré votre revenu **brut** avant déductions (du 1er janvier au 31 décembre 1978), indiquez le revenu et les dépenses se rapportant aux sources énumérées ci-dessous:

REVENU		Dollars
1. Rémunération pour votre autre emploi (voir la question 1, section F)	252	
Livres		
2. Redevances provenant de la vente de tous les livres publiés (à l'exclusion des manuels scolaires)	253	
3. Commissions pour livres ou avances au titre de redevances non compris au poste précédent	254	
4. Sources secondaires de revenu provenant des livres (y compris la vente de droits subsidiaires comme les droits de traduction, les droits d'adaptation cinématographique, les droits de publication en livre de poche, les droits de vente à l'étranger, etc.)	255	
5. Revenu total provenant de la vente de manuels scolaires (redevances, commissions, droits subsidiaires)	256	
Revenu total provenant de la vente de livres	257	
Périodiques		
6. Vente d'autres oeuvres (publiées dans des journaux, des périodiques, des revues, etc.)	258	
Radio, télévision		
7. Rétribution pour les textes ou scénarios destinés à		
a) la radio	259	
b) la télévision	260	
8. Droits résiduels ou droits de reprise pour la rediffusion d'émissions		
a) à la radio	261	
b) à la télévision	262	
Revenu total provenant des droits (radio et télévision)	263	
Cinéma	264	
9. Rétribution pour les scénarios de longs métrages	265	
10. Autres (veuillez préciser) _____	266	
Revenu total provenant des droits (films)	267	
Théâtre		
11. Droits de représentation ou pourcentage des recettes provenant de la présentation d'une pièce	268	
12. Commission ou avances au titre de redevances non comprises au poste précédent	269	
13. Autres (veuillez préciser) _____	270	
Revenu total provenant des droits (théâtres)	271	
Autres revenus		
14. Subventions, bourses et prix	272	
15. Commissions et rétribution pour d'autres oeuvres (relations publiques, rédaction anonyme (comme nègre))	273	
16. Revenu tiré du travail de préparation d'édition	274	
17. Rémunération pour traductions littéraires	275	
18. Cachets de conférences, de tournées de causeries-lectures, de participation à des émissions de radio et de télévision	276	
19. Autres (veuillez préciser) _____ Exemples: pensions, allocations familiales.	277	
Total des autres revenus	278	
REVENU TOTAL		

DÉPENSES		
1. Recherche, dactylographie, photocopie, fournitures, voyages d'affaires, etc. (toutes les dépenses liées à vos activités d'écrivain qui sont déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu)	279	

4. À combien estimez-vous la proportion de votre revenu brut provenant de vos activités d'écrivain au cours des années civiles suivantes?

	1977	1976	1975
	280 ☐1	281 ☐1	282 ☐1
Nulle	☐2	☐2	☐2
Moins de 25 %	☐3	☐3	☐3
De 25 à 49 %	☐4	☐4	☐4
De 50 à 74 %	☐5	☐5	☐5
75 % et plus	☐6	☐6	☐6
Je ne sais pas			

MERCI DE VOTRE COOPERATION. VOS OBSERVATIONS CONCERNANT LA SITUATION DES ÉCRIVAINS AU CANADA OU D'UN DOMAINE RELIÉ À L'ÉCRITURE SERONT TRÈS APPRECIÉES.

NOTA

VEUILLEZ RETOURNER LE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE ADRESSÉE ET AFFRANCHIE CI-JOINTE

NOTA